



# 2023

---



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

---

**RAPPORT DE GESTION**  
+ EXTRAIT DES COMPTES

---

# 2023

---



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

---

**RAPPORT DE GESTION**  
+ EXTRAIT DES COMPTES

---



## MUNICIPALITÉ D'AIGLE

**RAPPORT DE GESTION**

<b>INTRODUCTION</b>	7	<b>SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN</b>	49
<b>CONSEIL COMMUNAL</b>	8		
Liste	8	Division des bâtiments	49
Bureau	9	Division police des constructions	50
Compte-rendu des décisions	10	Division développement durable	50
Droits d'initiative: motions, postulats, interpellations, vœux, etc.	12	Division de l'urbanisme, mobilité et paysage	52
Votations et élections 2023	18		
Commissions nommées par le Conseil communal pour la législature 2021–2026	19		
<b>MUNICIPALITÉ</b>	20	<b>TRAVAUX ET VOIRIE</b>	54
Répartition des dicastères	20	Travaux administratifs	54
Délégations municipales	22	Division de la voirie	54
Autorisation de plaider	23	Infrastructures	56
Commissions municipales	26	Distribution de l'eau potable	56
Préavis municipaux	32	Assainissement – STEP	57
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	36	Eclairage public	57
Secrétariat municipal	36	Service de conciergerie	58
Ressources humaines	37	Forêts	58
Division informatique	39		
Communication	40		
Culture	41	<b>MÉDIATHÈQUE</b>	60
Promotion économique	43	Activité de la médiathèque	60
Délégué au sport	44		
Naturalisation	46	<b>OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL</b>	61
<b>OFFICE DE LA POPULATION</b>	47		
Autorisations	48	<b>SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)</b>	62
Initiatives et référendums 2023	48	Préambule	62
Constatation	48	Interventions	62
		Quartier-maître	63
		Incorporations et démissions au 31 décembre 2023	63
		Effectifs au 1.1.2024	63
		Formation	63
		Jeunes sapeurs pompiers (JSP)	64
		Autres activités	64
		Remarques du commandant	64



## MUNICIPALITÉ D'AIGLE

<b>ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE</b>	<b>65</b>	<b>ARASAPE</b>	<b>72</b>
Changement de direction	65	Centre social régional	72
Effectifs et provenances des élèves	65	Agence d'assurances sociales d'Aigle	73
Bâtiments	65	Accueil de jour des enfants	74
Pédagogie	65		
Sécurité et santé	65		
Remerciements	65		
<b>OFFICE DU TOURISME</b>	<b>66</b>	<b>AERA</b>	<b>76</b>
Information et administration	66		
Sponsoring	67		
Billeterie	67		
Vente	67		
Collaborations	67		
Animations	67		
Manifestations	68		
Ouverture du bureau et statistiques d'accueil	68		
<b>TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS</b>	<b>69</b>		
<b>ORPC</b>	<b>70</b>	<b>+ EXTRAIT DES COMPTES</b>	
Introduction	70	Comptes 2023	87
Effectif	70	Charges et revenus par nature 2023	153
Formation	70	Bilan de la bourse communale	167
Opérations	70	<i>Actif</i>	170
Point saillant	71	<i>Passif</i>	176
Service de piquet	71	<i>Inventaire des titres</i>	179
Commission et organes politiques	71	<i>Immeubles</i>	182
Synthèse	71	<i>Evolution des comptes « Réserves »</i>	189
Bilan	71	<i>Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2023</i>	191



# INTRODUCTION

## PRÉAVIS N° 2024-07

### RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ D'AIGLE AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2023

Monsieur le Président du Conseil communal,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions:

- De la loi du 28 février 1956 sur les Communes;
- Du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes;
- Du règlement du Conseil communal du 3 juin 2014;

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes du Service des finances arrêtés au 31 décembre 2023.

# CONSEIL COMMUNAL

## LISTE

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2023 (législature 2021–2026).

1	ALLENBACH Marco	PSA	51	MERMINOD Romaine	PLR
2	ALLORA Cédric	ALT	52	MUTZENBERG Jean-Michel	PLR
3	ANDREY Frédéric	PLR	53	OBI Samuel	VERTS
4	BACCA Marcel-Jacques	EA	54	OLLOZ Philippe	PLR
5	BADAN Anick	UDC	55	ORIOL Sylvain	VERTS
6	BADAN Didier	UDC	56	PASCHE Philippe	PLR
7	BADAN Patrice	UDC	57	PONS Laurent	PLR
8	BECK Johanna	VERTS	58	ROULIN Brigitte	PSA
9	BELLWALD Johann	VERTS	59	SANTOS Antonio	PLR
10	BELLWALD Philippe	EA	60	SCHNEGG Jean-François	VERTS
11	BERSIER Bruno	PLR	61	SCHWEIZER Pierre-Alain	PLR
12	BIFFIGER Nicolas	PLR	62	SCHWEIZER Corinne	ALT
13	BORBOËN Gwendoline	ALT	63	SIERRA David	PLR
14	BOREL Bernard	VERTS	64	SOUTTER Jean-Marc	PLR
15	BRELAZ Pierre-Yves	PLR	65	SPUEHLER Christian	PLR
16	BURNIER-VERNAUD Laurence	PLR	66	TAVERNEY Marc	PLR
17	CALORE Pierre	PSA	67	TILLE Stéphane	UDC
18	CARRIERI Carlo	PSA	68	TUMURBAATAR Jargal	PSA
19	CHESEAUX Martine	PLR	69	VACHERON Jacques	PLR
20	CHIAPOLINO Yvan	PLR	70	ZOLLER Cyril	ALT
21	CLAUDEL Michel	PSA			
22	COSTA-ANSERMOZ Nicole	PLR		<b>Démissions</b>	
23	CRAUSAZ Virginie	PLR	10.03.2023	BAER Guy-Serge	
24	CROSET Anne	EA	26.03.2023	LAUNAZ Joël	
25	CROSET Jean-François	EA	29.03.2023	AEGERTER Serge	
26	DELADOEY Luc	ALT	30.09.2023	GONZALEZ Nathalie	
27	DELARZE-DISERENS Stéphanie	PLR	30.09.2023	EMERY Emmanuelle	
28	DINI Mito	PSA	30.11.2023	DELALOYE Fiona	
29	DRAPEL Marc-Olivier	PLR			
30	DROZ Madeleine	VERTS		<b>Assermentations</b>	
31	EMERY Alain	PLR	10.03.2023	HERTIG Anny	
32	ERDENIZ Murat	PSA	26.03.2023	LUSSAMAKI Okita	
33	FAVRE Alexandre	PLR	29.03.2023	LOEWENSBERG Christian	
34	FRACHEBOURD Christiane	UDC	01.10.2023	SANTOS Antonio	
35	FUCILE Roberto	ALT	01.10.2023	GOY Françoise	
36	GENOUD Marie-Dominique	PSA	07.12.2023	ALLORA Cédric	
37	GERMANIER Francis	UDC			
38	GOSTELI-JAQUEMET Danielle	PLR		<b>Huissier</b>	
39	GOY Louis	VERTS		RISSE Laurent	
40	GOY Françoise	VERTS			
41	HENCHOZ Chantal	EA		Au 31 décembre 2023, il n'y a pas de sièges vacants.	
42	HERTIG Anny	EA			
43	HONKOU Raphaël	PSA			
44	JEANFAVRE Yves	ALT			
45	KAPPELER Philippe	EA			
46	KRÜMEL Catherine	EA			
47	LATTION Denise	PLR			
48	LOEWENSBERG Christian	PLR			
49	LUSSAMAKI Okita	PSA			
50	MAYOR Jean-Luc	UDC			

## BUREAU

---

**DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2023**

**Président**

M. Pierre Calore

**1<sup>er</sup> Vice-président**

M. Jean-François Schnegg

**2<sup>e</sup> Vice-président**

M. Jean-François Croset

**Scrutateurs**

M. Nicolas Biffiger

Mme Gwendoline Borboen

**Scrutateurs-suppléants**

M. Didier Badan

M. Bruno Bersier

**Secrétaire**

Mme Véronique Deladoey

**Huissier**

M. Laurent Risse

**DU 1<sup>er</sup> JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Président**

M. Jean-François Schnegg

**1<sup>er</sup> Vice-président**

M. Jean-François Croset

**2<sup>e</sup> Vice-président**

M. Jacques Vacheron

**Scrutateurs**

M. Didier Badan

Mme Gwendoline Borboen

**Scrutateurs-suppléants**

M. Okita Lussamaki

M. Bruno Bersier

**Secrétaire**

Mme Véronique Deladoey

**Huissier**

M. Laurent Risse

En 2023, le bureau du Conseil a siégé 3 fois (5 en 2022) pour organiser les séances, faire la passation de pouvoir entre les Présidents, préparer les votations, préparer la rencontre annuelle avec le Préfet et préparer les ordres du jour des séances du Conseil communal.

La préparation de l'ordre du jour se fait par la secrétaire. Il est ensuite validé d'entente entre le Président et le Syndic, en tenant compte du suivi du travail des commissions.

A l'heure actuelle où l'informatique a pris la place que l'on connaît, tout est traité par courriel. Toutefois, des séances de bureau sont organisées en fonction des besoins et demandes de chacun.

Le site Intranet du Conseil communal a été réactualisé et à ce jour, la nouvelle législature est totalement gérée par cette plateforme.

## COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

---

En 2023, le Conseil communal a tenu 7 séances (8 en 2022) au cours desquelles la Municipalité a présenté 16 préavis (16 en 2022).

### PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

---

#### SÉANCE DU 30 MARS 2023

- **Adoption** du préavis municipal N° 2022-14 du lundi 10 octobre 2022, amendé, relatif à « La demande de crédit pour financer les études afin d'étudier la faisabilité de créer une gare souterraine liée à la réalisation d'un tronçon commun pour l'AL et l'ASD ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-01 du lundi 6 février 2023, relatif à « Un crédit pour l'élaboration d'un projet de requalification de la route d'Evian ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-02 du lundi 6 février 2023, relatif à « La levée des oppositions et la demande d'un crédit de construction pour le projet d'aménagement des chemins du Grand-Chêne et de l'Hôpital et d'un passage sous-voie ».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Philippe Pasche, au nom des groupes PLR, PSA, AlternativeS et les Verts, intitulé « Climat ».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Marc Tavernay, au nom des groupes PLR, PSA, AlternativeS, UDC, EA et les Verts, intitulé « Comment améliorer le soutien à la culture aiglonne ».

#### SÉANCE DU 11 MAI 2023

- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-03 du lundi 6 février 2023, amendé, relatif à « L'adoption d'un nouveau règlement communal sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires ».
- Adoption du préavis municipal N° 2023-05 du lundi 20 février 2023, relatif à « La demande de crédit pour l'assainissement et la rénovation du Bec d'Aigle ».

#### SÉANCE 28 JUIN 2023

- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-05 du lundi 6 février 2023, amendé, relatif à « La réponse au postulat de Mme Jargal Tumurbaatar (PSA & Consorts), déposé le 3 mars 2022 et intitulé « Colonie de vacances d'été accessibles aux enfants de famille en situation précaire ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-06, relatif au « Rapport de gestion pour l'année 2022 ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-07 du lundi 1<sup>er</sup> mai 2023, relatif à « La réponse au postulat de Mme M.-D. Genoud-Champeaux (PSA & Consorts), déposé le 17 juin 2022 et intitulé « Gratuité des transports publics aiglons pour sa population, à commencer par les enfants et les seniors ? Pourquoi pas ! » »
- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-08 du lundi 8 mai 2023, amendé, relatif à « Un crédit pour le réaménagement et l'ouverture du parc Monséjour au public et réponse à la motion de M. Philippe Bellwald (EA) « Le parc Monséjour : un espace vert à mettre en valeur » ».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Pierre-Yves Brélaz, au nom du groupe PLR, intitulé « Pour une vie associative forte à Aigle ».

#### SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2023

- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-09 du lundi 15 mai 2023, relatif à « La prolongation de la zone réservée En Martinet ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-10 du lundi 5 juin 2023, amendé, relatif à « la réfection de l'étanchéité du réservoir de Fontanney ».

## COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

### SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2023

- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-12 du lundi 7 août 2023, relatif à « La révision du règlement pour l'utilisation du fonds énergétique durable et conditions pour l'octroi des aides financières communales ».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M<sup>me</sup> Marie-Dominique Genoud-Champeaux, pour le groupe PSA, intitulé « Réchauffement climatique: et si nous plantions des micros-forêts ? ».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M<sup>me</sup> Denise Lattion, pour le groupe PLR, intitulé « Gymnase du Chablais: situation et perspectives locales ».
- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Jacques Vacheron, pour le groupe PLR, intitulé « Aigle aujourd'hui labelisée « ville à vélo » et que se passera-t-il concrètement demain ? ».

### SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2023

- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-13 du 7 août 2023, amendé, relatif au « Plan stratégique de redynamisation du centre-ville d'Aigle ».
- **Refus de prendre en considération** le postulat de M<sup>me</sup> Johanna Beck, pour le groupe les Verts et Ouverts, intitulé « Pour la production d'électricité solaire photovoltaïque grâce aux toits des bâtiments communaux ».

### SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2023

- **Refus de prendre en considération** la motion d'ordre relatif au « Report du préavis municipal N° 2023-14 du 25 septembre 2023, relatif à la demande de crédit d'ouvrage pour le projet de réaménagement de la place du Marché ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-15, du lundi 2 octobre 2023 et ses pièces annexes, relatif au « Projet de budget ordinaire et des budgets d'investissements pour l'année 2024 ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2023-16 du 25 septembre 2023, amendé, relatif à « La demande de crédit d'ouvrage pour le projet de réaménagement de la place du Marché ».
- **Refus d'accepter de réaliser un référendum spontané** concernant le vote du Conseil communal sur le préavis N° 2023-14 du lundi 25 septembre 2023, amendé, relatif à « La demande de crédit d'ouvrage pour le projet de réaménagement de la place du Marché ».

**DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.****MOTIONS**

- Motion de M. Philippe Pasche (PLR), déposée le 12 décembre 2014, concernant une étude de requalification du périmètre de l'Arsenal.

La réponse à cette motion sera traitée dès que la Municipalité aura trouvé une solution avec la Confédération. Il est possible que le délai de réponse soit de plus d'une année. Une réponse partielle a été donnée le 28 septembre 2021.

- Motion de M. Philippe Bellwald (EA), déposée le 28 mars 2019, concernant le parc Mon Séjour «Un espace vert à mettre en valeur».

Répondu dans le cadre du préavis N° 2023-08.

- Motion de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposée le 11 novembre 2020, pour une «Meilleure protection des arbres dans le périmètre urbain d'Aigle».

Etude en cours.

- Motion de M. Murat Erdeniz (PSA), déposée le 15 septembre 2021, concernant une demande de modification du règlement du Conseil communal.

Renvoi à une commission pour prise en considération; étude en cours.

- Motion de M. Bernard Borel (Alt-Verts) déposée le 5 octobre 2023, intitulée «Une utilisation ciblée des dividendes d'Holdigaz».

Retirée le 5 octobre 2023.

- Motion d'ordre de M. Jean-François Croset (EA), déposée le 7 décembre 2023, intitulé «Ajournement du préavis municipal N° 2023-14 du 25.09.23 relatif à la demande de crédit d'ouvrage pour le projet de réaménagement de la Place du marché»

Rejetée.

**POSTULATS**

- Postulat de M. Lionel Bileci (Alt-Verts), déposé le 27 mars 2014 pour «Une incitation à baisser la vitesse sur la route de transit et pour plus de sécurité et de confort acoustique pour les riverains».

Etude en cours; selon la planification cantonale, la réfection de la route de transit, prévue vers 2018–2019, a été repoussée. Une réponse a été donnée dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2021-18 retiré.

- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 23 juin 2017, relatif à la création d'une zone ludico-sociale sur les berges de la Grande-Eau.

Etude en cours.

- Postulat du Groupe de travail sur les mesures COVID19, déposé le 19 juin 2020, intitulé «Pour la promotion des jardins familiaux».

Etude en cours.

- Postulat de M. Pierre-Yves Brélaz (PLR), déposé le 29 septembre 2020, intitulé «A quand la rénovation de la salle de l'Aigle Ancienne sise aux Glariers?».

Etude en cours.

- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 29 septembre 2020, intitulé «Pour un embellissement et une mise en valeur de notre patrimoine».

Envoi en Commission pour prise en considération. Pris en considération le 11.05.2021; étude en cours; réponse dans le cadre du préavis municipal sur l'ECF Grande Eau.

- Postulat de M. Philippe Pasche (PLR), déposé le 10 décembre 2020, intitulé «Fluidité et sécurité du trafic au carrefour route d'Evian – route de transit».

Etude en cours. Une réponse a été donnée dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2021-18 retiré.

- Postulat de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 25 mars 2021, intitulé «Pour un affichage politique responsable et efficient».

Etude en cours.

## DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

### POSTULATS

- Postulat de M. Jacques Vacheron (PLR), déposé le 15 septembre 2021, intitulé « Agir pour le climat dans les communes ».  
Répondu dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2022-05.
- Postulat de M. Nicolas Biffiger (PLR), déposé le 4 novembre 2021, concernant la cybersécurité.  
Etude en cours.
- Postulat de Mme Nathalie Gonzalez (PLR), déposé le 25 novembre 2021, concernant l'accessibilité pour les personnes malvoyantes.  
Etude en cours.
- Postulat de M. Pierre Calore (PSA), déposé le 25 novembre 2021, concernant la mise en application LHand et CDPH.  
Etude en cours.
- Postulat de M. Marc Taverney (PLR), déposé le 3 mars 2022, intitulé « Mise à disposition de défibrillateurs accessibles à la population sur le territoire de la Commune d'Aigle ».  
Répondu dans le cadre du rapport préavis N° 2023-05.
- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 7 avril 2022, intitulé « Crédit d'impôt pour la construction d'un sentier nature à destination des personnes à mobilité réduite ».  
Etude en cours.
- Postulat de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 17 juin 2022, intitulé « Gratuité des transports publics aiglons pour sa population, à commencer par les enfants et les seniors ? Pourquoi pas ! ».  
Répondu dans le cadre du rapport-préavis N° 2023-07.
- Postulat de M. Marc Allenbach (PSA), déposé le 7 avril 2022, concernant l'aide individuelle au logement.  
Etude en cours.
- Postulat de M. Marc Taverney (PLR), déposé le 14 mars 2023, intitulé « Comment améliorer le soutien à la culture aiglonne ».  
Etude en cours.
- Postulat de M. Philippe Pasche (PLR), déposé le 13 mars 2023, affectation de l'émolument d'usage du sol au fond énergétique.  
Etude en cours.
- Postulat des Verts et Ouverts, déposé le 1er mai 2023, pour une réelle planification des espaces verts publics à Aigle.  
Etude en cours.
- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 28 juin 2023, pour une création d'une ou de pépinière(s) urbaine(s) et l'entretien du parc forestier urbain.  
Etude en cours.
- Postulat M. Pierre-Yves Brélaz (PLR), déposé le 28 juin 2023, pour une vie associative forte à Aigle.  
Etude en cours.
- Postulat de M. Jacques Vacheron (PLR), déposé le 5 octobre 2023, « Aigle aujourd'hui labelisé « Ville à vélo » et que se passera-t-il concrètement demain ? ».  
Etude en cours.
- Postulat de Mme Dominique Genoud-Champeaux, déposé le 5 octobre 2023, « Réchauffement climatique : et si nous plantions des micros-forêts ? ».  
Etude en cours.
- Postulat de Mme Denise Lattion (PLR), déposé le 5 octobre 2023, « Gymnase du Chablais : situation et perspectives locales ».  
Etude en cours.

**DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.****POSTULATS**

- Postulat de M<sup>me</sup> Johanna Beck, déposé le 7 décembre 2023, «Pour la production d'électricité solaire photovoltaïque grâce aux toits des bâtiments communaux».

Refus de prendre en considération (bouclé).

**INTERPELLATIONS**

- Interpellation des Verts et Ouverts «Remblayage de l'Etang du Marais, quelle évolution?».

Répondu le 11.05.23.

- Interpellation de M<sup>me</sup> Johanna Beck (Verts) «Pénurie annoncée et économie d'énergie 2022–23, qu'en est-il?».

Répondu le 11.05.23.

- Interpellation de M. Jacques Vacheron (PLR) «Quelle serait l'énergie et le nombre de KWH généré par les toits des bâtiment communaux?».

Répondu le 11.05. 23.

- Interpellation de M. Louis Goy (Verts) «Quelle est la consommation d'eau du Golf de Montreux sis à Aigle?».

Répondu le 5.10.23.

- Interpellation de M. Samuel Obi (Verts) «Subventions aux abonnements Mobilis».

Répondu le 5 octobre 2023.

- Interpellation M<sup>me</sup> Nathalie Gonzales (PLR) et M. Pierre Calore (PSA) relative aux postulats du 25.11.2021.

Répondu le 2 novembre 2023.

- Interpellation de M. Marcel Jacques Bacca (AE) «Travaux actuels dans le centre-ville (art. 34 LC)».

Réponse donnée le 5 octobre 2023.

- Interpellation de M. Stephane Tille (UDC) «Chaufage à distance : du CO<sub>2</sub> d'origine fossile en toute impunité».

Répondu 7 décembre 2023.

**INTERPELLATIONS**

- Interpellation de M. Philippe Pasche (PLR) «Linfo vs LC».

Etude en cours.

- Interpellation du groupe PLR concernant incivilités, deal de rue et insécurité.

Etude en cours.

**RÉSOLUTIONS**

Il n'y a pas eu de résolution en 2023.

**QUESTIONS INDIVIDUELLES**

- Question de M. Jean-François Schnegg (Verts) «Pour une politique favorable à la biodiversité».

Répondu le 30 mars 2023.

- Question de M. Alexandre Favre (PLR) «Pont du Larrevoin».

Partiellement répondu le 30 mars 2023, réponse écrite à venir.

- Question de M<sup>me</sup> Johanna Beck (Verts) «Action coup de balai 2023».

Répondu le 11 mai 2023.

- Question de M<sup>me</sup> Anne Croset (AE) «CAD : La Municipalité a-t-elle respecté son obligation d'information ?»

Répondu le 7 décembre 2023.

## DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

### VŒUX

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du préavis municipal N°2022-14 (demande de crédit pour financer les études afin d'étudier la faisabilité de créer une gare souterraine liée à la réalisation d'un tronçon commun pour l'AL et l'ASD).

#### ■ Vœu 1

En l'état des informations reçues, une majorité de la Commission estime que la variante en surface à deux tronçons semble préférable. Cependant, la Commission n'a pas à se prononcer pour l'une ou l'autre des variantes dans le cadre de ce préavis. Elle souhaite donc que ce crédit d'étude permette un choix éclairé.

#### ■ Vœu 2

A cette fin, nous souhaiterions que les éléments manquant concernant la pertinence des diverses variantes soient évalués et présentés (perspectives de financement, faisabilité de la cadence dans un seul tunnel, incidences sur le foncier, perspectives d'évolution de la mobilité, positions de la DGMR et de l'OFT, etc.).

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis municipal N°2023-07 relatif à la réponse au postulat de Mme Genoud et consorts, déposé le 17 juin 2022 et intitulé «Gratuité des transports publics aiglons pour sa population à commencer par les enfants et les séniors ? Pourquoi pas!».

#### ■ Vœu 1

Souhaite qu'un bilan soit réalisé et présenté au Conseil communal début 2025 sur une année complète de subvention communale (2024), indépendamment de l'acceptation ou non de l'amendement proposé.

#### ■ Vœu 2

Souhaite que la Municipalité étudie une possible extension de la subvention communale au-delà de la zone 80, par exemple au périmètre de MobiChablais, une fois la tarification MobiChablais définie et stabilisée. La subvention étendue ne devra pas nécessairement être identique à celle en vigueur à ce moment. Cette étude devrait idéalement inclure une éventuelle unité de subventionnement des abonnements par les communes partenaires de MobiChablais

#### ■ Vœu 3

Souhaite que la Municipalité étudie d'autres solutions envisageables et moins onéreuses concernant le transport des élèves qui bénéficient actuellement de la solution «taxi» (Route de Verchiez et Chemin du Marais Verdet) et du bus TPC dédié (Fontanney), notamment avec les 3 familles concernées.

Les trois vœux ont été pris en compte par la Municipalité.

**DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.****VŒUX**

**Vœux de la Commission des finances sur le budget ordinaire 2024.**

**| Vœu 1**

En ce qui concerne les charges intercommunales, incite à écouter les vœux du CC, à savoir une maîtrise de ce poste.

**| Vœu 2**

Ne souhaite pas remettre en question l'organisation de l'EPOC mais incite à trouver une diminution et maîtrise des coûts ou plutôt de trouver un équilibre afin que ces coûts n'exploseront pas pour les Communes. Par exemple, qu'en est-il des recettes, peut-on les augmenter ? Il nous a été dit que Bex ne possède pas de radar « fixe » tandis qu'Aigle et Ollon oui. Pourquoi ces différences d'équité entre communes ?

**Vœux de la Commission de gestion dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2022.**

**| Vœu 1**

La Municipalité est priée de bien vouloir partager le fichier Excel du tableau de bord des préavis et l'en remercie d'avance.

Vœu pris en compte par la Municipalité.

**Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du préavis municipal N° 2023-13 (plan stratégique de redynamisation du centre-ville d'Aigle).**

**| Vœu 1**

l'EPOC est intégrée dans la gestion et la mise en place des commerçants du marché afin d'éviter l'anarchie et la loi du plus fort.

**| Vœu 2**

L'application est une application « ville d'Aigle » et pas uniquement une application des commerçants.

**| Vœu 3**

Des idées plus simples et plus axées sur le porte-monnaie du consommateur soient creusées. Comme des bons à dépenser en rapport avec des évènements tels que la rentrée de classe ou autres.

Les trois vœux ont été pris en compte par la Municipalité

**Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du préavis municipal N° 2023-14 (demande de crédit d'ouvrage pour le projet de réaménagement de la place du Marché).**

**| Vœu 1**

Souhaite que le titre du préavis soit modifié comme suit: « La demande de crédit d'ouvrage pour le projet de réaménagement de la Place du Marché et de ses alentours ».

## DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

### OBSERVATIONS

**Observations de la Commission de gestion dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2022.**

**Observation N° 1**

Concernant le préavis N° 2016-03 « La vente et la démolition du bâtiment Margencel 13 ainsi que la réalisation d'un giratoire », le permis d'habiter n'a toujours pas été remis à la COGEST pour clôturer l'examen.

Observation prise en compte

**Observation N° 2**

Concernant le Préavis N° 2013-08 « Regroupement sur un seul site de la Bibliothèque municipale, du Crime Parfait et de la ludothèque, incluant la création d'une médiathèque » et N° 2015-13 « L'achat de l'ancienne scierie, Rue du Molage 37 et l'aménagement du 1<sup>er</sup> étage, en vue du déménagement de la bibliothèque municipale d'Aigle », le fait que le dossier ait échappé à son contrôle interpelle la COGEST. Il y a lieu de mettre en place un processus qui couvre ce risque.

Observation prise en compte

### PÉTITIONS

**Pétition de Brigitte Roulin « WC public à la place des couleurs ».**

Etude en cours.



## VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2023

---

L'assemblée de commune a été convoquée à 4 reprises (3 en 2022) pour se prononcer sur les objets suivants.

### 12 MARS 2023

#### VOTATION COMMUNALE

Referendum communal portant sur la question suivante «Acceptez-vous la décision du Conseil communal du 17 juin 2022 acceptant le préavis municipal N° 2022-04 relatif à la modification du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique?».

Oui	Non	Participation
-----	-----	---------------

	32.9 %	67.1 %	30.1 %
--	--------	--------	--------

### 18 JUIN 2023

#### VOTATIONS FÉDÉRALES

Mise en œuvre du projet de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises.

Oui	Non	Participation
-----	-----	---------------

	78.5 %	21.5 %	42.37 %
	85.7 %	14.3 %	41.11 %
	85.56 %	14.44 %	34.8 %

Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique.

Oui	Non	Participation
-----	-----	---------------

	59.1 %	40.9 %	42.54 %
	69.5 %	30.5 %	41.14 %
	62.57 %	37.43 %	34.8 %

Modification du 16 décembre 2022 de la loi COVID-19.

Oui	Non	Participation
-----	-----	---------------

	61.9 %	38.1 %	42.48 %
	68.15 %	31.85 %	41.14 %
	64.52 %	35.48 %	34.8 %

### 12 MARS 2023

#### VOTATION CANTONALE

Initiative populaire «Pour la protection du climat».

Oui	Non	Participation
-----	-----	---------------

	62.72 %	34.98 %	41.77 %
	56.42 %	40.85 %	34.8 %

### 24 OCTOBRE 2023

#### ÉLECTIONS FÉDÉRALES

##### Election au Conseil des Etats (1<sup>er</sup> tour)

Est élu:  
Pierre-Yves Maillard 52.30 %

##### Election au Conseil national

19 sièges pour le Canton de Vaud

Sont élus:

Pierre-Yves Maillard (PSV)	73 626 suffrages
Roger Nordmann (PSV)	55 530 suffrages
Samuel Bendahan (PSV)	55 404 suffrages
Jacqueline de Quattro (PLR)	51 513 suffrages
Brigitte Crottaz (PSV)	51 241 suffrages
Pascal Broulis (PLR)	49 806 suffrages
Olivier Feller (PLR)	46 717 suffrages
Jean Tschopp (PSV)	42 363 suffrages
Jessica Jaccoud (PSV)	41 475 suffrages
Laurent Wehrli (PLR)	41 340 suffrages
Sophie Gigon Michaud (Verts)	35 694 suffrages
Jacques Nicolet (UDC)	34 453 suffrages
Raphaël Mahaim (Verts)	32 608 suffrages
Léonore Porchet (Verts)	31 516 suffrages
Michaël Buffat (UDC)	30 883 suffrages
Yvan Pahud (UDC)	30 615 suffrages
Sylvain Freymond (UDC)	28 505 suffrages
Céline Weber (V'Lib)	13 754 suffrages
Isabelle Chappuis (Le Centre)	7 616 suffrages

### 12 NOVEMBRE 2023

#### ÉLECTIONS FÉDÉRALES

##### Election au Conseil des Etat (2<sup>e</sup> tour)

Est élu:  
Pascal Broulis 53.60 %

**COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL POUR LA LÉGISLATURE 2021–2026****COMMISSION DE GESTION**

BELLWALD	Philippe
CHESEAUX	Martine
DINI	Mito
GOY	Louis
SCHWEITZER	Pierre-Alain
TILLE	Stéphane
ZOLLER	Cyril

**COMMISSION DES FINANCES**

BACCA	Marcel-Jacques
BADAN	Patrice
BOREL	Bernard
CRAUSAZ	Virginie
FUCILE	Roberto
ROULIN	Brigitte
SPUEHLER	Christian

**COMMISSION DE RECOURS  
EN MATIÈRE DE TAXES ET D'IMPÔTS**

BADAN	Patrice
BORBOEN	Gwendoline
BRELAZ	Pierre-Yves
Vacant	<i>Greffière</i>
HONKOU	Raphaël
KRUMEL	Catherine
PASCHE	Philippe

*Président*

**COMMISSION PERMANENTE  
AUX OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

BORBOEN	Gwendoline
FRACHEBOUD	Christiane
GENOUD	Marie-Dominique
KAPPELER	Philippe
OLLOZ	Philippe
ORIOL	Sylvain
SIERRA	David

*Présidence par tournus***COMMISSION DE SUPERVISION EEG**

BADAN	Didier
BECK	Johanna
BELLWALD	Philippe
CLAUDEL	Michel
FAVRE	Alexandre
PASCHE	Philippe
ZOLLER	Cyril

*Président*

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
DU STAND DE TIR DES GRANDES-ÎLES D'AMONT  
(MEMBRES AIGLONS)**

DUROUX	Jean-Luc *
CROSET	Jean-François, Président
DELADOEY	Luc
DRAPEL	Marc-Olivier
DROZ	Madeleine
TUMURBAATAR	Jargal
MAYOR	Jean-Luc
PONS	Laurent
MUTZENBERG	Jean-Michel <i>Suppléant</i>

*\* Membre du Comité de direction de l'Association***ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
DE LA POLICE DU CHABLAISS VAUDOIS**

DUROUX	Jean-Luc *
BURNIER	Laurence
CROSET	Jean-François
FAVRE	Alexandre
FUCILE	Roberto
LUSSAMAKI	Okita
MAYOR	Jean-Luc
SCHNEGG	Jean-François

*\* Membre du Comité de direction de l'Association***ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES  
DE LA RÉGION D'AIGLE**

ALLORA	Maude *
HONKOU	Raphaël
MAYOR	Jean-Luc <i>Désigné par la Municipalité</i>
BACCA	Marcel-Jacques
CHIAPPOLINO	Yvan
JEANFAVRE	Yves
OBI	Samuel
ISOZ	Sylvie <i>Secrétaire</i>

*\* Membre du Comité de direction de l'Association***ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
«ORGANISATION RÉGIONALE  
DE LA PROTECTION CIVILE»**

MONTANGERO	Stéphane *
DUROUX	Jean-Luc <i>Désigné par la Municipalité</i>
OBI	Samuel
OLLOZ	Philippe
TUMURBAATAR	Jargal

*\* Membre du Comité de direction de l'Association*

# MUNICIPALITÉ

## RÉPARTITION DES DICASTÈRES DÈS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2024

### M. GRÉGORY DEVAUD, SYNDIC

#### **Administration générale**

- Administration
- Ressources humaines
- Communication
- Informatique
- Communautés religieuses
- Dossiers transversaux

#### **Territoire**

- Urbanisme
- Espaces publics
- Domaines

#### **Economie**

- Politique régionale
- Relations extérieures
- Promotion économique

#### **Office de la population**

- Vignes et Caves

*Suppléance:* Vice-président(e)

### M. JEAN-LUC DUROUX, MUNICIPAL

#### **Finances**

- Comptabilité
- Boulements
- Planifications
- Fiscalité

#### **Sécurité**

- Police intercommunale
- Affaires militaires et sanitaires
- Police du commerce
- Signalisation – sécurité

#### **Travaux publics**

- Voirie et entretien
- Gestion des déchets, cimetière
- Routes et infrastructures
- Sécurité au travail

*Suppléant:* M. Fabrice Cottier

### M<sup>me</sup> MAUDE ALLORA, MUNICIPALE

#### 1<sup>ère</sup> VICE-PRÉSIDENTE

#### **Affaires sociales**

- Cohésion sociale
- Solidarité et intégration
- TSHM
- Jeunesse
- Etablissements scolaires

#### **Informatique**

#### **MSST**

#### **Assainissement**

- Epuration
- STEP régionale
- Gestion de l'eau potable

*Suppléant:* M. Stéphane Montangero

### M. STÉPHANE MONTANGERO, MUNICIPAL

#### **Environnement et mobilité**

- Développement durable
- Energie
- Espaces verts
- Eclairage public
- Forêts
- Réseau cyclable
- Mobilité douce
- Transports publics

#### **SDIS – protection civile**

#### **Patrimoine**

- Culture
- Médiathèque
- Tourisme et promotion
- Commerce local

*Suppléante:* M<sup>me</sup> Maude Allora

### M. FABRICE COTTIER, MUNICIPAL

#### **Bâtiments communaux**

- Parc immobilier

#### **Gérances / Baux à loyer**

#### **Conciergerie**

#### **Sport**

- Activités physiques
- Infrastructures sportives
- Promotion de la santé

#### **Constructions**

- Police des constructions
- Sécurité des chantiers

*Suppléant:* M. Jean-Luc Duroux

En 2023, la Municipalité a tenu 47 séances ordinaires et 3 séances extraordinaires, (en 2022, la Municipalité avait siégé à 45 reprises).

Elle a adressé 16 préavis au Conseil communal (16 en 2022).



La Municipalité d'Aigle in corpore, avec de gauche à droit: Fabrice Cottier, Jean-Luc Duroux, Grégory Devaud, Maude Allora et Stéphane Montangero.  
© Sieber Photos

## DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

---

La Municipalité a désigné les personnes suivantes pour la représenter dans les instances (associations, fondations, etc.) où elle a des intérêts.

- Aide dentaire**  
M. Allora
- Association Alpes vivantes**  
S. Montangero
- Association AMIS**  
M. Allora
- Association Centre de Secours et d'Urgences du Chablais et des Alpes vaudoises**  
S. Montangero
- Association du Château d'Aigle et de ses musées**  
S. Montangero
- Association intercommunale «ORPCi District d'Aigle» – Comité directeur**  
S. Montangero
- ORPCi – Conseil intercommunal**  
J.-L. Duroux
- Association intercommunale de police du Chablais vaudois (EPOC) – Comité de direction**  
J.-L. Duroux
- Association intercommunale du Stand des Grandes Iles d'Amont (ASGIA) – Comité de direction**  
F. Cottier – J.-L. Duroux
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA) – Comité de direction**  
M. Allora – Ch. Roussy
- AERA – Conseil intercommunal**  
J.-L. Mayor
- Association Jeunesse Aiglonne AJA**  
M. Allora – J.-L. Duroux
- Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile ASANTE SANA**  
M. Allora
- Association régionale de l'action sociale d'Aigle et du Pays d'Enhaut (ARASAPE) – Comité de direction**  
M. Allora
- ARASAPE – Conseil intercommunal**  
S. Montangero
- Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses – Comité directeur**  
S. Montangero
- Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme – Répondant communal en matière d'intégration**  
M. Allora
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Conseil d'administration (suppléant)**  
G. Devaud
- CIP – Représentants employeurs**  
M. Allora – F. Cottier – J.-L. Duroux
- Association Canal9 / Kanal9 – Comité**  
N. Zufferey
- Centre régional travail et orientation CRTO**  
M. Allora
- Chablais Région – Comité**  
G. Devaud
- Commission de l'Ecole professionnelle commerciale (EPCA)**  
M. Allora
- Commission exécutive ECF Grande Eau 2**  
J.-L. Duroux
- Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV) – Comité**  
S. Montangero
- Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV) – GT « Mobilité / Transports publics touristiques »**  
S. Montangero
- Coopérative Cité-Derrière – Conseil d'administration**  
M. Allora
- Déchets carnés - abattoirs**  
J.-L. Duroux
- Efflot des Veyges**  
J.-L. Duroux
- Entente intercommunale du SDIS Chablais**  
S. Montangero
- Etat-major local en cas de catastrophe**  
S. Montangero
- Festi'Brad**  
J.-L. Duroux
- Fondation chablaisienne d'aide à l'insertion**  
M. Allora – I. Rime
- Fondation Clin d'Oeil**  
M. Allora
- Fondation de l'Ecole de musique d'Aigle**  
S. Montangero
- Fondation des Maisons de retraite du District d'Aigle**  
M. Allora
- Fondation du Centre Mondial du Cyclisme (CMC)**  
G. Devaud
- Fondation La Monneresse**  
M. Allora
- Groupement des propriétaires de vignes d'Aigle-Vevey-Lavaux**  
G. Devaud

## DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

- | **Groupement pour la promotion des vins d'Aigle**  
S. Montangero
- | **Ludothèque**  
S. Montangero
- | **Mérites aiglons**  
F. Cottier–J.-L. Duroux
- | **Radio Chablais – Conseil d'administration**  
G. Devaud
- | **SATOM SA – Conseil d'administration**  
J.-L. Duroux
- | **Sté Coopérative Piscine et Minigolf d'Aigle**  
F. Cottier–J.-L. Duroux
- | **Sté du Gaz de la Plaine du Rhône SA**  
G. Devaud
- | **Sté immobilières L'Emeraude et Le Toucan**  
F. Cottier
- | **Transports Publics du Chablais SA**  
G. Devaud
- | **Union des Communes Vaudoises (UCV)**  
– Groupe des villes  
G. Devaud
- | **Union des Sociétés Locales Aiglonnes (USLA)**  
F. Cottier

## AUTORISATION DE PLAIDER

Le Conseil communal accorde à la Municipalité, lors de chaque début de législature une autorisation générale de plaider pour la législature (préavis N° 2016-13). Cela évite d'avoir à convoquer spécialement le Conseil pour chaque litige, y compris ceux de peu d'importances. En contrepartie, toutes les informations concernant ces litiges figurent dans le rapport de gestion annuel. Le Conseil communal et la population ont ainsi tous les renseignements concernant les litiges en cours et clos durant l'année.

L'autorisation de plaider est remise, conformément à l'article 68, lettre b, du Code de procédure civile vaudois, accompagnée d'une procuration de la Municipalité, à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la Commune lorsqu'un dossier fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) ou ensuite au Tribunal fédéral (TF).

Cette délégation est devenue, au fil des années, indispensable. Effectivement, de plus en plus de personnes ou de sociétés déposent des recours. Les intervenants sont toujours accompagnés d'un homme de loi, si possible spécialiste en la matière, lorsqu'ils formulent un recours à la CDAP, voire à la juridiction supérieure. Pratiquement toutes les communes sont obligées de pratiquer de cette manière.



Millésime 2022 de Promenade des Arts, le chasselas bio de la Commune.

© D. Brooks

## AUTORISATION DE PLAIDER

---

Pour 2023, les dossiers suivants ont été en main d'un homme de loi.

- Recours de M. C.-P. Ghiringhelli contre la décision de la Municipalité du 28 juin 2023 ordonnant la réalisation de diverses mesures de protection incendie sur les bâtiments du Moulin Neuf, parcelle N° 3994.**

La mise en conformité incendie n'ayant pas été réalisée par le propriétaire du Moulin Neuf, la Municipalité a ordonné par décision du 28 juin 2023 de mettre en conformité ces bâtiments. M. Ghiringhelli a fait recours contre cette décision.

Par arrêt du 18 décembre 2023, la CDAP a rejeté le recours et confirmé la décision de la Municipalité.

- Recours J.-Y. Delapierre contre la décision du Département de la Culture, des Infrastructures et des Ressources Humaines, du 2 juin 2022 approuvant le projet de dé cadastration du Chemin de l'Hôpital devant le futur gymnase – parcelle N° 1104, dp 1118, 1152, 1269 et 1271).**

Le recourant a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la dé cadastration du Chemin de l'Hôpital devant le futur gymnase. Les motivations principales sont la fermeture de ce tronçons jugé indispensable au trafic dans le quartier. L'opposition ayant été levée, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 13 juillet 2022. Le 26 septembre 2022, cette dernière instance a suspendu la cause jusqu'à droit connu sur les décisions à intervenir concernant le PAC N° 366 « Gymnase du Chablais ».

Le dossier suit son cours, il est lié au recours ci-dessous.

- Recours Association de défense des intérêts des habitants du quartier Petit-Chêne et Grand-Chêne contre la décision du département des institutions, du territoire et du sport (DITS) du 8 juin 2023 levant son opposition et approuvant le plan d'affectation communal N° 366 Gymnase du Chablais, sis sur la Commune d'Aigle.**

- Recours Jean-Yves Delapierre contre la décision du Département des Institutions, du Territoire et du Sport (DITS) du 8 juin 2023 levant son opposition et approuvant le plan d'affectation communal N° 366 Gymnase du Chablais sur la Commune d'Aigle.**

Les recourants s'opposent à l'approbation du plan d'affectation cantonal permettant la construction du futur Gymnase du Chablais. Le principal grief étant les nuisances qui seront générées par le gymnase en termes de circulation routière et d'utilisation publique des infrastructures sportives et scolaires. La CDAP a levé l'effet suspensif de ce recours permettant à la Commune de mettre à l'enquête publique le projet de construction du gymnase. Les recourants ont également formé opposition à ce projet.

Le dossier suit son cours.

- Recours J.-Y. Delapierre, N. et C. Loyer, J. Et P. Piconmena, E. et C. Rouge et F. et A. Vindry contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 26 octobre 2022 (mise en conformité d'une place en pavés pour les véhicules et pose d'un cabanon de jardin sur la parcelle N° 1369).**

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de mise en conformité d'une place en pavés pour les véhicules et pose d'un cabanon de jardin sur la parcelle N° 1369. Les motivations principales sont le non-respect de la destination de la zone et des distances aux limites. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 7 décembre 2022.

Le dossier suit son cours.

- Recours Jean-Yves Delapierre et consorts contre les décisions de la Municipalité d'Aigle du 26 juin 2023 levant leur opposition et délivrant le permis de contruire pour le changement de toiture de l'habitation, la pose de capteurs solaires, l'installation d'une PAC air-eau et la création d'une terrasse avec muret d'enceinte sur la parcelle N° 1369.**

Les recourant ont fait recours contre le permis délivré par la Municipalité invoquant que le projet n'est pas conforme au règlement en vigueur et qu'il va générer des nuisances pour le voisinage.

## AUTORISATION DE PLAIDER

---

- I Recours de Inge et Jean Anex contre l'arrêt de la CDAP du 27 avril 2023 concernant la zone réservée centre-ville.**

Les recourants ont fait recours au Tribunal fédéral contre l'arrêt de la CDAP qui rejetait le recours contre la décision rendues les 28 septembre 2021 et 11 janvier 2022 par le Conseil communal d'Aigle, respectivement la Cheffe du Département des institutions et du territoire.

Les échanges d'écritures au Tribunal sont terminés. On attend désormais la décision de la Haute Cour.

Le dossier suit son cours.

- I Recours société générale d'affichage SGA contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 15 juin 2023 refusant l'installation de supports publicitaires sans éclairage le long de la Route d'Evian, parcelle N° 1015.**

Par décision du 15 juin 2023, la municipalité a refusé l'installation de supports publicitaires sans éclairage le long de la route d'Evian sur la parcelle N° 1015. Recours a été interjeté de cette décision le 18 juillet 2023.

Le 30 janvier 2024, la CDAP a rejeté le recours.

- I Recours Taxi Central Gharbi et Hitchem Khemila My Taxi Sàrl contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 25 juillet 2023 (répartition des concessions de taxi).**

A une date qui ne ressort pas clairement du dossier et le 25 août 2023, les 2 entreprises visées en titre ont interjeté recours de la décision du 25 juillet 2023.

L'avance de frais n'ayant pas été versée, les recours ont été déclarés irrecevables le 24 octobre 2023.

- I Recours Louis Goy et consorts du 22 mai 2023 contre décision de la Municipalité autorisant l'abatage d'un cypès.**

Le 27 octobre 2023, le recours a été retiré.

- I Recours Gaznat SA contre décision de la Municipalité d'Aigle du 15 février 2023 levant son opposition et délivrant un permis de construire (changement d'affectation d'une halle de stockage / création d'une halle de production de matières agricoles).**

Le 25 septembre 2023, la décision de la Municipalité a été annulée au motif que l'OFEN aurait dû être consulté.

- I Recours Alain Imhof contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 23 août 2023 levant son opposition et délivrant le permis de construire un abri à vélo, isolation d'un cabanon, pose d'un jacuzzi et pompe à chaleur.**

Le 31 octobre 2023, le recours a été déclaré irrecevable.

**COMMISSIONS MUNICIPALES****COMMISSION ÉNERGIE ET CLIMAT****COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2023**

ALLENBACH	Marc	<i>Municipale</i>
ALLORA	Maude	
DELADOEY	Luc	
DERIAZ	Sébastien	<i>Délégué au plan climat communal</i>
KRÜMEL	Catherine	
MONTANGERON	Stéphane	<i>Municipal et Président</i>
RANC	Philippe	
SCHWEIZER	Pierre-Alain	
TILLE	Stéphane	

**ACTIVITÉS**

La Commission Energie et Climat s'est réunie à trois occasions en 2023. Les deux premières séances ont permis de présenter les divers projets menés en 2023, notamment pour tout ce qui concernait le Fonds durable et les subventions liées (préavis N° 2023-12). Une troisième séance a été consacrée spécifiquement aux objectifs et à la stratégie du Plan climat aiglon.

**COMMISSION URBANISME ET MOBILITÉ****COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2023**

ALLENBACH	Marc	
		<i>Suppléante: TUMURBAATAR Jargal</i>
CROSET	Anne	
		<i>Suppléant: CROSET Jean-François</i>
DELALOYE	Fiona	
		<i>Suppléant: DELADOEY Luc</i>
DEVAUD	Grégory	<i>Président</i>
DUPONT	Harry	
		<i>suppléant: BERSIER Bruno</i>
JANKOVIC	Igor	
		<i>Suppléant: OBI Samuel</i>
MAYOR	Jean-Luc	
		<i>Suppléante: FRACHEBOUD Christiane</i>
MONTANGERON	Stéphane	<i>Municipal</i>

+ 6 représentants de la société civile et 3 collaborateurs de la Commune

BISSEGGER	Ralph	
DANI	Lauriane	
IMOHLZ	Julie	
MACCAGNAN	Sandra	
MARTIN	Emile	
MATTHEY	Maximilien	<i>SPBEU</i>
NANTERMOD	Alexis	<i>SPBEU</i>
OPPLIGER	David	
ROULIN	Cynthia	<i>SPBEU</i>

**ACTIVITÉS**

La commission d'urbanisme s'est réunie le 15 juin 2023 pour traiter essentiellement le dossier du Plan d'affectation communal qui a été transmis au canton pour examen préalable.

## COMMISSIONS MUNICIPALES

### COMMISSION DU FEU

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2023			ACTIVITÉS
BOCHUD	Guy	<i>Municipal Corbeyrier</i>	Pour mémoire, la Commission consultative du feu est l'organe de pilotage non décisionnel de l'Entente inter-communale du SDIS Chablais, réunissant les Communes d'Aigle, d'Yvorne et de Corbeyrier.
ISOZ	Maxime	<i>Municipal Yvorne</i>	
MONTANGERO	Stéphane	<i>Municipal Aigle et Président</i>	
MERLI	Raphaël		
PONS	Laurent		Elle s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter notamment des comptes 2022 et du budget 2024. Elle a poursuivi ses réflexions sur la problématique de la disponibilité du personnel, afin de garantir un effectif suffisant lors des interventions de jour et des charges administratives toujours plus élevées. Le groupe de travail ad hoc a poursuivi ses travaux, avec une entreprise externe pour l'aider à évaluer les différentes mesures à proposer et les collaborations à développer avec les autres SDIS voisins, en particulier le SDIS Salines, avec lequel des synergies sont recherchées.
ROSE	Fabrice	<i>Commandant SDIS</i>	
TAUXE	Alexia		
TAVERNEY	Marc	<i>Chef DPS et DAP SDIS</i>	
			Elle a également procédé au recrutement et proposé aux 3 municipalités un nouveau Quartier-maître, M. Herzog ayant fait valoir ses droits à une retraite anticipée. Ainsi, Mme Daphné Savary a été engagée. Elle est entrée en fonction le 01.09.2023 et a rejoint l'Etat-major.



Promenade de la Grande-Eau

© D. Marechal

## COMMISSIONS MUNICIPALES

### COMMISSION SOCIALE ET INTÉGRATION

#### COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2023

ALLORA	Maude	<i>Présidente</i>
DROZ	Madeleine	
GENOUD	Marie-Dominique	
GOSTELI	Danielle	
HELLER	Didier	<i>Paroisse protestante</i>
JOLLIEN	Clotilde	<i>Paroisse catholique</i>
NEGRI	Sonia	AAS
PEROTTI	Sylvie	AAD
KAPPELER	Philippe	
SCHWEIZER	Corinne	
TILLE	Stéphane	

#### ACTIVITÉS

La commission s'est réunie une fois en 2023, il a été évoqué l'idée d'élargir cette commission à des acteurs de l'intégration sur notre commune. Ce travail continuera en 2024 sur la réflexion et les but de cette commission.

Les aides suivantes ont été distribuées :

#### I Aide communale en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI et PC

Un montant de Fr. 200 est accordé à chaque personne répondant aux critères suivants:

- Être au bénéfice d'une prestation financière mensuelle de la PC AVS/AI (prestation complémentaire cantonales AVS/AI) durant le quatrième trimestre de l'année civile.
- Être domicilié sur la commune depuis:
  - 5 ans pour les personnes de nationalité suisse;
  - 10 ans pour les étrangers et apatrides.

Fr. 65 000 ont été distribués pour cette aide.

#### I Aide communale en faveur des personnes placées dans une institution publique ou privée

Les personnes placées dans une institution du type EMS, maison de repos ou établissement analogue, ayant gardé domicile à Aigle répondant aux critères du point 1 recevront durant le courant du mois de décembre un présent en lieu et place d'une aide financière. Le contrôle est effectué par l'Agence des assurances sociale d'Aigle (AAS), le paiement par le service des finances.

Fr. 488.50 ont été distribués en cadeau.

#### I Bons connaissance 3

En 2023, chaque personne atteignant l'âge de la retraite s'est vu offrir un bon de Fr. 50 à faire valoir auprès de Connaissance 3. Ces bons donnent la possibilité aux personnes intéressées de recevoir une carte de membre, qui leur permettra de participer à prix réduit aux activités et conférences proposées par Connaissance 3 durant la saison 2022–2023 (de septembre 2022 à fin août 2023).

#### I L'animation du 3<sup>e</sup> âge: sortie des ainés

Le 26 mai 2023, environ 130 ainés de notre commune ont répondu à l'invitation pour une sortie. Après trois années blanches dues à la situation sanitaire, nos ainés se sont réunis avec beaucoup de plaisir. Ils se sont rendus à St-Maurice pour une visite à choix soit de l'exposition des Schtrompf au château ou à la grotte aux fées ou pour une visite de l'Abbaye. Après les visites, un repas convivial s'est déroulé à la maison de la famille à Verrolliez. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et le partage.

#### I L'aide communale : fonds de secours / demande d'urgence

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2023.

#### I Sacs poubelles taxés

Quelques demandes pour des sacs poubelles taxés ont été faites auprès du Service des finances.

## COMMISSIONS MUNICIPALES

---

### COMMISSION DE JUMELAGE

---

#### ACTIVITÉS

Une rencontre entre la Municipalité et la commission de jumelage démissionnaire a eu lieu au mois de mai 2023.

A la suite de discussions nourries sur l'avenir de cette commission, la Municipalité a esquissé plusieurs pistes. Mais force fut de constater que les conditions cadre pour un jumelage tel qu'il existait ont passablement évolué, encore plus depuis le COVID. La Municipalité, a chaleureusement remercié l'ensemble des membres de la commission démissionnaire.

Les réflexions quant au fonctionnement de cette commission de jumelage et aux perspectives qu'elle pourrait avoir continuent, notamment en ce qui concerne nos liens institutionnels avec les Autorités de nos villes jumelles.

### COMMISSION D'ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES

---

#### COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2023

DAVID	Viviane	<i>Conservatrice adjointe</i>
DUROUX	Jacques,	<i>Délégué de la Commune</i>
MAYENCOURT	Francine	<i>Vice-présidente</i>
PERLOTTO	Alain	<i>Conservateur du registre foncier des districts d'Aigle et Riviera</i>

#### ACTIVITÉS

Durant l'année sous revue, la Commission s'est réunie lors de 3 séances pour traiter ses différents dossiers. La Commission a effectué 5 visites d'immeuble. Elle a traité une demande de révision.

Elle n'a eu à traiter aucun recours de première instance. L'année 2023 a donné lieu à une légère augmentation du nombre de dossiers traités. D'autre part, le montant des transactions immobilières est en légère augmentation ce qui devrait générer des revenus de taxes et impôt foncier en légère progression.

### COMMISSION JEUNESSE

---

#### COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2023

ALLORA	Maude	<i>Présidente et Municipal</i>
BAJRSAM	Uka	<i>SEMO</i>
BRUNNER	Pascal	<i>SEMO</i>
C.-ROSSET	Aude	<i>Secrétaire</i>
CHINELLI	Domenico	<i>EPOC</i>
DELOOZ	Sandrine	<i>PROFA</i>
DUMOULIN	Célia	<i>AJA</i>
GIGON	Géraldine	<i>Edu. en milieu scolaire</i>
HOMBERGER	Jean-Jacques	<i>TSHM</i>
KERN	Michel	<i>Resp. du service proximité/prévention</i>
		<i>EPOC</i>
PISTORIUS	Amélie	<i>Coord. régionale EVAM</i>
RAMEL	Christian,	<i>Association AMIS</i>
REBETEZ	Frédérique	<i>Directrice EPS Aigle</i>
SAUGY	Joëlle	<i>Association AMIS</i>
TACK	Monica	<i>Conseillère PEMS</i>
TISSIÈRE	Sandra	<i>Responsable PEMS AV</i>
ZOLLER	Cyril	<i>AJA</i>

#### ACTIVITÉS

La commission a siégé trois fois en 2023 dans le but d'échanger sur la jeunesse. Les discussions portent sur les besoins et les idées des jeunes. Cette plateforme se veut un partage d'expériences sur des situations identifiées afin d'élaborer des stratégies pour notre jeunesse.

Lors de la séance de juin, Mme Panos Gissler est venue présenter l'association « Jardin des parents » qui soutient la parentalité et la prévention. Une rencontre a été mise en place en novembre dans le bâtiment du Semo Chablais à Aigle. Cette rencontre n'a pas rencontré le succès escompté. Des réflexions sont en cours concernant la communication de ces rencontres afin de toucher les parents et les pérenniser à Aigle.

Lors de sa séance du mois de juin, la doctoresse Francini, gynécologue, est venue présenter l'association « DONII » et les cafés gynéco qui sont organisés. Ce projet est soutenu par la DGCS. Les personnes visées sont la population bas seuil, personnes isolées ou marginalisées qui auraient perdu confiance dans le système de santé par exemple. L'association « DONII » a également participé à la Fête des Couleurs avec un stand.

Le groupe de travail pour le memento à l'attention des parents a continué ses travaux et arrive à bout touchant. Reste à trouver un financement pour son édition.

## COMMISSIONS MUNICIPALES

### COMMISSION CULTURELLE

#### COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2023

FAILLETAZ	Eliane	
LHEMANNE	Candice	
M.-ORIOL	Marie	<i>Vice-Présidente</i>
MORARD	Jonathan	
LAROCHE-NEJI	Sarah	
SAUGY	Joëlle	
BERNEY	Jérôme	<i>Expert en musique</i>
HAMDAOUI	Khany	<i>Experte en arts de la scène</i>
PAHLISCH	Nicolas	<i>Expert en arts visuels</i>
SERAN	Abigail	<i>Experte en littérature</i>
MONTANGERON	Stéphane	<i>Municipal et Président</i>
MOESCHING	Corinne	<i>Secrétaire</i>

#### ACTIVITÉS

La commission culturelle nouvellement constituée s'est réunie à deux reprises. Lors de sa première séance, le 17 mars, elle a nommé son Président, sa Vice-Présidente et sa Secrétaire. Ces trois membres composent le bureau exécutif de la commission, qui a la charge de traiter les dossiers et demandes de subventions jusqu'à un montant de Fr. 3 000 par cas, afin que la commission puisse se concentrer sur les projets plus conséquents. Le bureau exécutif peut en tout temps se référer aux expert.e.s de la commission, dans leur domaine respectif.

La commission a pris connaissance de la synthèse de la démarche participative du 26 janvier 2023, relative à l'offre culturelle et à son développement à Aigle et a eu un premier échange à ce sujet. La commission a conclu cette séance en participant à l'ouverture officielle de la 4<sup>e</sup> édition de BD au Château.

Lors de sa seconde séance, le 28 juin, la commission a pris connaissance du postulat intitulé «Comment améliorer le soutien à la culture?», voté par le conseil communal et a échangé à ce sujet. À l'unanimité, les membres de la commission ont constaté qu'il y avait nécessité d'établir un état des lieux de la culture à Aigle via un mandat externe. Elle a décidé d'adresser sa demande à la Municipalité pour qu'elle se détermine sur l'attribution d'un tel mandat avec un cahier des charges à l'appui. La commission s'est ensuite rendue à Bex pour une visite commentée de la triennale «Bex & Arts».

Sur l'ensemble de l'année 2023, le bureau exécutif a sélectionné 20 projets qui ont bénéficié d'un soutien financier de la part de la commission culturelle.



Exposition de Frédéric Fourdinier à l'Espace Graffenried  
© Commune d'Aigle



Exposition de Marius Borgeaud à l'Espace Graffenried  
© Commune d'Aigle

## COMMISSIONS MUNICIPALES

### CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE AIGLE, YVORNE, CORBEYRIER

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2023	ACTIVITÉS
<b>Autorités municipales</b>	
ALLORA Maude	<i>Municipale et présidente</i>
Jusqu'au 31.5.2023:	
CHOLLET Edouard	<i>Syndic d'Yvorne</i>
Dès le 1.06.2023:	
BERDOZ Jean-Luc	<i>Municipal d'Yvorne</i>
DEVAUD Grégory	<i>Syndic d'Aigle</i>
Jusqu'au 31.5.2023:	
BOCHUD Guy	<i>Municipal de Corbeyrier</i>
Dès le 1.06.2023:	
CHRISTEN Christine	<i>Municipale de Corbeyrier</i>
<b>Parents d'élèves</b>	
A. BARRAGANS Karina	<i>Aigle</i>
Dès le 1.03.2023:	
BOULOT Stéphanie	<i>Yvorne</i>
CROSET Sébastien	<i>Aigle</i>
ANEX Aurélie	<i>Corbeyrier</i>
<b>Organismes concernés par l'école</b>	
BERNASCONI Christian	<i>Cartel des sociétés Yvorne</i>
CHALET Sandrine	<i>Sociétés Corbeyrier</i>
DUMOULIN Célia	<i>AJA</i>
MONTI Barbara	<i>Passeport vacances</i>
<b>Personnel de l'EPS</b>	
DI NOCERA Hervé	
MORET Audrey	
Jusqu'au 30.06.2023:	
NUTTIN Patrice	<i>Doyen en charge de direction</i>
Dès le 1.07.2023:	
REBETEZ Frédérique	<i>Directrice EPS Aigle</i>
ROSERENS-LUDE Marie-Ange	
<b>Invitées</b>	
TACK Monica	<i>Conseillère école et famille</i>
Dès le 1.12.2023:	
KRAFFT Cynthia	<i>Rep. du comité de l'APE</i>

Secrétaire tournant

## PRÉAVIS MUNICIPAUX

### PRÉAVIS DÉPOSÉS

- Préavis N° 2023-01 relatif à une demande de crédit pour l'élaboration d'un projet de requalification de la Route d'Evian.
- Préavis N° 2023-02 relatif à la levée des oppositions et la demande de crédit de construction pour le projet d'aménagement des Chemins du Grand-Chêne et de l'Hôpital et d'un passage sous voie.
- Préavis N° 2023-03 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement communal sur la taxe de séjour et sur la taxe de résidences secondaires.
- Préavis N° 2023-04 relatif à la demande de crédit pour l'assainissement et la rénovation du bâtiment du Bec d'Aigle.
- Rapport-préavis N° 2023-05 relatif à la réponse au postulat de M<sup>me</sup> Jargal Tumurbaatar (PSA et Consorts), déposé le 3 mars 2022 et intitulé « Colonie de vacances d'été accessibles aux enfants de familles en situation précaire ».
- Préavis N° 2023-06 relatif aux comptes et au rapport de gestion 2022.
- Rapport-préavis N° 2023-07 relatif à la réponse au postulat de M<sup>me</sup> Genoud (PSA et consorts), déposé le 17 juin 2022 et intitulé « Gratuité des transports publics aiglon pour sa population à commencer par les enfants et les séniors ? Pourquoi pas ! ».
- Rapport-préavis N° 2023-08 relatif à un crédit pour le réaménagement et l'ouverture du Parc Monséjour au public et réponse à la motion Bellwald « Le parc Monséjour : un espace vert à mettre en valeur ».
- Préavis N° 2023-09 relatif à la prolongation de la zone réservée « En Martinet ».
- Préavis N° 2023-10 relatif à la réfection de l'étanchéité du réservoir de Fontanney.
- Rapport-préavis N° 2023-11 relatif à la réfection de la Chaussée des Glariers et du Rond-Point du centenaire.
- Préavis N° 2023-12 relatif à la révision du règlement pour l'utilisation du fonds énergétique durable et conditions pour l'octroi des aides financières communales.
- Préavis N° 2023-13 relatif au plan de redynamisation du centre-ville d'Aigle.
- Préavis N° 2023-14 relatif à la demande de crédit d'ouvrage pour le projet de réaménagement de la Place du Marché.
- Préavis N° 2023-15 relatif au budget ordinaire pour l'année 2024.
- Rapport-préavis N° 2023-16 relatif au postulat de M. Nicolas Biffiger (PLR), déposé le 12 octobre 2021 et intitulé « Cybersécurité ».

## PRÉAVIS MUNICIPAUX

---

### PRÉAVIS BOUCLÉS

- Préavis N° 2017-14 relatif à l'aménagement de l'accès à l'UCI – Chemin de la Mélée.
- Préavis N° 2020-26 relatif à la mise à disposition de fractions des parcelles N° 2337 sise à la Route d'Evian 58 et N° 1426 sis à la Route des Ormonts et La vente des infrastructures de la STEP à l'AERA.
- Préavis N° 2021-30 relatif à la réalisation de places de stationnement vélo couvertes sur l'ensemble de la Commune (selon rapport du service des travaux).
- Préavis N° 2023-03 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement sur la taxe de séjour.
- Rapport-préavis N° 2023-05 relatif au postulat de Mme Jargal Tumurbaatar (PSA et consorts), déposé le 3 mars 2023 et intitulé « Colonie de vacances d'été accessibles aux enfants de familles en situation précaire ».
- Préavis N° 2023-09 relatif à la prolongation Zone réservée En Martinet.
- Préavis N° 2023-12 relatif à la révision du Règlement pour l'utilisation du fond énergétique durable et condition pour l'octroi des aides financières communales.

### PRÉAVIS RETIRÉ

- Préavis N° 2023-11 relatif à la Réfection des Glariers et du Rond-Point du Centenaire.

### PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2011-01 relatif à la participation aux mesures urgentes de protection contre les crues du Rhône.
- Préavis N° 2012-03 relatif à une demande de crédit pour une avance de fonds en matière d'aménagements du territoire.
- Préavis N° 2014-14 relatif à la rénovation de l'Ancienne Maison de Ville, Place du Marché 2.
- Préavis N° 2014-16 relatif à une demande de crédit pour la Rue de la Gare et la Rue Colomb – réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2014-17 relatif à une demande de crédit pour l'Avenue des Ormonts et le Pont de Revoutaz – réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2015-12 relatif à la rénovation de divers bâtiments scolaires.
- Préavis N° 2015-14 relatif à la réfection des dessertes agricoles et l'adoption du règlement sur l'entretien des chemins AF.
- Préavis N° 2016-09 relatif à la modification du collecteur des eaux usées Secteur Golf – Les Meleys.
- Préavis N° 2016-16 relatif à l'aménagement du Carrefour F.Rouge.
- Préavis N° 2016-19 relatif à la planification et révision de l'affectation générale du territoire communal.
- Préavis N° 2017-01 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle.
- Préavis N° 2017-02 relatif à un crédit complémentaire au préavis N° 2015-12 pour la construction d'un pavillon scolaire et location de modules provisoires (rénovation DDM).
- Préavis N° 2017-09 relatif à la demande de crédit pour les études préliminaires et d'avant-projets en vue de la régionalisation de l'épuration dans la région d'Aigle et la construction d'une STEP régionale à Aigle.

## PRÉAVIS MUNICIPAUX

---

### PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2018-02 relatif au Schéma directeur des espaces publics.
- Préavis N° 2018-04 relatif l'acquisition du lot N° 1 de la PPE « Le Battoir », sis sur la parcelle N° 823, Chemin de la Planchette 1.
- Préavis N° 2018-07 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'un centre de crémation et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-08 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'une halle de fabrication de charpentes et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-11 relatif à une demande de crédit complémentaire pour la réfection et réaffectation de l'ancienne Maison de Ville.
- Préavis N° 2018-12 relatif au projet d'aménagement de la cour d'école du site scolaire de la Grande-Eau (étape 1); création d'un couvert, éclairage du bâtiment de l'ancien collège et infrastructures souterraines.
- Préavis N° 2018-14 relatif à une demande de crédit de construction pour les installations sportives extérieures du site de la Planchette et aménagements urbains sur les chemins de la Planchette et de la Rapille.
- Préavis N° 2019-08 relatif à la demande de crédit de construction d'une nouvelle salle de spectacles baptisée « Espace Événements des Glariers » ainsi qu'un parking souterrain de 180 places pour un montant de Fr. 24 700 000.
- Rapport préavis N° 2019-13 relatif aux réponses aux postulats de M<sup>me</sup> Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA et consorts), déposé le 22 mars 2018, intitulé « Pour une déchetterie mobile, destinée aux personnes à mobilité réduite » et le 29 juin 2018, intitulé « Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés », ainsi que celui de M. Louis Goy (Alternative – Verts) et consorts, déposé le 24 mai 2018, intitulé « Pour la création d'une ressourcerie et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune ».
- Préavis N° 2020-06 relatif à la réfection de la chaussée, récupération de eaux pluviales et bouclage de la conduite d'eau potable sur le Chemin de Marjolin.
- Préavis N° 2020-07 relatif à l'aménagement d'une place dépose EMS la Résidence – Eglise catholique et création d'un cheminement pédestre entre le Chemin du Sillon et le Chemin du Levant.
- Préavis N° 2020-12 relatif au changement des garages préfabriqués enterrés et à la mise en place d'un nouveau groupe de garages préfabriqués situés à l'avenue des Alpes N° 4.
- Préavis N° 2020-13 relatif relatif à une demande de crédit pour le projet final de la Place du Marché en deux étapes.
- Préavis N° 2020-14 relatif à l'aménagement de la Rue du Rhône.
- Préavis N° 2020-15 relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement « Ruelle Sous-le-Bourg / partie pavée ».
- Préavis N° 2020-16 relatif à la réalisation du deuxième tronçon du Chemin de la Biolle.
- Préavis N° 2020-17 relatif à la réorganisation et requalification de la Place de la Gare.
- Préavis N° 2020-19 relatif au concept de gestion du stationnement sur les parkings aiglons et une demande de crédit d'équipement pour sa mise en œuvre, notamment au Parking du Bourg.
- Préavis N° 2020-21 relatif au schéma directeur cyclable.
- Préavis N° 2020-26 relatif à la mise à disposition de fractions des parcelles N° 2337 sise à la Route d'Evian 58 et N° 1426 sis à la Route des Ormonts et La vente des infrastructures de la STEP à l'AERA.
- Préavis N° 2021-04 relatif à la rénovation de l'enveloppe de l'Hôtel de Ville, de son annexe et à la réaffectation des locaux de la Place du Marché 1.
- Préavis N° 2021-09 relatif au fractionnement et la vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 3973 en zone industrielle pour l'implantation de plusieurs projets industriels.

## PRÉAVIS MUNICIPAUX

### PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2021-12 relatif à l'adoption du nouveau Plan Directeur communal (PDCom).
- Préavis N° 2021-19 relatif à la réfection des dessertes agricoles étape 2.
- Préavis N° 2021-28 relatif à la mise à disposition ou vente d'une fraction de la parcelle n° 2839 en zone industrielle pour l'implantation d'un projet industriel de production, de distribution et d'utilisation d'énergies renouvelables et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2021-31 relatif à la réfection des ouvrages d'art en classe d'état 4 (état mauvais) et 5 (état alarmant).
- Préavis N° 2021-32 à caractère d'urgence relatif à une demande d'un crédit complémentaire concernant l'assainissement, la rénovation et l'agrandissement de l'Hôtel de Ville, des bâtiments annexes et de son parking, Place du Marché 1.
- Rapport-préavis N° 2022-03 relatif à la dé cadastration du chemin de l'Hôpital (Sud) au vu de la réalisation du futur Gymnase.
- Préavis N° 2022-04 relatif à la modification du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique.
- Rapport-préavis N° 2022-05 relatif à la Réalisation d'un Plan Energie et Climat Communal (PECC).
- Préavis N° 2022-12 relatif à l'adoption du Plan directeur de l'éclairage public.
- Préavis N° 2022-14 relatif à un crédit d'études sur la faisabilité d'une gare souterraine AL et ASD.
- Rapport-préavis N° 2022-15 relatif à une demande de crédit pour financer les études afin d'étudier la faisabilité de créer une gare souterraine liée à la réalisation d'un tronçon commun pour l'AL et l'ASD.
- Préavis N° 2023-01 relatif à un crédit pour l'élaboration d'un projet de requalification de la Route d'Evian.
- Préavis N° 2023-01 relatif à la levée des oppositions et crédit de construction projet d'aménagement chemins Grand Chêne et Hôpital et passage sous-voie.
- Préavis N° 2023-04 relatif à la demande de crédit pour l'assainissement et la rénovation du bâtiment du Bec d'Aigle.
- Rapport-préavis N° 2023-07 relatif au postulat Genoud – gratuité des transports publics.
- Rapport-préavis N° 2023-08 relatif au postulat Bellwald ouverture du Parc Monséjour.
- Préavis N° 2023-10 relatif à l'Etanchéité réservoir Fontanney.
- Préavis N° 2023-13 relatif au plan stratégique de redynamisation du centre-ville d'Aigle.
- Préavis N° 2023-14 relatif à la demande de crédit d'ouvrage pour le projet de réaménagement de la Place du Marché.
- Rapport-préavis N° 2023-16 relatif au postulat de M. Nicolas Biffiger (PLR), déposé le 12 octobre 2021 et intitulé « Cybersécurité ».

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## SECRÉTARIAT MUNICIPAL

### MANIFESTATIONS

Le secrétariat municipal se charge également de la coordination des manifestations ayant lieu sur le territoire communal, de la location des salles communales et du matériel communal.

De même, il organise les réceptions de la Municipalité.  
Dans ce domaine, on relèvera :

#### **La réception des Jubilaires de la Commune**

Généralement au mois de mars, la Municipalité invite les nonagénaires et les couples fêtant leurs 50 ans de mariage, leurs 60 ans et leurs 65 ans et plus. Chaque année, ce sont entre 80 et 90 personnes qui partagent un repas convivial et fort apprécié avec nos autorités.

#### **L'accueil des nouveaux habitants, des nouveaux citoyens (jeunes ayant atteint leur majorité civique) et des nouveaux bourgeois (naturalisés)**

Ces trois événements ont été fondus en une seule grande manifestation, organisée en collaboration avec l'Union des sociétés locales (USLA) en fin d'année, généralement en novembre. C'est l'occasion pour ces nouveaux aiglons de faire connaissance ou de redécouvrir leurs autorités, ainsi que celles et ceux qui animent Aigle.

Dans le Canton de Vaud, toute manifestation de plus de 100 personnes, impliquant une emprise sur la voie publique ou pouvant générer des nuisances doit obtenir une autorisation et doit être annoncée sur le portail cantonal des manifestations (POCAMA). En 2023, 111 manifestations ont été soumises pour autorisation. Bon nombre d'entre elles se passent dans les salles ou utilisent du matériel loué par les services communaux.

On relèvera :

- Les traditionnels lotos de début d'année;
- La réception du nouveau Préfet;
- La 2<sup>e</sup> fête de lutte Suisse;
- BD au château;
- Les Coffres ouverts;
- Un concours hippique;
- Le festival Trottinette;
- La Fête des couleurs;
- Les diverses Abbayes;
- Les caves ouvertes Vaudoises;
- La traditionnelle sortie des Ainés;
- Le Rallye du Chablais;
- La Fête des voisins;
- La Fugue Chablaisienne;
- Aigl'In Music Festival;
- Le cirque Starlight;
- Le Collectif d'Art Ré-visionnaire;
- Théâtre Waouw dans le parc de Mon Séjour;
- Le Mondial du Chasselat;
- Les Promotions des écoles;
- Le 1<sup>er</sup> août au Château;
- Aigle Beach;
- La Braderie;
- La journée portes ouvertes de l'EPOC;
- L'émission « Forum » de la RTS;
- Les caves ouvertes des vendanges;
- La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la STEP;
- Le salon des Thérapies naturelles;
- La Revue humoristique d'Aigle s'éclate;
- Divinum;
- L'Opération Vercingétorix;
- Les Caves ouvertes de l'Avent;
- Le Marché artisanal de Jérusalem;
- La Magie de Noël au Château;
- Décembre en Fête;
- La chantée de Noël.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, le refuge du Fahy est resté sans location durant 4 week-end uniquement dont 2 qui étaient bloqués pour rénovations! En effet, le refuge est dès lors doté d'une nouvelle cuisine.

Sur les week-ends uniquement, le taux d'occupation des refuges est de 96 %.

Durant l'année, nous avons également travaillé sur un nouveau programme de réservation qui sera opérationnel dès le printemps 2024.

## RESSOURCES HUMAINES

Par mesure de simplification, et pour en faciliter la lecture, ce rapport est rédigé au masculin. Tout le personnel bénéficie des mêmes conditions de travail et des mêmes droits, ceci conformément à la Loi fédérale sur l'égalité entre hommes et femmes.

### L'ANNÉE 2023 EN QUELQUES MOTS

*«Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite».*

*Henry Ford*

En début d'année 2023, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès de tout le personnel communal (y compris auxiliaires et apprentis). Cette enquête a été pensée par la Municipalité et la division RH pour clarifier les attentes et besoins de chacun des collaborateurs de notre Ville. Nous pouvons relever un taux exceptionnel de retours de 82%.

Grâce aux résultats de l'enquête, nous avons pu identifier les domaines dans lesquels des améliorations étaient nécessaires et de cette démarche ont éclos l'élaboration de plans d'actions visant à améliorer les conditions de travail afin de maintenir un environnement positif pour favoriser la motivation et l'épanouissement.

Un de ces plans d'action a été notamment l'affiliation de la Commune d'Aigle à une structure de confiance permettant à tous les collaborateurs de la Commune, confrontés en tant que victime ou témoin, durant leur activité professionnelle, à des atteintes à la personnalité ou à l'intégrité physique et/ou psychique. Le but de la démarche est de pouvoir bénéficier d'un soutien rapide, professionnel et confidentiel.

A la suite de cette enquête de satisfaction, en novembre 2023, la Municipalité et le management se sont réunis pour réfléchir et ressortir les valeurs fondamentales les plus importantes au sein de notre administration, en vue de l'élaboration d'une charte du savoir-être.

### ORGANISATION DE LA DIVISION RH

La division est composée d'une personne à 90% et de l'aide d'un apprenti employé de commerce dévolu aux ressources humaines.

### GESTION ADMINISTRATIVE RELATIVE AU CYCLE DE VIE DU COLLABORATEUR

La division des ressources humaines a soumis 82 propositions de décisions à la Municipalité relatives à des questions de personnel (engagements, démissions, fixation de salaires, changements de taux d'activité, règlements, formations, etc.).

### FORMATION CONTINUE ET INITIALE

La formation continue et le développement professionnel des collaborateurs sont également restés une priorité. En ce qui concerne la formation de base des apprentis, la Commune d'Aigle reste une entreprise formatrice très impliquée puisqu'elle compte, à ce jour, 3 apprenti/es employé/es de commerce, une stagiaire 3+1, un apprenti forestier-bûcherons et un apprenti agent d'exploitation.

L'année 2023 est à souligner, notamment pour la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance ORFO2023, concernant les apprentis employés de commerce. Celle-ci a demandé aux formateurs de repenser un mode de fonctionnement établi depuis plusieurs années, en termes de planning, de coordination et également de terminologie.

A cet égard, l'engagement des formateurs est à nouveau à saluer.

## RESSOURCES HUMAINES

### EFFECTIF

#### DONNÉES GÉNÉRALES

##### - COMPOSITION DU PERSONNEL

La moyenne d'âge des collaborateurs de la Ville est actuellement de 46.5 ans.

L'ancienneté moyenne s'élève à 9.5 ans.

Durant l'année 2023, la ville a engagé:

- En contrat de durée indéterminée, 17 nouveaux collaborateurs (10 hommes et 7 femmes);
- En contrat de durée déterminée, pour des missions temporaires, 4 personnes (2 hommes et 2 femmes).

Elle a enregistré:

- Le départ de 13 collaborateurs (9 hommes et 4 femmes).

Soit, un turn-over de 14% (ne sont pas compris dans ce turn-over les engagements et départs d'auxiliaires ou d'apprentis).

#### EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2023

72.1 EPT pour 83 collaborateurs.

Ne sont pas comptés dans ce chiffre les 21 auxiliaires et 6 apprentis/stagiaires, soit un total, y compris auxiliaires et apprentis, de 110 personnes

### JUBILAIRES

- 7 collaborateurs ont fêté 5 ans d'activité;
- 2 collaborateurs ont fêté 10 ans d'activité;
- 1 collaborateur a fêté 15 ans d'activité;
- 1 collaborateur a fêté 20 ans d'activité;
- 1 collaborateur a fêté 25 ans d'activité;
- 1 collaborateur a fêté 35 ans d'activité.

### DICASTÈRES

Dicastère	EPT
Administration générale, territoire et économie	13.83
Cohésion sociale, transports et assainissement	2.18
Finances, sécurité et travaux publics	26.41
Environnement et mobilité, service à la population et patrimoine	11.13
Bâtiments, sport et construction	18.55
<b>Total</b>	<b>72.10*</b>

\* Il faut tenir compte du fait que certains collaborateurs ont des pourcentages de travail répartis dans plusieurs dicastères.

## DIVISION INFORMATIQUE

### RESSOURCES

La division informatique est composée d'un 0.9 EPT.

### PARC INFORMATIQUE

Le parc informatique géré par la division informatique se compose de :

- 99 ordinateurs;
- 22 systèmes d'impression;
- 25 serveurs (physiques et virtuels);
- 94 comptes de messageries;
- Un total de 250 appareils (téléphones, routeurs, commutateurs réseau, ordinateur et serveurs).

### SYSTÈME DE VOTATION ÉLECTRONIQUE

La commune d'Aigle s'est dotée d'un système de dépouillement numérique. Le système analyse en quelques secondes des centaines de bulletins de vote. Les bulletins contenant des erreurs ou ne pouvant pas être identifiés à 100% par le système sont passés en revue et corrigés.

Le système est utilisé pour les votations (cases Oui / Non) et pour les élections qui se font sur la présentation de listes de candidats.

### MIGRATION SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

La commune d'Aigle a choisi pour sa téléphonie de déporter son central téléphonique dans une infrastructure virtuelle, hébergée par un prestataire, afin de réduire sa dépendance aux pannes matérielles et à l'obsolescence du matériel.

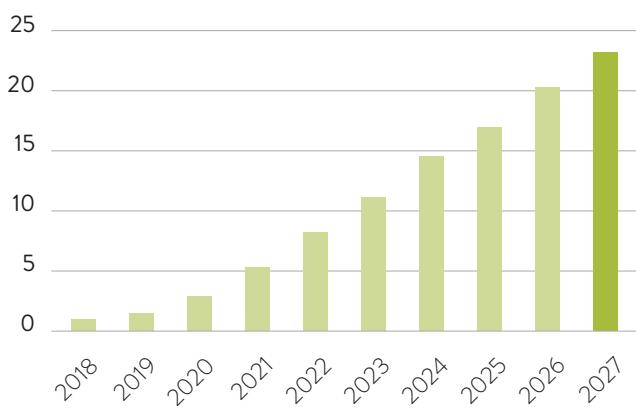
La nouvelle solution apporte une grande satisfaction dans la simplicité d'utilisation et dans la qualité du matériel et du son.

### L'ESCALADE DE LA FUITE DE DONNÉES EN 2023

En 2023, le monde numérique a connu une croissance fulgurante des incidents de cybersécurité, devenant ainsi une année de défis pour le maintien de la confiance et de la sécurité numérique des systèmes d'informations. Le rapport d'IBM « Cost of a Data Breach Report 2023 » dépeint la nature évolutive des menaces cyber, leur coûts faramineux, et les secteurs où elle se répandent le plus.

Le paysage de la cybersécurité en 2023 a permis de tirer plusieurs enseignements essentiels. Il a souligné la nécessité de protocoles de sécurité renforcés, d'évaluations régulières des vulnérabilités et l'importance de stratégies de réponse rapide aux incidents. À l'avenir, le rôle des technologies de pointe telles que l'IA et l'apprentissage automatique dans le renforcement des mesures de cybersécurité est susceptible de s'accroître, même si les cybercriminels peuvent également tirer parti de ces technologies.

**Coût estimé de la cybercriminalité dans le monde en billion de dollars US**



Alors que nous tirons les conclusions des différentes attaques de cyber sécurité de 2023, il apparaît de plus en plus clair que des mesures proactives sont essentielles pour mettre en place des défenses numériques solides. Dans ce contexte, le rôle de l'évaluation fréquente de la cybersécurité par des tiers de confiance devient primordiale.

C'est pourquoi la commune d'Aigle a continué son partenariat avec Cyber-Safe afin de répondre au label en évaluant son système informatique d'un point de vue technique, organisationnel et en ressource humaine.

## COMMUNICATION

### CHANTIERS EN NOMBRE

La multiplication des chantiers en ville d'Aigle n'a pas été sans conséquence sur les usagers des principaux axes routiers et sur le quotidien des riverains. Pour les chantiers dont elle a la responsabilité ou qu'elle coordonne avec d'autres entreprises, la Commune a dû revoir son flux d'informations. C'est la raison pour laquelle la rubrique [www.aigle.ch/infoschantiers](http://www.aigle.ch/infoschantiers) a bénéficié d'une refonte complète afin de relater de manière chronologique le déroulement des chantiers. Une collaboration accrue avec SATOM SA a permis d'accompagner le déploiement des premières conduites enterrées du chauffage à distance dans le périmètre du centre-ville.

### ESPACES PUBLICS

Plusieurs projets d'envergure d'aménagement ou réaménagement des espaces publics, tenant compte des impacts liés au changement climatique, ont fait l'objet de plusieurs communications. Le réaménagement de la Place du Marché et de ses alentours, l'aménagement du Parc Mon Séjour et son ouverture au public : autant de lieux au cœur de ville pour lesquels la Commune entend apporter des améliorations substantielles, tant sur le plan urbanistique qu'environnemental.

### POUR LE CLIMAT

L'opération douche pour le climat a connu un joli succès, par le biais d'annonces diffusées via la Lettre AIGLE Infos et le site [aigle.ch](http://aigle.ch). Les ménages aiglons ont répondu favorablement à cette offre et il a même été possible de la reconduire une seconde fois en toute fin d'année.

### FAVORISER LES TRANSPORTS PUBLICS

Communiquer l'ensemble des mesures prises par la Municipalité pour favoriser l'utilisation des transports publics, notamment dans la zone 80 de Mobilis a représenté un jalon important à l'automne, puisqu'elles s'adressaient à de multiples groupes cibles (écoliers, retraités, bénéficiaires des prestations complémentaires). Publications papier et informations sur le site internet ont accompagné ces décisions.



Pépinière urbaine.

© M. Zouhri

## CULTURE

### 5 ANS DE L'ESPACE GRAFFENRIED

2023 rime avec le cap des 5 ans d'existence de l'Espace Graffenried. Une grande exposition dédiée aux œuvres de la collection communale, dont de récentes acquisitions, a été conçue par Chloé Cordonier, Chargée d'exposition, sous le titre de « Vertiges et Vestiges ». Les statistiques annuelles ont affiché le meilleur taux de fréquentation du lieu depuis sa création, preuve que les effets des deux années impactées par la crise de COVID-19 sont désormais résorbés.

L'équipe chargée de la médiation culturelle a été entièrement renouvelée avec l'engagement de Laura Morisod, auxiliaire en jardinage et chargée de l'animation des visites et ateliers scolaires ainsi que de Jean-Paul Rouiller, en qualité de guide volant, chargé des visites commentées sur demande. On notera que l'exposition « Marius Borgeaud. Autour d'un verre » a obtenu un très bon écho médiatique. Elle a aussi bénéficié, grâce à l'excellente collaboration avec l'association des amis du peintre Marius Borgeaud, de l'édition d'un catalogue raisonné, une première pour l'Espace Graffenried.



Exposition de Stéphanie Giorgis à l'Espace Graffenried.  
© L. Henrid

## CULTURE

### UN VITRAIL ART NOUVEAU RESTAURÉ

C'est après un patient travail de restauration, confié à l'Ecole suisse du vitrail et à plusieurs artisans, que l'ensemble de vitraux qui ornaient à Aigle l'entrée du Café de la Banque entre 1908 et 1954, a retrouvé vie. Le triptyque est désormais visible au Château d'Aigle, dans l'une des salles du parcours de visite. L'œuvre du maître verrier Edouard Diekmann, qui avait ouvert son atelier à Lausanne en 1900 et signé plusieurs grandes réalisations, notamment la rotonde du Beau Rivage Palace, a été reçue en legs par la Commune d'Aigle en 2019, dans le cadre de la succession de feu Paul Meister, qui en était devenu propriétaire lors d'une vente aux enchères.

### LA COMMISSION CULTURELLE ENTRE EN SCÈNE

Une nouvelle charte et une nouvelle composition: tels sont les facettes du renouvellement de la commission culturelle qui a commencé son mandat en hiver 2023 et le poursuivra jusqu'en 2026. Forte d'une quinzaine de membres, la commission culturelle peut compter sur la présence dans ses rangs de quatre expert.e.s professionnels : Jérôme Berney, compositeur (musiques actuelles), Khany Hamdaoui, directrice du TMR (arts vivants), Nicolas Pahlisch, sculpteur et peintre (arts visuels) et Abigail Seran, directrice de la Maison des écrivaines et écrivains (littérature). Les autres membres voient réunis 6 à 10 citoyennes et citoyens dont les activités, de manière très large, ont un lien fort avec la culture à Aigle et dans la région du Chablais.

Notons enfin que le 21 décembre 2023, l'acte constitutif de la Fondation d'Aigle pour l'art et la culture (FAAC), a été signé devant notaire.



Vernissage du vitrail du maître verrier Edouard Diekmann.

© D. Brooks

## PROMOTION ÉCONOMIQUE

---

Le service du développement économique a pour vocation le pilotage des activités de promotion et de développement de l'économie de la ville, cela comprend notamment:

- La redynamisation du centre-ville (plan stratégique et préavis validés en 2023). La mise en œuvre des différentes mesures est prévue de 2024 à 2026;
- La gestion des zones d'activités (valorisation et mise à disposition de parcelles communales en ZI, organisation de la zone (nouveau système régional de gestion des zones d'activités, SRGZA, en collaboration avec Chablais Région et le SPEI), signalétique, évaluation et suivi des prospects, en direct ou via Innovaud;
- La collaboration ou le développement d'événements stratégiques pour la Ville;
- La collaboration avec les partenaires locaux (tourisme, commerçants, entreprises, producteurs, artisans, etc.);
- La représentation de la Ville dans des événements, forums, etc.;
- La prise en compte des principes du développement durable dans le suivi et l'élaboration des différents projets.

En 2023, une trentaine de demandes d'implantations en zone industrielle sont parvenues au développement économique. Cela va des besoins d'entreprises locales pour leur développement à des démarches de prospection de grands groupes pour l'implantation de leurs activités en Suisse. Si des premiers contacts avec ces dernières semblent intéressants, ce genre de planifications se déroulent sur plusieurs années et n'aboutissent souvent pas, en raison de la concurrence entre les régions suisses, voire au niveau international.

Nous avons cependant pu répondre favorablement aux demandes d'implantations de plus petites entreprises, qui souvent viennent d'Aigle ou de la région et souhaitent se développer ou recentrer leurs activités sur un seul site.

Une dizaine de parcelles sont réservées dans la zone des Iles, trois ventes ont eu lieu en 2023 et les autres transactions, principalement en DDP, sont prévues pour début 2024. Ces parcelles représentent des surfaces de 3 000 à 10 000 m<sup>2</sup>.

La Commune privilégie la mise à disposition de terrains via des DDP afin de garder la maîtrise du foncier, mais des ventes ont été autorisées sur des fractions de la parcelle acquise à la BCVs, cela permettant de réduire plus rapidement le montant à rembourser d'ici 2026.

A noter que la Commune ne dispose actuellement plus de parcelles de « petite » taille disponibles en ZI.

La planification des mesures de protection liées au Rhône retarde également à ce jour la valorisation d'autres parcelles communales.

Enfin, de nombreuses demandes concernent l'implantation de boxes, sous toutes leurs formes. Ces requêtes sont aujourd'hui d'emblée refusées au vu du nombre conséquent de ce type d'infrastructures à Aigle (plus de 500). Cela pose de gros problèmes d'affectation, de respect des normes et de suivi des entreprises. De telles structures pourraient avoir un sens en cas de développement de véritables centres de compétence ou clusters autour de domaines particuliers. C'est l'une des pistes de réflexion pour une occupation responsable et optimale de plus grandes parcelles, en plus de la potentielle implantation de grandes entreprises, génératrices d'emplois et de valeur ajoutée.

## REGISTRE COMMUNAL DES ENTREPRISES

---

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, en application de la Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques, chaque commune a l'obligation de tenir un registre des entreprises qui se situent sur son territoire. Pour répondre à cette obligation légale, la Commune d'Aigle avait mis en place une base de données centralisée accessible en ligne sur le site [www.aigle.ch](http://www.aigle.ch). Initialement confiée à l'Office communal du travail, c'est désormais Chablais Région qui assure la gestion et l'administration de cette base de données depuis 2022, sous la supervision du Délégué au développement économique.

Ce fichier regroupe environ 1 500 entreprises et entités inscrites à Aigle. Une réflexion est en cours pour optimiser le processus d'inscription, de mise à jour et d'utilisation de ces données. Une coordination avec les autres communes concernées est prévue afin d'avoir un système commun.

## DÉLÉGUÉ AU SPORT

### PROMOTION DU SPORT POUR TOUS

#### OFFRE SPORTIVE COMMUNALE

L'offre sportive communale continue de se développer autant en hiver qu'en été. Ce programme s'intègre dans la volonté de valoriser l'activité physique comme facteur de santé.

- Aigle Morning Run;
- Camp MS Sports;
- FreeSport;
- Gym Poussette;
- Je cours pour ma forme;
- Gymnastique séniors (+65);
- Urban Training;
- Sport Scolaire Facultatif.

#### INFRASTRUCTURES SPORTIVES

A la fin de l'année 2022, une box-up a été installée sur le terrain des Glariers. Cette installation connectée qui permet de mettre à disposition du matériel de sport gratuitement à la population a enregistré les statistiques suivantes pour l'année 2023 :

- 1 191 ouvertures de casier à matériel;
- 35 minutes d'utilisation moyenne;
- Football, basket et fitness urbain en majorité.

Plusieurs éléments du skate park ont été rénovés afin de bénéficier d'un espace accueillant et sûr pour les utilisateurs.

#### MANIFESTATIONS SPORTIVES

La traditionnelle course pédestre «A travers Aigle» n'a pas eu lieu en 2023, les organisateurs ayant arrêté l'aventure. Elle sera reprise par une nouvelle association en 2024 et se nommera UP & DOWN Aigle.

L'action nationale Suisse Bouge a eu lieu le dimanche 30 avril 2023 au terrain des Glariers. Les participants ont pu s'initier à diverses activités accompagnées (course à pied, VTT, marche), à des initiations (break dance, pétanque, basket, saut à ski et biathlon d'été ainsi qu'à des cours collectifs divers en plein air.

La fête du vélo 2023 a été célébrée dans la cour du Collège de la Grande-Eau, dans un esprit festif et convivial, le jour de la journée internationale de la bicyclette le 3 juin. Avec plusieurs partenaires liés à la mobilité douce les participants ont pu profiter de la présence d'une bourse à vélo, de cours de conduite cycliste, d'un atelier mécanique, d'un parcours d'agilité ainsi que de parcours à choix.

Cinq mérites aiglons ont été récompensés pour leur performance lors de la cérémonie du 1<sup>er</sup> août, dont trois sportifs:

- Theres Leboeuf (course de montagne);
- Abbas Hafaz (taekwendo);
- Maxime Flüri (triathlon).

Guy Baptiste Jaccottet (organiste) et les tambours de la fanfare d'Aigle pour le côté culturel.

## DÉLÉGUÉ AU SPORT

### AIGLE, POLE MONDIAL DU CYCLISME

#### ENCOURAGEMENT A LA PRATIQUE DU VÉLO

2023 a marqué le début de l'héritage de l'année 2022 du vélo et le début d'une stratégie à long terme. Deux candidatures à des labels liés à l'engagement en faveur de la pratique du vélo ont été déposées.

En mai, Aigle a été labellisée «ville à vélo» par ASO, organisateur du Tour de France avec une note de 3 vélos récompensant surtout une ville ancrée dans la pratique du vélo sportif et saluant le démarrage d'une politique cyclable concrète. Le label a été remis par Christian Prudhomme le 12 juin 2023 au Centre Mondial du cyclisme lors d'une conférence de presse.

En août, Aigle a été labellisée «UCI Bike City» par le Comité Directeur de l'UCI qui a reconnu la vision globale de la ville axée sur le sport, l'énergie et la mobilité, ainsi que la qualité de son plan directeur en la matière. Le trophée a été remis le 25 octobre à Bruges lors du forum UCI Bike City & Mobilité 2023



Piste cyclable.  
© M. Zouhri

## NATURALISATION

### ACTIVITÉS

L'année 2023 compta 72 demandes de naturalisation (43 en 2022). Les requérants sont tous au bénéfice du permis C. Ils se répartissent comme suit:

- 14 Portugal;
- 14 France;
- 9 Kosovo;
- 6 Italie;
- 29 Autres.

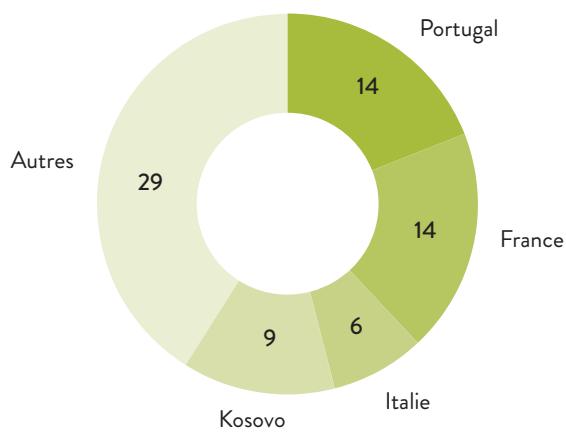
La Commission a été remplacée par une simple audition purement administrative menée par des collaborateurs de l'administration communale ainsi que 4 rencontres / apéritifs annuelles avec la Municipalité.

Par ailleurs, il y a eu 79 naturalisés étrangers (50 en 2022) qui se répartissent comme suit:

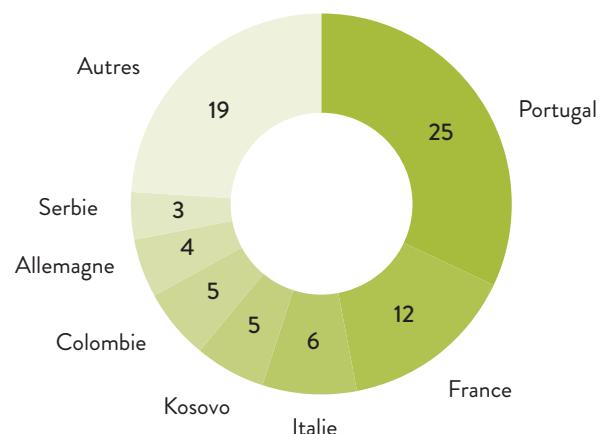
- 25 Portugal;
- 12 France;
- 6 Italie;
- 5 Kosovo;
- 5 Colombie;
- 4 Allemagne;
- 3 Serbie;
- 19 Autres.

Globalement, il y a donc eu une forte augmentation de l'activité cette année.

DEMANDES DE NATURALISATION SELON LES NATIONALITÉS



NATURALISATION SELON LES NATIONALITÉS



# OFFICE DE LA POPULATION

Le bureau de l'Office de la population a enregistré 1 273 arrivées et 803 départs en 2023. Il y a eu 677 changements d'adresse au sein de la Commune toute nationalité confondue. Ceci représente un 5.89 % de la population aiglonne qui a déménagé cette année.

Le recensement de la population, au 31 décembre 2023, a permis de dénombrer 11 481 habitants, soit une augmentation de 529 personnes par rapport à 2022.

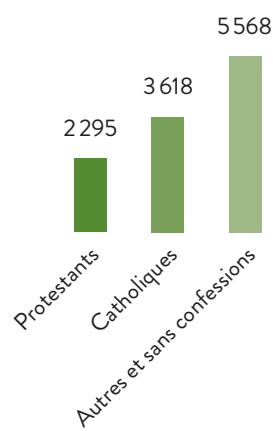
Le nombre de ménages est passé de 4 980 en 2022 à 5 165 en 2023.

## CARNET ROSE / CARNET NOIR

Ont été enregistrés:

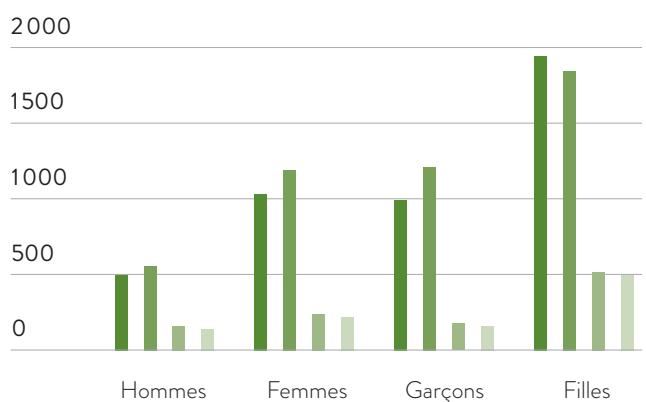
	2023	2022
Naissances suisses	66	66
Naissances étrangères	53	46
Mariages	64	67
Décès	70	96
Divorces	30	33
Ménages	5165	4980
Naturalisations	79	50

## RÉPARTITION DES CONFESIONS

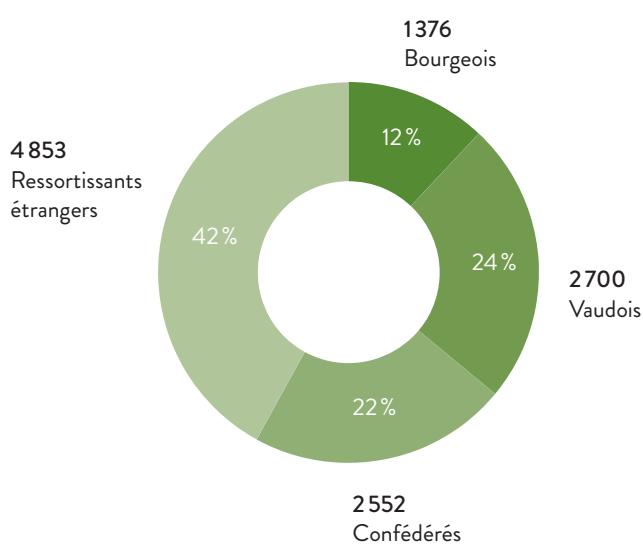


## RECENSEMENT DE LA POPULATION AU 31.12.2022

Bourgeois      Vaudois      Confédérés      Etrangers



## RÉPARTITION DES HABITANTS



## AUTORISATIONS

Au cours de l'année 2023, l'Office de la Population a effectué la demande de prolongation et le renouvellement des permis étrangers suivants.

Permis L / AELE	83
Permis L / Etat-Tiers	8
Annuels (Permis B)	1170
Établissements (Permis C)	1186
Certificats d'hébergement	27
Permis N + F	373
Refus	5
Demande de maintien du permis C	9
<b>Total</b>	<b>2861</b>

Comme l'on peut le constater, une forte augmentation des renouvellements de permis a eu lieu cette année. D'autre part, il a été transmis 4 192 cas sur un total de 4 853 étrangers au Service de la Population à Lausanne. Ceci représente un taux de 86.38 %. D'un point de vue statistique, nous relevons que la quasi-totalité des dossiers étrangers sont impactés d'une manière ou d'une autre durant l'année. Ces dossiers concernent les demandes de permis lors d'arrivée, les demandes de renouvellement de permis, les changements d'adresse, les changements d'état civil, les départs ainsi que la transmission de documents pour compléter des dossiers.

## INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS 2023

200 francs, ça suffit – initiative SSR	203
Baisse d'impôts pour tous – redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne	224
Référendum contre la modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19	32
NON aux baisses de rentes LPP	91
Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici	71
Pour la promotion et le développement de la démocratie	14
Pour des initiatives populaires plus accessibles aux citoyennes et citoyens	16
Pour une prise en compte accélérée et efficiente des initiatives populaires	82
Initiative Législative – pour le droit à vivre dignement de son travail – pour un salaire minimum cantonal	200
Initiative Constitutionnelle – pour le droit à vivre	

dignement de son travail – pour un salaire minimum cantonal	192
Pour un jour de réflexion avant tout avortement	200
Pour la protection des bébés viables en dehors de l'utérus	27
Pour une économie responsable respectant les limites planétaires	19
Pour un accueil extrafamilial des enfants qui soit de qualité et abordable pour tous	16
Pour une Suisse qui s'engage – initiative service citoyen	363
L'argent liquide c'est plus de liberté	5
Non à la loi sur le gaspillage de l'électricité	1
Référendum contre la loi fédérale du 30 septembre 2022 sur la Protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo	6
Pour une limitation des feux d'artifice	53
Oui à l'interdiction d'importer des produits en fourrure provenant d'animaux ayant subi des mauvais traitements	261
Oui à l'interdiction d'importer du foie gras	217
Initiative sur la neutralité	42
Pour une politique équitable en matière d'énergie et de climat	49
Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés	69
Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés	111
Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement	30
De l'électricité en tout temps – stop au Blackout	403
Oui à un avenir sans expérimentation animale	73
Pour une alimentation sûre	73
Stop à la folie autoroutière – pas plus d'autoroute	39
Pas de Suisse à 10 millions	132
Contre la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables	19
Besoin propre – non à l'attaque contre les locataires	75
<b>Total des signatures contrôlées</b>	<b>3 408</b>

Il est à relever que l'Office de la Population a dû contrôler 410 signatures de plus que l'année passée alors qu'aucun référendum communal n'a dû être traité en 2023.

## CONSTATATION

Si l'on additionne les différentes augmentations, entre le nombre d'habitants, le nombre de mutations pour les permis étrangers mais également pour les personnes de nationalité suisse, le nombre de ménages, le nombre de contrôles de signatures pour les divers référendums et initiatives, nous pouvons constater l'énorme charge de travail supplémentaire que l'Office de la Population doit assumer.

# SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN

## DIVISION DES BÂTIMENTS

---

### EEG (ESPACE ÉVÉNEMENTS DES GLARIERS)

---

L'année 2023 a vu le dépôt d'une nouvelle mise à l'enquête concernant la réalisation de cette salle de spectacle. Ce projet est coordonné avec deux autres procédures concernant le projet de l'Avenue des Glariers, ainsi que l'approbation du Plan d'affectation des Glariers.

### HÔTEL DE VILLE

---

Durant le mois de février, la Police Intercommunale du Chablais Vaudois (EPOC) a emménagé dans son nouvel hôtel de police, soit les locaux du bâtiment C de l'Hôtel-de-Ville.

Les travaux de l'Hôtel de Ville se sont poursuivis durant toute l'année. Le gros-œuvre étant l'activité principale réalisée en 2023 dans ce bâtiment.

### SITES SCOLAIRES

---

La Division a organisé les travaux de pose des tableaux interactifs (ANF) sur le site de la Grande Eau et a aménagé différentes salles dans le Vieux collège.

Elle a poursuivi les travaux de réfection des sanitaires dans le Collège 54.

Elle a organisé la livraison de containers pour la création d'une salle de cours supplémentaire sur le site du Collège Kiwi.

### BEC D'AIGLE

---

Le conseil communal a accordé un crédit de Fr. 1 931 000 par préavis daté du 30 mars 2023 pour l'assainissement et la rénovation de bâtiment du Bec d'Aigle. L'enquête publique s'est déroulée du 04.10.2023 au 02.11.2023. Elle a suscité une opposition qui a été retirée.

### TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS ET ENTRETIEN GÉNÉRAL

---

Sur le budget alloué pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments, la Division des Bâtiments a poursuivi l'actualisation du patrimoine communal, telle que la réfection des fenêtres de la salle des Audiences et le changement de l'éclairage extérieur côté cour au château, la réfection des sanitaires publics d'Alphonse Mex, la remise en conformité des installations de cuisine à la Pinte du Paradis et à la Pirouette.

Elle a également accompagné la mise en place des nouveaux gérants à la Pinte Communale et a procédé à divers états des lieux pour de nouvelles locations d'appartements.

Elle a supervisé les travaux de réfection de l'abri PC du Levant, a accompagné les contrôles des abris PC de la Planchette et des Glariers et a réalisé les travaux pour un nouveau local de lavage des masques à la caserne SDIS. Elle a enfin suivi l'aménagement des locaux pour le nouveau groupe samaritain au camp militaire.

La Division a assuré le suivi des contrôles électriques de différents bâtiments communaux, a suivi la mise à jour des détections incendie à Novassalles et au Château.

Le budget alloué a également permis de mandater des entreprises pour effectuer les réparations nécessaires et de répondre au bon fonctionnement des installations.

## DIVISION POLICE DES CONSTRUCTIONS

La division de la Police des Constructions a traité 244 nouveaux dossiers sans compter le traitement de diverses demandes d'information de la part de résidents ou d'architectes. 67 dossiers ont été déposés pour enquête publique dont 18 ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations nécessitant ainsi un suivi particulier. Le recours à des procédures juridiques a été rendu nécessaire pour 18 dossiers déposés.

Par ailleurs, la division a géré des dossiers dans les domaines suivants:

- Solaire 36;
- Demande préalable 26;
- Mise en conformité 8;
- Dispensé d'enquête 60;
- Fractionnement 3;
- Dossiers cantonaux 6;
- Circulation CAMAC 20;
- Salubrité 11;
- Ramonage 3.

De plus, le service a délivré 37 permis d'habiter / utiliser.

Il est important de noter que le service technique a opéré avec un personnel limité depuis le départ du responsable de la police des constructions en juin 2023.

## DIVISION DÉVELOPPEMENT DURABLE

### EXEMPLARITÉ

#### PLAN CLIMAT

Les mesures « PECC » étant largement remplies, un travail de fond a été nécessaire. Quatre ateliers de sensibilisation la « Fresque du climat » ont été organisés pour le personnel communal.

#### VILLE VERTE

Les 40 fiches de mesures et les quelque 250 documents attestant des pratiques communales ont été assemblés. Les exigences en matière d'entretien des espaces verts communaux ont dû être revues et ces derniers ont été cartographiés. Le dossier sera déposé début 2024.

#### MANIFESTATION-VERTE.CH

La plateforme a été promue auprès des associations sportives notamment. Une association sera constituée en 2024 et pilotera une importante mise à jour.

#### RATING SOLIDAR

La Commune a reçu 20 points sur 70 en raison de l'absence de contrôles du suivi du Standard achats (Cité de l'énergie) au moment de l'évaluation.

#### PROJET DE RECHERCHE URBAN TWIN

En collaboration avec le ST, un consortium de Hautes Ecoles développe un jumeau numérique de la ville et de ses infrastructures. Il pourra servir d'aide à la décision en modélisant l'impact des choix opérés.

## DIVISION DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

### ÉNERGIE ET CLIMAT

---

#### COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

---

La consommation d'énergie pour le chauffage, l'éclairage public, les véhicules communaux, la distribution et l'assainissement de l'eau sont suivis. Les données sont disponibles avec un décalage d'une année.

#### FONDS ÉNERGÉTIQUE DURABLE

---

Le règlement et la directive municipale ont été révisés. Plus de Fr. 220 000 d'aides financières ont été engagés (+25 %). Les demandes allant dans le sens de la sobriété énergétique sont en nette progression.

#### PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE (PET)

---

Un bilan a été établi à l'échelle du territoire : les tendances sont plutôt positives mais ne garantissent pas encore l'atteinte des objectifs 2035.

#### APPEL D'OFFRES GROUPÉ INTERCOMMUNAL POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE

---

Deux séances d'informations ont rassemblé plus de 130 personnes. Un bureau d'ingénieur spécialisé a accompagné 25 propriétaires intéressés jusqu'à la phase d'autorisation d'installation solaire. Les projets seront réalisés courant 2024.

#### OPÉRATION ÉCO-LOGEMENT

---

Près de 4 000 pièces de matériel efficient ont été distribuées à 330 locataires. Les économies équivalent à la consommation d'électricité de 16 ménages; respectivement 32 pour la chaleur et 86 pour l'eau.

#### DOUCHE POUR LE CLIMAT

---

Près de 400 pommeaux ont été installés dans des ménages aiglons. Avec 8 litres/min au lieu de 16, ils permettront une économie annuelle d'environ 200 MWh de chaleur et 33 tonnes de CO<sub>2</sub>.

### BIODIVERSITÉ

---

#### PLAN DIRECTEUR NATURE ET BIODIVERSITÉ

---

Ce document de planification a été finalisé en décembre 2023. Certains éléments seront inscrits dans le Plan d'affection communal et il a également permis d'alimenter le Plan climat.

#### OPÉRATION « BIODIVERSIT'AIGLE »

---

Des micro-mesures rapides ont été identifiées et planifiées : prairies fleuries, haies indigènes et autres habitats pour la faune seront créées en 2024.

#### PLAN D'ACTION FAUNE AILÉE

---

Un inventaire des sites de nidification des hirondelles et martinets noirs a été réalisé. Des mesures seront prises afin de sensibiliser les propriétaires tout en introduisant certaines exigences en matière de Police des constructions.

#### BAS MARAIS DE PRIEURÉ

---

Seul biotope identifié comme potentiellement d'intérêt local, il pourra être revitalisé par le service des forêts grâce à l'accord obtenu de la part de deux propriétaires.

#### DIVERS

---

La convention qui lie la Commune et le SeMo Chablais a été renouvelée afin de poursuivre et développer la mise à disposition de vaisselle réutilisable pour les manifestations organisées sur le territoire communal.

## DIVISION DE L'URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

### PLANIFICATION DIRECTRICE RÉGIONALE

La Commune d'Aigle fait partie du projet d'Agglomération du Chablais. Durant l'année 2023, Chablais Agglo a entrepris l'élaboration du Projet d'Agglomération de 5<sup>e</sup> génération (PA5) en collaboration avec les communes.

Une étude pour l'harmonisation du stationnement à l'échelle des communes de l'agglomération a également été réalisée. Une étude pour évaluer la faisabilité d'une nouvelle passerelle sur le Rhône, dans le secteur de la Charbonnière, a également été lancée par Chablais Agglo en collaboration avec les Communes.

### PLAN D'AFFECTACTION COMMUNAL (PACOM)

Le PACOM a été envoyé à l'examen préalable au Canton durant l'été, un retour est attendu pour le début de l'année 2024.

### PLANIFICATION LOCALISÉE (PPA, PDL)

Le PA des Glariers a été mis à l'enquête publique, simultanément au projet de l'EGG et au projet de réaménagement de l'avenue. Il a fait l'objet de plusieurs oppositions qui sont en cours de traitement.

Les études pour le PDL des Glariers se sont poursuivies. Les discussions avec plusieurs associations sportives présentes sur le site ont abouti à quelques modifications du PDL qui sera soumis au Conseil communal pour approbation en 2024.

### ESPACES PUBLICS

La Division s'est investie dans l'élaboration et la réalisation de projets urbains tels que prévus dans le schéma directeur des espaces publics (SDEP): Place du Marché, avenue du Cloître, avenue des Ormonts, rues du Rhône et du Midi, route d'Evian, avenue des Glariers, chemins de l'Hôpital et du Grand-Chêne.

Le projet de la Place du Marché a été déposé à l'examen préalable au Canton et a fait l'objet d'un préavis au Conseil communal pour la demande de crédit d'ouvrage qui a été accepté à une large majorité. Un référendum a été lancé suite à l'acceptation du crédit par le législatif.

L'avenue du Cloître a été mise à l'enquête publique, elle a fait l'objet de deux oppositions en cours de traitement. L'avenue des Glariers a été mise à l'enquête publique simultanément au PA et à l'EGG. Elle a fait l'objet de plusieurs oppositions qui sont en cours de traitement.

Les études sur l'avenue des Ormonts se sont poursuivies en coordination avec les TPC pour le projet de ligne directe.

Les oppositions pour les Chemins de l'Hôpital et du Grand-Chêne ont pu être levées. Le projet faisait l'objet d'une mesure du Projet d'agglomération, le dossier de demande de cofinancement a été transmis à Chablais Agglo. L'avant-projet pour le réaménagement de la deuxième étape de la rue du Rhône et la rue du Midi a été finalisé. L'entrée de la rue du Midi a été mise à l'enquête publique afin de terminer le réaménagement pour l'inauguration de l'îlot Midi/Chamossaire durant le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

L'ouverture au public du Parc Monséjour a fait l'objet d'un préavis au Conseil communal et a été mis à l'enquête publique. Il a fait l'objet d'une opposition en cours de traitement.

Les études pour l'avant-projet de la route d'Evian ont débuté.

La division a également développé le projet pour la réfection des jeux de la place de jeux des Séquoia. Les installations vétustes ont été remplacées et les surfaces de sécurité remplacées par des copeaux naturels. Les travaux de réaménagement du Parc St-Pierre se sont terminés avec l'installation de nouveaux bancs et tables et l'installation de copeaux en lieu et place des surfaces de sécurité.

## DIVISION DE L'URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

### MOBILITÉ

La première rue cyclable a été mise en service durant l'été sur les chemins du Châtelard, des Pommiers et des Vergers. Dans ce cadre, une zone 30 a été instaurée sur le chemin du Châtelard.

Sept abris à vélos ont été installés au Fahy, à la Médiathèque, à la Mêlée, au Parc des Noyers, à la Crèche de la Citrouille, au Parc St-Pierre et au sud de la Gare CFF. Un nouvel abri à vélos pour les professeurs a été installé dans la cour du collège Michel Mayor. Des racks à vélos ont été installés dans la cour du collège de la Grande-Eau et du collège des Dents-du-Midi.

Des mesures de sécurisation de l'itinéraire du Velobus ont été réalisées avec l'installation de panneaux de sensibilisation dans le secteur du Carrefour Frédéric-Rouge, l'abaissement de bordures et la réalisation des rues cyclables.

Le projet de vélostation à la Gare a été finalisé à la suite des négociations avec les CFF, propriétaires du terrain. Le projet sera déposé à l'enquête publique durant le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Par suite de l'entrée en vigueur d'une zone 20 au cœur de la Place de la Gare dans le courant de l'été, un projet de zone 30 sur la rue de la Gare a été développé: La mise en service est prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Les démarches liées à l'observatoire de la mobilité se sont poursuivies. L'année 2023 a été marquée par la réalisation d'une étude sur l'origine-destination du trafic en ville, l'envoi d'un questionnaire sur les habitudes de mobilité à 1 500 personnes et la réalisation des comptages annuels piétons et vélos sur les endroits clefs en ville.



Détail de la pépinière urbaine.

© M. Zouhri

## SERVICE DES TRAVAUX

### TRAVAUX ADMINISTRATIFS

Parmi ceux-ci, on notera en particulier:

- Le service technique a été amené à collaborer pour la mise en route du projet de chauffage à distance avec la SATOM;
- L'intégration du système de gestion de l'infographie et mise à jour des réseaux;
- Les suivis du dossier Rhône 3 en collaboration avec le Canton de Vaud, différentes séances de travail sur ce projet d'envergure ont été réalisées durant l'année 2023;
- La mise en route d'un nouveau système de demande de permis de fouille en ligne, Géocity.

### DIVISION DE LA VOIRIE

Durant l'année écoulée les tâches régulières du service de la voirie sont l'entretien et le nettoyage des routes, l'entretien des espaces verts, des places de jeux et du cimetière, la gestion des déchets sur tout le territoire communal, curage des différents ouvrages de récupération des eaux.

Durant la période d'hiver, le service s'occupe du déneigement et de la mise en place des luminaires de Noël. On peut aussi noter leurs nombreuses sollicitations lors des manifestations publiques et durant la période des vendanges. Diverses interventions pour le service des eaux, lors de fuite sur notre réseau.



Arbre remarquable sur la promenade de la Grande-Eau.

© D. Marechal

## DIVISION DE LA VOIRIE

### MAÇONNERIE ET GÉNIE CIVIL

Parmi les nombreux travaux exécutés, on peut souligner la participation du service de la voirie pour :

- Remplacement des surfaces antichute actuelles des places de jeux par des copeaux en bois;
- Réfection de la peinture des bancs en bois;
- Montage et démontage de la pumprtrack;
- Place du Château remise en état du pressoir en bois;
- Creuse de fosse de plantation pour arbre;
- Remise en état de divers chemins piétons;
- Construction d'un escalier en bois le long des gradins du Château;
- Ecole du Kiwi, construction d'un potager en bac pour les élèves;
- Route du Fahy, réalisation de quatre puits perdus;
- Création d'un dallage en pierre et pose d'un banc pour le nouveau columbarium;
- Nettoyage et aide à la remise en états des routes à la suite de la cure de la Grande-Eau du mois de novembre;
- Création d'un petit local à Fontanney pour le service des eaux;
- Préparation des fondations et aide à la pose de bancs en béton pour l'école du Sillon;
- Création de plusieurs socles et fondations de base en béton pour pose d'arceaux et couverts à vélo;
- Réfection du foyer double du refuge du Fahy.

### ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHETTERIE - ÉCO-POINTS

1910 tonnes de déchets, soit une augmentation de 16 tonnes par rapport à 2022, ont été livrées à la SATOM.

Les ramassages des papiers et cartons les mercredis représentent 272 tonnes, soit 3 tonnes de plus qu'en 2022.

La déchetterie a récolté :

	2020	2021	2022	2023
Papier	190t	178t	156t	138t
Carton	117t	133t	110t	117t
Déchets encombrants	577t	499t	462t	470t
Bois à recycler	341t	299t	279t	303t
Verre	183t	200t	182t	172t
PET	25t	31t	28t	25t
Ferraille	133t	112t	102t	110t
Démolition	214t	211t	206t	226t
Huile	4.5t	5t	5t	5t
Boîtes de conserve	15t	16t	16t	15t
Déchets verts	798t	872t	998t	964t
<b>Total</b>	<b>2597.50t</b>	<b>2556t</b>	<b>2544t</b>	<b>2545t</b>

Les Eco-points ont récolté 113 tonnes de papier carton, 167 tonnes de verres, 13 tonnes de boîtes de conserves/fer blanc et d'alu.

Le système GastroVert pour la collecte des déchets alimentaires comprend 28 points de collecte sur l'ensemble de la ville.

## INFRASTRUCTURES

On notera en particulier les travaux d'infrastructure suivants:

- Réfection des ponts de Fontanney et Marais Verdet;
- Réfection de l'enrobé bitumineux du Chemin de l'Ecluse;
- Suivi de l'avancement de l'étude du projet de réaménagement de la Place du Marché;
- Suivi des études de réaménagement de l'Avenue des Ormonts et le passage direct des TPC après le Pont de Revoutaz;
- Début des travaux de réfection et réaménagement sur la Rue du Rhône ;
- Suivi des études pour le réaménagement des chemins de l'Hôpital et du Grand Chêne, ainsi que le passage inférieur piéton sous le Pont du Chatelard;
- Réfection des services industrielles et mise en séparatif de la Rue Samuel Cornut;
- Suivi de l'étude concernant notre plan directeur sur l'éclairage public et rédaction du préavis N° 2022-12 pour la mise en place des mesures et demande de crédit;
- Début des travaux de réfection des chemins d'amélioration foncière deuxième étape;
- Exécution de la nouvelle route et des infrastructures publiques en zone industrielle, Iles 4 Nord;
- Suivi des avant-projets pour la Rue du Rhône – Rue du Midi, ainsi que l'Avenue du Cloître;
- Réalisation d'abris à vélo, selon le préavis N° 2021-30;
- Travaux de curage de la Grande-Eau à la suite des intempéries du mois de novembre.

## DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

### TÂCHES DE CONTRÔLE

- Assurer les permanences pour l'eau 7 jours sur 7, 24 heures sur 24;
- Effectuer un entretien hebdomadaire et des contrôles sur nos différents ouvrages:
  - Sources (Fontanney, Fontaines-Clairens);
  - Chambres de rassemblement des eaux;
  - Chambres de désinfection;
  - Réservoirs (Fontanney, Plantour);
  - Chambres d'accélération (Farettes);
  - Puits de pompage (Mélée 1 et 2): mise en route des pompes pour éviter le grippage et assurer la qualité de l'eau;
- Contrôler hebdomadairement le taux de chlore à différents points de la ville et calibrer les appareils de mesure;
- Assurer l'entretien annuel et la purge de nos 303 bornes d'incendie;
- Ouvrir et fermer environ 44 fontaines, ainsi que les robinets d'arrosage des jardins et de vignes.



Point de vue sur la route de transit.

© M. Zouhri

## DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

### INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU

- Suivre les différentes tâches sur le réseau :
  - Surveiller et réparer environ 39 fuites au niveau communal et 17 fuites privées en 2023;
  - Manipuler les vannes;
  - Entretenir les couvercles des vannes;
  - Débroussailler et nettoyer pour garantir un accès permanent aux vannes du réseau;
- Assurer le raccordement en eau pour différentes manifestations de la ville (Divinum, fête des couleurs, cirques, marchés, braderies, etc.);
- Assurer le raccordement en eau pour différents chantiers;
- Suivre et préparer les analyses trimestrielles de la qualité de l'eau;
- Nettoyer les réservoirs;
- Mise en place d'une installation permettant, en cas de coupure électrique, de faire fonctionner au minimum Fontanney afin de garantir l'approvisionnement en eau pour la ville;
- Effectuer le remplacement des compteurs lors des tournées 14 et 15 par des compteurs avec relevé à distance :
  - Entretenir et remplacer les compteurs défectueux;
  - Enregistrer les changements et les nouveaux propriétaires auprès de la bourse;
  - Relever les index des compteurs annuellement (octobre-novembre);

### INFORMATION A LA POPULATION

Réponse aux sollicitations des habitants de la Commune sur la qualité de l'eau, sur les chantiers, sur les coupures d'eau et aux installateurs travaillant sur le réseau et sur les nouvelles installations privées.

## ASSAINISSEMENT – STEP

Cela concerne notamment :

- Les assainissements des dossiers des entreprises industrielles et de génie civil, avec le service cantonal des eaux DGE;
- Les entretiens des canalisations, regards et stations de relevage;
- La suite des études et début de la réalisation de la future STEP régionale AERA avec les Communes de Leysin, Yvorne, Corbeyrier et Ollon;
- Etude du nouveau règlement sur la taxe d'épuration des eaux usées.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service a suivi durant l'année l'entretien et le dépannage de l'ensemble des luminaires sur la commune. On peut relever tout particulièrement pour l'année 2023 les travaux suivants :

- Suivi de l'étude concernant notre plan directeur sur l'éclairage public et rédaction du préavis N° 2022-12 pour la mise en place des mesures et demande de crédit.

## SERVICE DE CONCIERGERIE

Durant l'année 2023 le service a assuré les tâches courantes d'entretien et nettoyage de l'ensemble des bâtiments communaux. On peut relever ci-dessous les points importants réalisés par le service durant l'année écoulée.

### MANIFESTATIONS

La conciergerie a été impliquée dans la mise en place de 95 manifestations avec 40 locations de la Halle des Glariers et 55 locations de la salle de l'Aiglon.

Au cours de l'année 2023, 24 plaintes ont été déposées auprès de l'EPOC pour dégradations sur l'ensemble des bâtiments communaux, ce qui a nécessité ensuite une intervention directe de la conciergerie pour une remise en état.

### REFUGES COMMUNAUX

Avec quelque 190 locations des refuges, la conciergerie a effectué des visites, états des lieux et toutes sortes de nettoyages avant chaque location.

Un accent particulier a été mis sur le refuge du Fahy qui reste ouvert tout au long de l'année.

### ARMÉE

L'armée a sollicité les locaux communaux PC Glariers, PC Planchette, Logement de l'Aiglon et Halle des Glariers à 11 reprises en 2023.

Ce qui a nécessité un travail soutenu de la part de la division de conciergerie notamment pour les visites, prises et remises des locaux et les nettoyages à fond des locaux et du matériel de couchage à la suite de chaque occupation.

## FORÊTS

Eté caniculaire, hiver trop doux, coup de vent quasiment tous les mois et lave torrentielle en fin d'année, voilà le résumé de l'année forestière.

Un marché morose, des prix fluctuants tous les mois, l'apparition d'organismes nuisibles ont obligé à trouver une alternative à la traditionnelle vente de bois.

### EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA FORêt

- Les soins aux jeunes peuplements représentent une surface de 979 ares;
- 400 plants forestiers ont été plantés dans les zones de forêts de protection;
- 2 456 ares de forêt ont été traités en 2023 avec un volume martelé de 1 480 m<sup>3</sup>NT pour 602 tiges feuillues et 588 tiges résineuses;
- Le volume exploité en forêt de protection est de 567 m<sup>3</sup>NT pour 822 ares traité;
- Les chablis (arbres renversés par le vent, la sécheresse, les intempéries et touchés par les bostryches) ont représenté le 33 % des volumes de l'année pour un total de 485 m<sup>3</sup>NT;
- Le volume des bois reconnus s'élève à 1 383.5 m<sup>3</sup> de bois, les billes en grumes représentent un volume total de 528.52 m<sup>3</sup>, le bois d'énergie et d'industrie 855 m<sup>3</sup> (soit env. 1 620 372 kWh pour du bois frais ou l'équivalent de 1 307 baril de pétrole). 392 m<sup>3</sup> ont été transporté à la déchetterie pour transformation en bois de feu. La commune a fourni 73.4 m<sup>3</sup> de bois de service pour la rénovation de l'hôtel de ville. Le volume de bois de service pour les besoins communaux s'est élevé à 56.89 m<sup>3</sup> de grumes. Les copeaux à usage communaux s'élèvent à environ 60 m<sup>3</sup>, les casiers à bois des places de pique-nique et les refuges ont consommé 37 st.

La vente du bois de feu à la déchetterie est en augmentation de 13 % avec 445.1 m<sup>3</sup> vendu. Ne sont pas pris en compte le volume de bois transporté par les cours d'eau pour env. 150 m<sup>3</sup>.

## FORÊTS

### BIODIVERSITÉ ET PUBLIC

- La biodiversité en forêt: au total ce sont 340 ares de surface consacrés à cette thématique, les espèces favorisées sont le torcol et la couleuvre d'esculape;
- Poiriers sauvages et châtaigniers sont les acteurs conventionnels bénéficiaires de ces mesures. Des aménagements de lisières en faveur d'espèces cibles ont été réalisés dans la plaine du Rhône et dans les divisions hautes de la commune. En plus, cette année une action particulière en faveur de la rosalie des alpes a été réalisée;
- Dans le cadre de R3 ce sont trois mesures en complément des MUT qui ont été réalisées, avec comme espèces cible le triton palmé, le triton alpestre, ainsi que les grenouilles rieuses;
- Comme chaque année, l'entretien et le contrôle de 1083 ml d'ouvrages de protection a aussi été réalisé en amont de la route RC 705;
- En collaboration avec les écoles un canapé forestier permettant aux jeunes enfants scolarisés dans l'école publique a été réalisé dans les forêts de plaine;
- Le couloir à faune en zone industrielle a fait l'objet d'un suivi assidu et de complément de plants afin de pérenniser sa fonction, il fait l'objet d'une surveillance constante afin de modérer l'ardeur des bâtisseurs;
- En collaboration avec l'OT et avec l'impulsion de GAIA, une balade a été réalisée, permettant de découvrir les vénérables arbres aiglons au travers d'une promenade de type quasiment bucolique;
- En collaboration avec les TPC et pour une mise en conformité des normes OFT, le sentier du PN de Panex a été déplacé.

### GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

#### LA LUTTE CONTINUE

« Berces du Caucase », « Buddleia », « Renouée du Japon » sont les espèces envahissantes dont le service des forêts en collaboration avec le service de la voirie, se sont occupés cette année. La renouée régresse en surface ainsi que la berce, mais le Buddleia se propage malgré la lutte intensive. Des ailantes ont commencé à envahir nos forêts et font aussi l'objet de lutte. Le séneçon du cap commence à envahir le paysage de la plaine et est une nouvelle phase de lutte. L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires en forêt rend la lutte plus dure et longue pour tenter d'éradiquer les envahissantes. L'utilisation grandissante de la ZI et des volumes de matériaux déplacés favorise l'apparition de ces plantes indésirables.

Au total, c'est un volume de 292 h consacrées à cette thématique.

### TRAVAUX POUR LA VILLE

- La gestion du patrimoine arborisé de la Ville se poursuit par le remplacement d'arbres trop vieux et dangereux par des arbres pérennisant l'aspect arborisé de la ville et en créant des îlots boisés. Ce sont 23 grands arbres par le service des forêts;
- L'entretien de ces nouvelles plantations et l'été caniculaire (le 2<sup>e</sup> de suite) ont forcé l'arrosage des nouvelles et anciennes plantations. 456 h de travail ont été consacrées à ce seul poste, l'acquisition d'une citerne a permis de rationaliser ce poste;
- Neige, sentiers et piste Vita, entretien des barrières forestières, entretien de haies, mise à disposition du public de tables et de lieux d'accueil sont les activités principales hors forêts de cette année, en plus de l'entretien courant des grands arbres. La forêt s'est invitée en centre-ville et en ville avec l'aménagement de la place du Marché par et avec du bois et la mise en place de sapins de Noël recyclables (en pot). La crèche de Noël s'est installée au Cloître pour la période de la nativité;
- L'utilisation de copeaux et de bois dans les constructions communales sont en augmentation, démontrant le retour des éléments naturels en ville;
- L'ensemble de ces travaux révèle qu'un peu plus de 1.5 d'un ETP du service des forêts est toujours dévolu aux travaux au bénéfice de la collectivité, avec 1832 h effectuées.

## ACTIVITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

### PÔLE SCOLAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE

La collection a augmenté de 1 866 documents. 125 animations pédagogiques ont été dispensées et 99 accueils de classe ont été réalisés. C'est-à-dire les emprunts de classes et les visites pour les 1P.

Depuis janvier 2023, les bibliothécaires ont également mis en place un club de lecture pour les élèves de 9H à 12RAC. Il compte 7 membres depuis la rentrée 2023. Les bibliothécaires envisagent d'en créer un autre pour les 5H à 8H à la rentrée scolaire 2024.

### RH

Mme Gaëlle Kaufmann, responsable de la Médiathèque, a été absente de mi-avril 2023 à fin janvier 2024. Son remplacement a été effectué par Mme Estelle Monnet.

### PRÊT DES LIVRES

En 2023, la Médiathèque a prêté au total 77 548 documents (11 462 prêts au DDM et 66 086 au Molage), soit 8 741 prêts de plus que l'an passé. Après mise à jour du fichier, 1 240 lecteurs ont emprunté durant l'année.

### ANIMATIONS

Né pour lire, qui a lieu le dernier vendredi du mois (sauf en juillet et en décembre), a été animée soit par le bibliobus Bain de livres, soit par la responsable accompagnée d'une aide.

Le 10 novembre, la Médiathèque, en collaboration avec la Ludothèque, a organisé la Nuit du conte, animé par l'Atelier des Veillés. Il y a eu des contes en musique, pour tout public, et un repas canadien. Environ 100 participants étaient présents.

Durant décembre, les lecteurs ont pu emprunter des «livres surprises», emballés comme des cadeaux par l'équipe du prêt. Il y a aussi eu un bricolage de Noël, animé par une auxiliaire et un concours de Noël afin de faire gagner 10 abonnements, en partenariat avec la Ludothèque. Au cours de l'année, les 14 animations du site du Molage ont réuni environ 600 participants.

### COLLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

La librairie le Chrono'page a ouvert en octobre 2023 à Aigle. La Médiathèque y fait désormais ses achats de livres.

Cette année, la Médiathèque a fait l'acquisition de 3'784 documents, tous supports confondus.

### ESTIMATION DE LA COLLECTION DU SITE DU MOLAGE

Albums enfant et ados	2 382 volumes
Roman enfant et ados	5 074 volumes
Roman adulte	3 094 volumes
Polars	4 573 volumes
BD / Mangas (adulte et jeunes)	3 906 volumes
Livres en langues étrangères	324 volumes
Documentaires (adultes et jeunes)	5 205 volumes
DVD (adultes et jeunes) fictions et documentaires	5 229 DVD
Livres lus	290 CD audio
Magazines	27 titres
Grenier	5 200 volumes
Divers	89 volumes
<b>TOTAL</b>	<b>36 959 volumes</b>

Les ouvrages se trouvant dans le grenier sont empruntables, sur demande.

### COLLECTION DU SITE DDM

Albums enfants et ados	545 volumes
Romans enfants et ados	2 446 volumes
Lectures suivies	1 703 volumes
Romans adultes	29 volumes
BD / Mangas (enfants et ados)	1 517 volumes
Livres en langues étrangères	325 volumes
Documentaires	2 256 volumes
Documents pédagogiques	19 volumes
DVD	92 DVD
Livres lus	32 CD audio
Magazines	9 titres
Divers	57 volumes
<b>TOTAL</b>	<b>9 029 documents</b>

## OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

RAPPORT DE GESTION 2023  
OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

Il contrôle le rôle des bénéficiaires de l'aide complémentaire communale. En 2023, l'aide se monte à Fr. 65 000. Les bénéficiaires sont au nombre de 227 personnes seules ou monoparentales, 43 couples et 12 enfants.

En 2023, 22 habitants d'Aigle en EMS ont reçu un présent de la Municipalité.

La commission « bons de Noël » a siégé une fois dans l'année pour déterminer avec les partenaires sociaux locaux (paroisses, CMS et Armée du Salut) à qui apporter un soutien particulier en fin d'année. Cette année, 16 personnes ont pu bénéficier d'un bon, pour un montant total de Fr. 2 800.

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2023.



Triptyque "Art Nouveau" d'Edouard Diekmann.

© D. Brooks

# SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

## PRÉAMBULE

Un effectif stable, une hausse du nombre d'interventions et la mise en place du nouvel état-major ont caractérisé l'année 2023. Avec comme objectif principal le renforcement et le soutien de la disponibilité des pompiers volontaires la journée.

Pour ce faire, des places de télétravail ont été mises à disposition de tous les pompiers, leur permettant de travailler dans un espace convivial en échange de leur disponibilité en cas d'intervention. Disposer de pompiers volontaires est indispensable pour nos communes et est particulièrement difficile à obtenir la journée.

## INTERVENTIONS

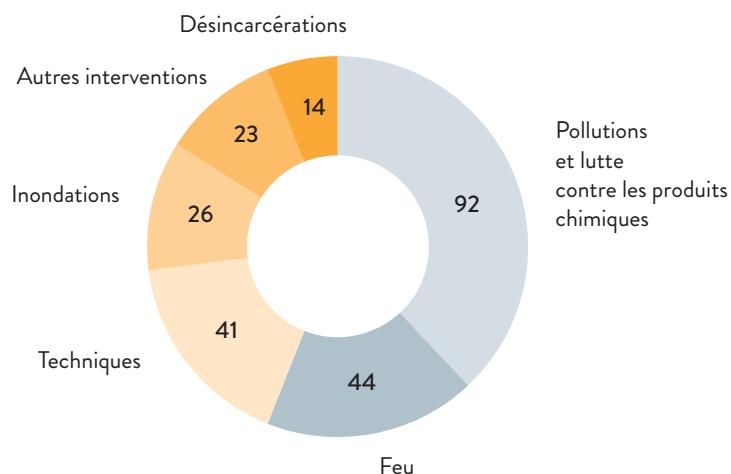
Le nombre d'interventions est en constante augmentation. Avec 240 interventions, l'année 2023 est marquée par un nombre encore jamais atteint. La différence par rapport à 2022 est même conséquente, avec 45 interventions supplémentaires, soit une augmentation de 23.1 %. Le nombre d'interventions pour lutter contre les pollutions ou contre les incendies reste assez stable par rapport à 2022. L'augmentation est, par contre, importante pour les accidents (de 6 à 14), les assistances et sauvetages (de 11 à 26), les problèmes techniques (de 27 à 41) et les éléments naturels (de 13 à 23).

Ces 240 interventions ont nécessité l'engagement de 1 554 pompiers pendant 3 465 heures (soit 1 053 heures ou 44 % de plus qu'en 2022).

La fin de l'année 2023 aura été marquée par deux épisodes de pluies intenses, en novembre et décembre, avec une crue importante de la Grande Eau. Lors des intempéries du 14 novembre, la Grande Eau a débordé en aval de la ville d'Aigle, menaçant plusieurs voies de circulation et habitations. La mise en place de boudins réhausseurs le long des berges au quartier de la Fontaine a permis de contenir la rivière et d'éviter des dégâts au centre-ville. Lors de cette intervention, un poste de commandement a été ouvert dans la caserne d'Aigle afin de coordonner l'ensemble des moyens engagés. De nombreuses voies de circulation ont été fermées, des chemins interdits d'accès, des éléments de protection des bâtiments installés et des boudins posés le long des berges. Le tout, afin de garantir, en tout temps, une sécurité maximale pour la population.

Cette intervention, menée conjointement avec l'ECA, des pompiers du canton en renfort, l'EPOC, la Gendarmerie, la Protection civile, la DGE eau, ainsi que divers services cantonaux et communaux, a nécessité l'engagement de plus de 150 personnes simultanément au plus fort des événements (dont 67 pompiers de notre SDIS, pour un total de 460 heures).

Sur les 240 interventions réalisées par nos pompiers, 100 l'ont été en renfort dans d'autres SDIS ou pour des missions cantonales attribuées par l'ECA.



## QUARTIER-MAÎTRE

Un événement important de cette année 2023 a été la démission de notre Quartier-Maître Philippe Herzog. Figure emblématique du SDIS, Quartier-Maître depuis 25 ans, Philippe aspire à une retraite bien méritée. Engagé comme Quartier-Maître des pompiers d'Aigle, il a accompagné la naissance du SDIS Chablais en 2010. Notons dans son parcours qu'il a connu les débuts du programme informatique de gestion des SDIS « ECADIS », avec ses nombreuses évolutions. Bien souvent, son expérience aura été utilisée au niveau cantonal pour parfaire les nombreux développements de ce programme.

Afin de lui succéder dès le 1<sup>er</sup> septembre, Daphné Savary a été engagée à 50 % par la Commune d'Aigle, au profit du SDIS Chablais. Profitant de ce changement, la fonction de Quartier-Maître a été incorporée à l'Etat-Major du SDIS qui se compose donc de :

- **Major Marc Taverney**  
Commandant
- **Capitaine Jérémy Gigandet**  
Remplaçant du Commandant
- **Capitaine Pierre Nicolau**  
Responsable opérationnel
- **Lieutenant Didier Denoréaz**  
Responsable de l'instruction
- **Lieutenant Alexandre Perrier**  
Responsable logistique
- **Sapeur Daphné Savary**  
Quartier-Maître

## INCORPORATIONS ET DÉMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2023

- 15 sapeurs ont démissionné durant l'année 2023;
- 13 recrues ont été engagées à la suite du recrutement du 2 novembre.

## EFFECTIF AU 1.1.2024

Le SDIS Chablais est composé de 116 sapeurs :

- 1 Commandant
- 16 officiers
- 21 sous-officiers
- 65 sapeurs
- 13 recrues

Ils sont répartis entre les différents organes d'intervention :

- Direction d'intervention (3)
- Détachement de 1<sup>er</sup> secours Aigle (67)
- Détachement de 1<sup>er</sup> secours Corbeyrier (18)
- Détachement d'appui (28)

## FORMATION

La formation continue des sapeurs est partagée entre les cours cantonaux organisés par l'ECA et les formations internes mises sur pied par nos équipes de formateurs dans le SDIS.

En 2023, nos sapeurs ont suivi :

- 294 jours de cours cantonaux ;
- 907 exercices internes (équivalent à 5435 heures).

La collaboration avec les SDIS voisins pour la formation nous offre l'opportunité de mieux nous connaître, de partager nos connaissances, nos compétences et nos expériences et de gagner en efficacité.

Dans ce sens, l'école de formation des recrues est réalisée conjointement avec les SDIS voisins du Haut-Lac et des Salines. Une partie de l'école de formation du DPS est réalisée avec le SDIS du Haut-Lac.

## JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP)

Les 18 JSP de notre section, âgés entre 10 et 18 ans, ont réalisé 6 exercices le samedi matin pour un total de 350 heures de formation. Ils sont encadrés par des formateurs issus des rangs du SDIS. Les apprentis pompiers ont également participé à une journée d'instruction cantonale à Penthalaz qui leur a permis de découvrir de nouvelles matières telles que les premières mesures en cas d'événement impliquant des produits chimiques (ABC).

Tout au long de leur formation, le passage des flammes représente l'évaluation des compétences acquises. Ont réussi leurs examens en 2023 :

- Flamme 1 : 1 JSP
- Flamme 2 : 1 JSP
- Flamme 3 : 2 JSP

À noter que la réussite de la flamme 3 permet une intégration, dès 18 ans, dans l'école de formation du détachement de premiers secours du SDIS.

La Fête de la courge a été organisée une nouvelle fois en caserne d'Aigle par les JSP, soutenu par le SDIS et en collaboration avec la Ludothèque, pour permettre à la population de vivre une journée dans les locaux du SDIS et de partager un moment convivial et familial.

## AUTRES ACTIVITÉS

Le concours régional motopompe du Chablais a été organisé par notre SDIS, à Yverne. Une dizaine d'équipes (dont une du SDIS Chablais) se sont affrontées sur le thème du transport d'eau dans un parcours ludique au centre du village.

Lors du concours cantonal, organisé par la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers à La Vallée de Joux, 2 équipes motopompe et 7 équipes Gymkana de notre SDIS ont participé à cet événement. L'occasion, en plus de s'entraîner dans le domaine des sapeurs-pompiers, de resserrer les liens qui unissent les pompiers du canton.

Le SDIS a également porté l'action de récolte en faveur du Téléthon sur notre territoire et pris part à la journée portes ouvertes de l'EPOC avec les partenaires «feux bleus» d'Aigle.

## REMARQUES DU COMMANDANT

Maintenir des pompiers volontaires tout en répondant aux standards de sécurité ainsi qu'à l'augmentation des compétences demandées, représente le défi à relever pour notre SDIS.

Garantir la sécurité de la population est au centre de nos préoccupations. La technologie avance, les méthodes d'intervention s'adaptent. Le pompier en intervention se trouve confronté aux véhicules électriques de dernière génération, à la construction toujours plus fréquente de parkings souterrains, aux matériaux de construction qui évoluent et à bien d'autres nouveautés qui rendent nos interventions plus complexes. Les nombreuses formations contribuent à maintenir un niveau de préparation permettant de répondre à l'ensemble de ces nouvelles situations.

# ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

## CHANGEMENT DE DIRECTION

L'année 2023 a été sous le signe des changements de gouvernance.

Après 10 ans d'activité, M. Pierre-Alain Hermann a pris une retraite bien méritée au 31 décembre 2022.

A son départ, M. Patrice Nuttin a accepté d'endosser le rôle de doyen chargé de direction durant la phase de transition. Soutenu par le conseil de direction, son travail a consisté à préparer l'année scolaire 2023-2024. Afin de « coller » au cadre légal et en particulier au nombre de périodes d'enseignement hebdomadaires des élèves, les demi-journées sportives ont dû être complètement réaménagées.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2023, M<sup>me</sup> Frédérique Rebetez a pris ses fonctions de directrice de l'EPS. Dès lors, elle a commencé à rencontrer l'ensemble du corps professoral afin d'identifier les besoins et mettre en place des actions d'amélioration. D'autre part, elle s'est progressivement intégrée dans les collaborations pré-existantes avec la commune, la taskforce, le conseil d'établissement, le foyer Pramousse, etc. Malgré ces changements importants, et la complexité croissante de leur métier, la résilience du secrétariat et des enseignant.es a permis à l'établissement de continuer à fonctionner.

## EFFECTIFS ET PROVENANCES DES ÉLÈVES

L'effectif total des élèves enclassés au 31 décembre 2023 s'élève à 1 628 (1 560 élèves en décembre 2022) avec 89 classes.

1 472 élèves sont résidents d'Aigle, 130 d'Yvorne et 45 de Corbeyrier. Les 28 élèves des classes de raccordement 12<sup>e</sup> année viennent de tout le district, dont 7 de notre établissement.

À la suite de l'arrivée de familles allophones et de l'ouverture des deux structures de l'EVAM pour mineurs non accompagnés, deux classes d'accueil supplémentaires ont dû être ouvertes: 2 classes primaires et 3 classes secondaires (52 élèves au total).

147 enfants résidant sur le territoire de l'Etablissement sont scolarisés ailleurs qu'à l'école publique, que ce soit en école privée, dans une autre commune ou dans une structure d'enseignement spécialisé. 27 enfants sont scolarisés à domicile.

## BÂTIMENTS

Au regard de l'augmentation du nombre d'élèves, toutes les salles sont occupées. Un portakabin supplémentaire pour une classe de 3–4P a été ajouté aux abords du Kiwi. La salle de réunion de la Grande-Eau a dû être réquisitionnée pour la classe d'accueil 5–6P.

Les classes de Raccordement 1 en 12<sup>e</sup> année sont toujours localisées dans les deux salles du bâtiment de l'Ecole catholique du Chablais au Chemin du Sillon.

## PÉDAGOGIE

Les défis scolaires sont de plus en plus importants. Les enseignant.es se retrouvent devant des classes très hétérogènes avec des élèves ayant des besoins différents en lien avec une dyslexie, une dyscalculie, une dyspraxie, un trouble du spectre autistique ou du déficit de l'attention et de l'hyperactivité, sans compter les difficultés de comportement. Cela exige de différencier l'enseignement, d'aménager les conditions d'apprentissage, d'adapter les objectifs scolaires, de mettre en place des mesures PPLS (psychologue, psychomotricien, logopédique) ou socio-éducative (éducatrice sociale en milieu scolaire), voire de collaborer avec la DGEJ. Soucieuse de soutenir les enseignant.es dans leur activité, une équipe pluriprofessionnelle se rencontre chaque semaine depuis la rentrée d'août 2023, afin de faire le point sur les situations d'élèves préoccupants.

Les projets cantonaux (Education numérique, Concept 360 d'une école à visée inclusive) suivent leur cours.

## SECURITÉ ET SANTÉ

L'arrivée de la nouvelle directrice a été l'occasion de mettre à jour la procédure d'évacuation, de gestion de crise et le protocole en lien avec les besoins de santé particuliers des élèves atteints de maladie (diabète, épilepsie, etc.). Les plans pénurie et intrusion dans l'établissement sont en cours d'élaboration.

## REMERCIEMENTS

La direction, le corps enseignant et le personnel administratif remercient les Autorités et le personnel communal pour tout le travail réalisé au bénéfice des élèves et des autres acteurs scolaires.

**INFORMATION ET ADMINISTRATION**

- Accueil et renseignements aux hôtes sur l'offre touristique proposée à Aigle et alentours, ainsi que dans l'entier des Alpes vaudoises, aux clients indigènes pour toutes les questions propres à notre ville, aux visiteurs de l'Espace Graffenried et aux clients du Quart d'Heure.
- Récolte d'informations sur les manifestations aiglonnes. Mise à jour du calendrier des manifestations sur Manage (Internet), la webcam communale, les panneaux lumineux aux entrées de la ville et les réseaux sociaux.
- Publication bi- ou trimensuelle du magazine «Rendez-vous» qui répertorie les animations et manifestations. Il est envoyé par courriel aux divers contacts et partenaires, distribué dans les commerces du centre-ville et les services communaux, mis à disposition au guichet de nos trois bureaux.
- Mise à jour de notre brochure annuelle «Le Guide». Cette brochure permet de donner un aperçu de l'offre globale de l'axe et de vendre la région en tout temps.
- Crédit de cartes postales à l'effigie de la ville.
- Mise en place d'une offre estivale, «Le Prisonnier du Château d'Aigle», dans le cadre des «Nuits magiques». Visite du Château de nuit à la lueur des lanternes par une guide qui raconte des faits historiques ainsi que des légendes sur la région.
- Développement des réseaux sociaux (Facebook et Instagram) : agenda, relai de publications des partenaires, concours, calendrier de l'Avant, etc.
- Crédit d'une nouvelle balade thématique dans la ville, «Balade des arbres remarquables» en collaboration avec la Commune ainsi que l'association GAIA.
- Organisation de différentes visites de presse.
- Envoi de documents, tels que lettre aux nouveaux habitants, liste des hébergements, plan de ville, liste des vignerons, magazine «Rendez-vous», animations estivales, plan des promenades et vélos.
- Distribution biannuelle à nos partenaires des différents supports de l'ATALC.
- Plusieurs changements en cours d'année de responsable de bureau.



Visite théâtralisée de l'exposition de Marius Borgeaud.

© C. Moeschling

## **SPONSORING**

---

L'ATALC soutient certains événements se déroulant sur sol aiglon. Cette année, ont été sponsorisés les 3 Jours d'Aigle, le Demi-Marathon Aigle-Leysin et le Festival Trottinette.

## **BILLETTERIE**

---

Plusieurs organisateurs de manifestations font appel à nos services afin de gérer leur billetterie. Nous proposons également un service de billetterie online – Booking-Corner. En 2023, nous avons effectué la billetterie pour Silo 8, le Festival Trottinette, la Jenna Dance School, La Revue du Chablais ainsi que le concert Oesch's die Dritten.

## **VENTE**

---

Que ce soit à l'attention d'une clientèle touristique ou indigène, nous proposons à la vente différents articles associés à la commune (cartes journalières CFF, carafes, livres, articles Espace Graffenried) / permis de pêche / crédi-ciales et guides en lien avec l'Association Internationale Via Francigena / divers livres et cartes topographiques / vin / articles à l'effigie de notre ville et de l'ATALC.

## **COLLABORATIONS**

---

En plus des activités courantes, nous honorons trois mandats :

### **Château d'Aigle**

Marketing / promotion de « Pâques au Château », « Halloween », « La Magie de Noël au Château ».

### **Communauté Interprofessionnelle des Vins du Chablais Vaudois (CIVCV)**

Administration / secrétariat / comptabilité / marketing / organisation de manifestations (« Caves ouvertes vaudoises » dont participation à la commission d'animation pour Aigle, "Divinum") / pilotage d'un nouveau balisage du Sentier des vignes.

### **Groupement de Promotion des Vins d'Aigle (GPVA)**

Secrétariat / gestion de l'espace « Le Quart d'Heure » / vente de vin / gestion des stocks / soutien à l'organisation de manifestations avec comme nouveauté, les Dégustations Afterworks au Quart d'heure.

## **ANIMATIONS**

---

Chaque été, un programme d'animations hebdomadaires est mis sur pied. Quelque 137 personnes y ont participé, contre 216 personnes en 2022 et 179 personnes en 2021. Durant les mois de juillet et août, plusieurs activités pour petits et grands ont ainsi été proposées : Visite et dégustation au Clos Aimond / Atelier création au Dôme des sens / Visite guidée du CMC / Visite de l'Usine Reitzel / Tour de ville guidé.

Durant le mois de décembre, une Enquête de Noël a été proposée pour les enfants. Une quarantaine d'enfants y ont pris part.

## MANIFESTATIONS

### Caves ouvertes vaudoises

Participation à l'organisation et promotion

### Ailyos

Organisation, promotion et comptabilité pour l'ensemble de l'axe

### Balcons Fleuris

Organisation du concours, recherche de lots

### Divinum

Participation et promotion

### Décembre en fête

Gestion organisationnelle et promotion

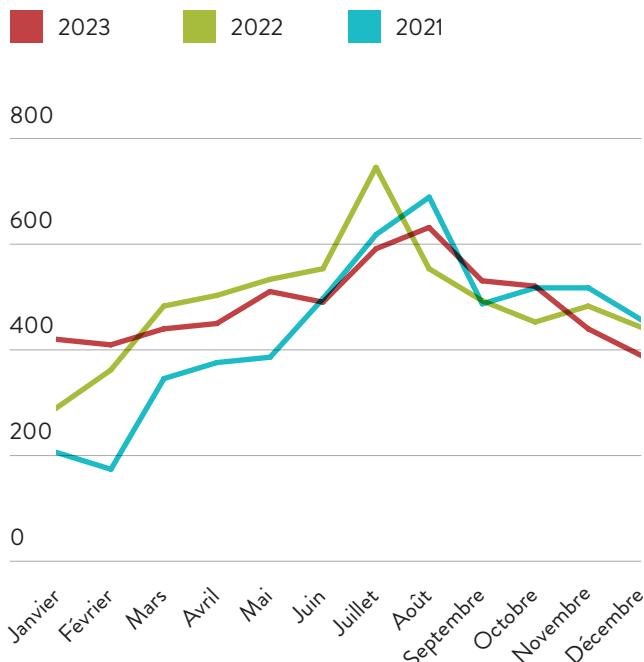
## OUVERTURE DU BUREAU ET STATISTIQUES D'ACCUEIL

Nos horaires sont les suivants:

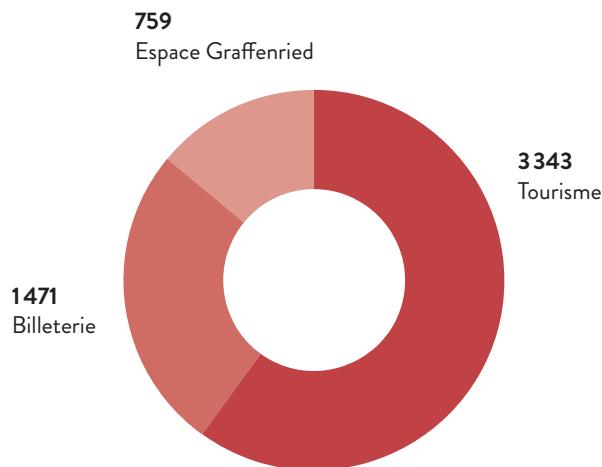
- 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre  
8h30–12h00 / 13h00–18h
- 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril  
8h30–12h00 / 13h30–17h
- Tous les samedis de l'année  
9h00–12h00 / 13h00–16h

Les statistiques sont enregistrées par contact, selon si ce dernier concerne la vente de cartes CFF ou de billets de spectacles (Billetterie), l'Espace Graffenried (Graffenried) ou une autre demande (Tourisme).

## STATISTIQUE DE FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DU TOURISME



## STATISTIQUE DE CONTACT AUPRÈS DE L'OFFICE DU TOURISME



## TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS

RAPPORT DE GESTION 2023  
TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS

En apportant des réponses préventives et sociales aux problématiques de la jeunesse, le travailleur social hors murs (TSHM) permet aux jeunes de se sentir accueillis et écoutés, et prendre confiance en eux et en la société.

Le travail du TSHM en 2023 a continué d'être marqué par la santé mentale des adolescents. En effet, des jeunes, qui ne fréquentent pas régulièrement l'espace public, ont continué à faire appel au TSHM. Ils expriment un profond désarroi et un sentiment de déprime lié principalement à un manque de perspectives. Pour certains d'entre eux, ce mal-être peut aller jusqu'à des dépressions sévères.

Sachant que les structures socio-sanitaires sont saturées, le TSHM a continué à éprouver, en cette année 2023, de réelles difficultés à pouvoir orienter ces jeunes vers ces structures et a dû assurer ce suivi auprès de ces jeunes de manière intensive.

En cette année 2023, ce sont, jusqu'au 31 décembre, 814 interventions qui ont eu lieu sur l'ensemble des trois communes partenaires, 67 adolescents et jeunes adultes ont fait appel ou répondu à la proposition du TSHM pour des accompagnements plus personnalisés. Durant ces accompagnements, le TSHM a pu les soutenir et tenter de les orienter. Ces demandes variées concernaient divers thèmes allant de la formation professionnelle à l'addiction en passant par la justice.

Durant cette année, un groupe d'adolescents âgés de 13 à 17 ans a continué à être très présent dans l'espace public. Ces jeunes, dont la problématique et la structure de personnalité est complexe, ont créé avec le TSHM un lien de confiance et ils font appel à lui, dans des situations difficiles. Cela a aussi nécessité, de la part du TSHM, des visites en prison auprès de ces jeunes incarcérés, afin de maintenir le lien et de tout mettre en œuvre afin de pouvoirs leur offrir un avenir différent que le monde de la délinquance. Ce travail s'est effectué de manière intensive avec le Tribunal des mineurs et ses éducatrices et éducateurs.

Sur ces 67 jeunes, 34 ont sollicité un entretien de famille avec le TSHM. Durant ces entrevues, l'intéressé rencontre souvent des familles qui se sentent déboussolées par l'attitude et le comportement de leur enfant. Elles cherchent du soutien, mais craignent souvent les conséquences de cette demande d'aide qu'elles assimilent à une incapacité dans leur tâche éducative. Comme le TSHM travaille sur la base de la libre-adhésion, de la confidentialité et de l'anonymat, elles sont rassurées et font appel à lui en confiance.

L'accompagnement de jeunes adultes consommant des substances telles que la cocaine a représenté une part importante de l'activité du TSHM. Actuellement, la prise en charge de ces personnes n'est effectuée que par le TSHM. Celui-ci a pu transmettre ce constat auprès de son Comité de pilotage, représenté par les municipales, M<sup>mes</sup> Maude Allora (Aigle), Carmen Dubois (Bex) et Diane Morattel, (Ollon). De là, la task force régionale, composée de directrices et directeurs d'école, de policiers et de travailleuses et travailleurs sociaux, présidée par les municipaux aiglons, M<sup>me</sup> Maude Allora et M. Jean-Luc Duroux, a pu se rendre compte de cet état et réfléchir à des pistes d'action et d'intervention, au niveau communal, régional et cantonal avec une possible étude de terrain faite par une Haute Ecole sociale.

Les moins de 12 ans sont toujours très présents dans l'espace public dans les Communes partenaires. Ceux-ci continuent de bénéficier de l'appui de l'AJA (Association de la Jeunesse Aiglonne) dans le domaine de l'animation et de la conseillère école-famille pour le domaine éducatif. Ces partenaires apportent un soutien et un relais important au TSHM dans cette prise en compte de ces enfants.

Une autre problématique s'est renforcée, auprès des adolescents, durant cette année 2023. En effet, la consommation de puff, c'est-à-dire, de cigarettes électroniques jetables, est très présente sur tout le territoire couvert par le TSHM. Actuellement, en Suisse, il n'existe aucune disposition légale, au niveau fédéral, concernant la protection de la jeunesse dans le cadre de la vente de cigarettes électroniques. Concrètement, il n'y a pas d'âge légal minimal pour la vente de ces puffs et la publicité de ces produits n'est pas réglementée. Là aussi, la task force régionale, dont fait partie le TSHM, a pu réfléchir et proposer des actions qui auront lieu au cours de cette année 2024. Pour terminer, comme les années précédentes, le TSHM est intervenu, à plusieurs reprises, auprès de jeunes en situation de grande vulnérabilité (suicide et fugues), ceci en particulier dans la période de Noël et de Nouvel-An, ce qui a nécessité l'activité du TSHM.

# ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE DU DISTRICT D'AIGLE

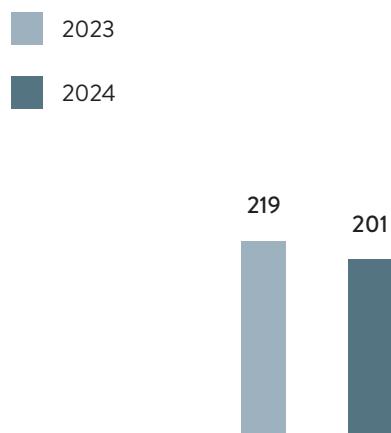
## INTRODUCTION

Les années après Covid ! Voilà deux ans que notre organisation a repris un rythme normal: formations et instructions, appuis et engagements.

## EFFECTIF

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, ce sont 202 astreints qui composent l'effectif pour le district d'Aigle. Après un travail acharné, afin de combattre ce fléau, pour la première fois depuis 2017, le bataillon ne diminue pas. En effet, au premier janvier 2024, il comptera 201 personnes actives, y compris les 17 départs au 31 décembre 2023.

### NOMBRE D'ASTREINTS



## OPÉRATIONS

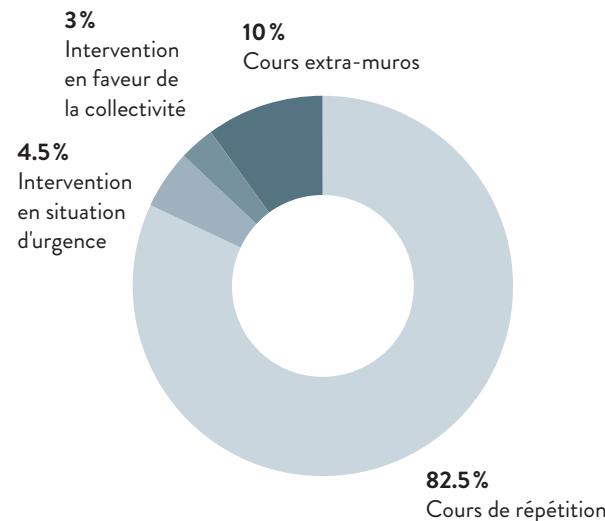
### INTERVENTION EN FAVEUR DE LA COLLECTIVITÉ

#### 2 INTERVENTIONS CETTE ANNÉE POUR LE BATAILLON

La Fugue a occupé un groupe AIC (aide à la conduite), de la compagnie 1, pour monter et exploiter un poste de commandement au cœur de la manifestation le 11 juin 2023. 2 jours plus tard, le Tour de Suisse a arpente les routes du district. Il a fallu 2 sections de la compagnie, 1 pour du montage et démontage d'infrastructures ainsi que pour la sécurisation du parcours, le 13 juin 2023.

La totalité des jours de service pour ces deux manifestations est de 48 jours.

### JOURS DE SERVICE



## FORMATION

En 2023, ce sont 1485 jours de service dédiés à la formation, répartis en deux secteurs, interne et externe. Pour les cours de répétition dans le district, on compte 1325 jours de services accomplis.

Pour les cours de cadres, de perfectionnement et de spécialistes, que ce soit au centre cantonal de Gollion ou au centre fédéral de Schwarzenburg, on comptabilise 160 jours/service pour l'année 2023.

### INTERVENTION EN SITUATION D'URGENCE

Du 23 au 24 septembre 2023, une prise en charge de sinistres a été nécessaire, dû à un incendie dans une cave. 1 officier de piquet, 2 astreints et 1 professionnel étaient de sortie pour cet engagement de 6 jours/service, comptabilisant un total de 30 heures.

Du 14 au 15 novembre 2023, débordement de la Grande Eau «Episode I», dû à de fortes et longues précipitations. La Grande-Eau, au centre-ville d'Aigle, a atteint le débit limite qui détermine un déclenchement des forces d'intervention, pompier, police, DGE et protection civile. Alarmée à 8h47, la formation d'intervention régionale, en collaboration avec le SDIS Chablais, a mis en place le dispositif de protection contre la montée des eaux. Cette intervention s'est terminée le lendemain à 18h11. Au total, 47 jours de services seront comptabilisés.

## OPÉRATIONS

Le 2 décembre 2023, une rupture de conduite d'eau a amené le SDIS Chablais, à faire appel à la protection civile du district pour la mise à disposition de sacs de sable. Ce jour-là, ce sont 30 sacs livrés par un officier sous le commandement de l'officier de piquet (de milice à cette date). Alarmé à 13h04, fin de l'intervention pour la PCi à 13h40.

Du 11 au 12 décembre 2023, débordement de la Grande Eau « Episode II », à nouveau de fortes et d'importantes précipitations mettent à mal le Chablais, concerné par la Grande Eau, qui atteint encore une fois le débit limite. Les forces d'intervention, pompier, police, DGE et protection civile ont été sollicitées pour la deuxième fois en un mois. Alarmée à 15h01, la formation d'intervention régionale a mis en place le dispositif de protection contre les crues, plus précisément des sacs de sable sous le pont de l'autoroute, point critique repéré lors du débordement du mois de novembre. Cette intervention s'est terminée le lendemain à 1h00. Au total, 18 jours de services seront comptabilisés.

## POINT SAILLANT

- La nomination d'un nouveau commandant pour le 1er mars 2023;
- La rénovation du poste de commandement régional (PCR);
- La journée portes ouvertes de la Police du Chablais du 13 septembre 2023, réunissant les quatre partenaires sécuritaires sous le thème de « Ensemble, on est plus fort ».

## SERVICE DE PIQUET

Un service de piquet est assuré toute l'année par 6 officiers, personnel de milice et 2 professionnels. Ce service est principalement déclenché à la demande des partenaires « feux bleus ». Il permet d'offrir un appui en personnel et/ou en matériel dans le cadre d'opérations d'urgence.

## COMMISSION ET ORGANES POLITIQUES

La commission de gestion s'est réunie à 3 reprises afin d'étudier les divers préavis, notamment des comptes 2022 et du budget 2024.

Le Conseil Intercommunal s'est retrouvé à 2 reprises, comme à son habitude au printemps et en automne. Quant au CoDir, on comptabilise 6 séances durant l'année.

## SYNTHÈSE

L'engagement du bataillon du district Aigle a été, de manière générale, conforme aux années « normales » avec 2 cours de répétition en compagnie, 1 cours de répétition pour la formation d'intervention régionale, des cours d'instruction spécifique, 2 interventions en faveur de la collectivité et 4 interventions en situation d'urgence. La protection civile a su démontrer, une nouvelle fois, sa présence dans les événements majeurs de notre région et canton.

## BILAN

Il s'agira, dans le futur, et ce malgré la baisse des effectifs, de toujours répondre présent auprès de nos partenaires de la protection de la population, tant en quantité qu'en qualité de nos prestations et de continuer à parfaire nos formations et instructions.

A l'ensemble du bataillon de l'ORPC district Aigle, je tiens à faire part de mes sincères remerciements pour le travail accompli durant cette année 2023.

# ASSOCIATION RÉGIONALE D'ACTION SOCIALE

## DISTRICT D'AIGLE ET PAYS-D'ENHAUT

### CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

L'année qui s'est écoulée a été rythmée par d'importants changements et a rimé avec innovation et entraide. En effet, l'organisation du CSR s'est vu modifiée à la suite de la création d'une 4<sup>e</sup> unité RI. Il y a donc 4 responsables d'unité RI depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ce changement fait suite à l'augmentation des effectifs et à une volonté d'avoir des unités plus petites afin de gagner en efficacité et en qualité. Ce changement majeur a par conséquent impliqué une refonte complète de notre organisation. Les 4 unités sont composées d'assistants sociaux, de gestionnaires de dossiers et de gestionnaires de dossiers dits « volants ». Deuxièmement, chaque responsable d'Unité s'est vu prendre en charge un domaine d'action.

Cette année a également été dédiée à la création de notre future antenne sociale, à Aigle, qui ouvrira ses portes le 4 mars 2024. 20 collaborateurs seront délocalisés à Aigle.

Au-delà de la construction de l'antenne, il a fallu repenser notre organisation en y intégrant cette nouvelle antenne. Ce qui a impliqué de revoir la gestion des dossiers RI, la gestion des appuis sociaux, l'équilibre des situations par collaborateur et les permanences sociales. Notre priorité était de nous assurer que toute notre organisation interne pouvait fonctionner sur deux sites tout en gardant à l'esprit que le bénéficiaire est au centre de notre action et de nos préoccupations.

Un projet pilote a également vu le jour avec la collaboration de l'insertion professionnelle des jeunes adultes (IPJAD) où l'accent a été mis sur nos jeunes adultes (JAD) âgés de 18 à 25 ans souhaitant se former. Le but étant qu'un conseiller IPJAD définisse plus précisément avec le bénéficiaire, dans un délai de 3 mois, le projet de formation, en établissant, entre autres, le CV complet, et en procédant à des tests scolaires. Ce projet perdurera jusqu'en juin 2024. A ce jour, les résultats sont très concluants et cela a permis d'orienter plus rapidement les personnes en mesure de transition (MIST) mais a également permis d'identifier de manière anticipée si l'accès à la formation n'est pas réalisable pour le moment.

#### STATISTIQUES CSR 2023: COMMUNE AIGLE

Nombre bénéficiaires RI

Nombre de JAD

339

37

#### STATISTIQUES CSR 2023

Nombres d'enquêtes avec fraudes avérées	<b>135</b>
Nombre de bénéficiaires orientés à l'UC	<b>332</b>
Nombre d'appels traités par notre réception	<b>14 563</b>

## AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES D'AIGLE (AAS)

Cette année encore, les AAS ont connu de nombreux changements au niveau du personnel, mais aussi au sein des structures. Concernant le personnel, nous avons l'arrivée du nouvel Agent Régional, en poste depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, le départ à la retraite, en avril 2023, de la Responsable d'Agence de Villeneuve, et l'arrivée de quatre nouvelles collaboratrices. De plus, une collaboratrice de l'Agence d'Aigle et référente des Prestations complémentaires pour familles (PC Familles), est devenue gestionnaire de dossier RI dès le 1<sup>er</sup> avril 2023. Tous ces changements ont nécessité une adaptation au niveau des différentes agences et antennes, ainsi que la mise en place d'une cohésion d'équipe importante. Tous ont dû apprendre à se connaître et à travailler ensemble afin de répondre aux exigences de nos missions et mandats.

L'année 2023 a donc été marquée par un renouveau pour les AAS. La formation a occupé une place importante tout au long de l'année, à la suite de l'arrivée des nouvelles collaboratrices, tout en maintenant une charge de travail conséquente en raison de l'augmentation des demandes en matière d'assurances sociales. La lutte contre le non-recours, les révisions annuelles des Prestations Complémentaires (PC: 395 dossiers), l'augmentation des demandes de subsides à l'assurance-maladie, et bien d'autres encore, ont sollicité fortement les AAS. En combinaison avec une nouvelle organisation et des changements au niveau du personnel, il n'a pas été facile de maintenir le cap des exigences qui nous sont fixées. L'accent a été mis sur la qualité de notre travail, visant à fournir un conseil de qualité et à examiner de près les dossiers transmis par les bénéficiaires des prestations d'assurances sociales. De plus, nos tâches quotidiennes vont au-delà des exigences émises par le canton, nous aidons les personnes dans le besoin au quotidien et essayons également de leur apporter un soutien et un réconfort lorsque cela est nécessaire. S'ajoutent à cela de nouveaux projets au sein de l'ARASAPE touchant également les AAS, principalement l'Agence d'Aigle, avec la volonté d'ouvrir une Antenne sociale dans ce même lieu, regroupant l'AAS et le CSR. Des visions et plans stratégiques ont donc eu lieu tout au long de l'année 2023 afin de mettre en place une organisation des plus adaptées, en collaboration avec la Responsable de l'Agence d'Aigle.

L'année 2023 a également été marquée par le lancement du projet de nouvelle politique de vieillesse du Canton de Vaud, suscitant diverses réflexions au sein des AAS. Cette nouvelle politique du vieillissement du Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) du Canton de Vaud, vise à adapter les prestations socio-sanitaires aux besoins des seniors et de leurs proches, accompagner les transitions dans les parcours de vie, valoriser la participation et les liens sociaux, et favoriser l'autonomie et la dignité dans le vieillissement. Elle vise également à élaborer une stratégie afin d'éviter le non-recours aux prestations d'assurances sociales. Le travail des AAS pourrait donc évoluer dans les prochaines années en se concentrant sur cette nouvelle politique cantonale.

Il est nécessaire d'ajouter que la zone pour effectuer les entretiens des curatrices et curateurs volontaires a été élargie à l'Agence de Bex et à l'Antenne de Villeneuve. Auparavant, seule l'Agence d'Aigle effectuait ce type d'entretien. Nous espérons ainsi augmenter le nombre de prises de contact et de rendez-vous afin de faire évoluer le nombre des curatrices et curateurs volontaires dans le Canton de Vaud.

### STATISTIQUE AAS AIGLE

Nombre de bénéficiaires PC	<b>669</b>
Nombre de bénéficiaires subsidiés	<b>6 435</b>
Nombre de nouvelles PC transmises à la CCVD	<b>94</b>
Nombre de guichets	<b>3 062</b>
Nombre de téléphones / courriels	<b>4 403</b>
Nombre RDV curatrices / curateurs volontaires	<b>27 entre- tiens et 32 prises de contact</b>

## ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (RÉSEAU ENFANTS CHABLAIS)

### LE RÉSEAU

Au 31 décembre 2023, le Réseau « Enfants Chablais » dénombre 1 519 places brutes d'accueil de jour pour les enfants réparties sur 8 structures préscolaires (362 places), 12 unités d'accueil pour écoliers (528 places) et 91 accueillantes en milieu familial (629 places pré et parascolaire). La création d'un nouveau bâtiment à côté du collège de Perrosalle à Ollon a permis la création d'une nouvelle crèche en août 2023, la Courte Echelle, qui dispose de 27 places pour les enfants de 0 à 4 ans. La structure devrait développer encore 17 places d'ici l'été 2024. L'Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE), le Trait d'Union, a déménagé dans les mêmes locaux durant l'été 2023. Les surfaces disponibles ont permis d'étendre l'offre d'accueil à 60 places, soit 24 places supplémentaires, répondant ainsi aux besoins de la population ollonaise. L'été 2023 a également accueilli une nouvelle UAPE, les Griffons d'Or, située à Noville, permettant la prise en charge des enfants scolarisés dans les écoles de Chessel, Noville, Rennaz. Initialement prévue pour 12 places, la structure a finalement ouvert 24 places tant la demande pour la région était importante. Rien d'étonnant, puisque les trois communes ont vu leur nombre d'accueillantes en milieu familial diminuer drastiquement. L'UAPE de la Cédille à Roche a également maintenu sa capacité à 60 places, la demande des familles rotzéranches dépassant les prévisions. C'est donc 36 places d'accueil qui ont été créées en 2023 pour la région de la plaine. A la rentrée scolaire à Bex, les enfants de 7–8P ont été redirigés vers la cantine scolaire pour l'accueil de midi comme cela se fait à Aigle et Villeneuve. Cette mesure simple permet d'absorber la demande pour les plus jeunes.

Le nombre d'accueillantes en milieu familial a stagné, ainsi que les places offertes. Toutefois, le Réseau constate une forte baisse dans certaines régions du District comme à Rennaz, Chessel, Noville, Corbeyrier, Yvorne, Leysin ou encore Ollon.

Au-delà du développement de places, le Réseau « Enfants Chablais » a également mis l'accent sur plusieurs projets. Le principal a été la revue du règlement tarifaire dont la tarification, par pallier en fonction du revenu des ménages, a été abandonnée au profit d'une table linéaire. Le Réseau a également travaillé sur l'édition de directives financière fixant des principes budgétaires et comptables harmonisés à l'ensemble des structures d'accueil membres. Finalement, il était également important pour le président du Comité de Direction de l'ARASAPE et la directrice de l'Accueil de jour des Enfants de rencontrer chaque commune membre du but optionnel afin de présenter l'accueil de jour, ses enjeux et les spécificités de chaque municipalité.

## ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (RÉSEAU ENFANTS CHABLAIS)

### LE RÉSEAU EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2023, le réseau «Enfants chablais» offre 1 344 places d'accueil réparties dans 8 structures préscolaires (362 places), 12 structures parascolaires (528 places) et 91 accueillantes en milieu familial (629 places pré et parascolaires). Environ 2 640 enfants sont accueillis en 2023 soit environ 39 % de la population infantile du district d'Aigle.

L'accueil de jour représente un budget d'environ Fr. 26.8 mios pour 2023. Le financement est assuré par la contribution des parents (37.6 %), le subventionnement de la Fondation pour l'accueil de jour (FAJE) (20.1 %), les communes du district (37.0 %) et des produits divers comme contribution de l'Hôpital Riviera-Chablais (5.3 %).

### NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS AU 31.12.2023 DANS LES STRUCTURES AIGLONNES ET PAR COMMUNE DE DOMICILIATION DU DISTRICT.

	Préscolaire			Parascolaire		
	Pop e poppa	Pop e poppa	Les Petits Pirates			
<b>Aigle</b>	108	65	103			
<b>Bex</b>	1	–	–			
<b>Corbeyrier</b>	–	–	1			
<b>Gryon</b>	1	–	–			
<b>Lavey-Village</b>	1	–	–			
<b>Leysin</b>	–	1	1			
<b>Noville</b>	1	–	–			
<b>Ollon</b>	5	–	1			
<b>Ormont-Dessous</b>	2	–	–			
<b>Rennaz</b>	1	–	–			
<b>Roche</b>	6	–	–			
<b>Villeneuve</b>	2	–	–			
<b>Yvorne</b>	8	8	12			
<b>TOTAL</b>	<b>136</b>	<b>74</b>	<b>118</b>			

### AIGLE EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2023, les structures aiglonnes:

- Offrent 88 places en préscolaire (Pop e poppa) occupées par 136 enfants qui consomment 218 424 heures, pour un taux d'occupation moyen de 86.77 %.
- Offrent 120 places en parascolaire pour les écoliers, occupées par 192 enfants qui consomment 143 771 heures. Le taux d'occupation basé sur l'occupation de midi est de 94.93 % pour Pop e poppa (1P–2P) et de 95.42 % pour les Petits Pirates (3P–6P). Remarque: les Petits Pirates accueillent également les 7P–8P le matin et l'après-midi. Les 7P–8P étant accueillis à la cantine à la Rue du Collège 5 le midi.

Les 19 accueillantes (AMF) de la commune offrent 77 places en préscolaire et 59 places en parascolaire. Les 225 enfants accueillis ont consommé 112 043 heures.

Pour mémoire, il convient de rappeler que l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA) est une entité relativement récente, dont les statuts ont été validés par le Conseil d'Etat vaugeois le 21 août 2019.

En 2022, le projet est entré dans le concret avec le vote de deux préavis: celui relatif au projet de conduite de transport entre Leysin et Aigle (sans le turbinage des eaux usées de Leysin à Aigle), pour un montant de Fr. 4 900 000 TTC et celui relatif à la STEP régionale proprement dite pour un montant de Fr. 49 325 000 TTC.

Cette année, les travaux de constructions de la STEP ont effectivement débuté, une invitation ayant d'ailleurs été adressée à toutes les personnes concernées pour la cérémonie de la pose de la première pierre. Celle-ci a eu lieu le 5 octobre 2023, en présence de M. Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat.

Préalablement, la commune d'Aigle avait accordé devant notaire un droit de superficie sur la STEP à l'AERA, valable 30 ans, renouvelable 30 ans.

S'agissant du projet d'aménagement de conduites de transport entre Aigle et Leysin, il y a lieu de noter qu'il a fait l'objet d'une opposition. Celle-ci a été levée le 11 janvier 2024 par un arrêt de la Cour de droit administratif et public.

Au niveau organisationnel, le Conseil intercommunal de l'AERA s'est réuni à deux reprises durant l'année 2023 et le CODIR à 11 reprises. Par ailleurs, en plus d'une commission technique (COTECH), le CODIR peut désormais compter sur l'appui d'une commission des finances (COFIN).



AERA – Cérémonie de pose de la première pierre  
© Sieber Photos

## **FINANCES**

[Voir le rapport annuel](#)



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

---

# FINANCES

## PRÉAMBULE

Malgré les incertitudes quant aux prévisions et à la maîtrise des charges en cette période économiquement perturbée et des recettes totales en légère progression par rapport à l'exercice précédent, les comptes annuels 2023 laissent apparaître un résultat équilibré.

	Budget 2023	Comptes 2023
Recettes	50 621 750.00	56 371 206.76
Dépenses	50 715 160.00	56 276 535.36
Excédent de dépenses / recettes	- 93 410.00	+ 94 671.40

## HISTORIQUE

L'expérience des années précédentes et un budget difficile à équilibrer ont permis à l'exercice 2023 de se terminer favorablement.

Les mécanismes de gestion, les outils de planification et de contrôle mis en place, la maîtrise des charges et les prévisions de recettes sont efficaces, même par temps d'incertitudes économique, politique et sécuritaire.

## CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

Les comptes annuels montrent en détails les mouvements financiers. Il peut être utile d'en résumer ou de mettre en évidence quelques éléments.

### SALAIRS

Relevons que les salaires budgétisés à Fr. 7 101 400 se sont élevés en réalité à Fr. 7 420 482.50 (soit une différence de Fr. 319 082.50), montant duquel on peut déduire Fr. 623 259.88 de remboursement de traitements ce qui donne des salaires effectifs de Fr. 6 797 222.62.

### CHARGES EFFECTIVES

Le total des dépenses nettes (amortissements, imputations internes et virements aux fonds de réserve déduits)

se monte à Fr. 45 697 120  
au budget à Fr. 45 470 760

soit une augmentation par rapport au budget de 0.5 % ou Fr. 226 360.

### RECETTES EFFECTIVES

Le total des recettes nettes (imputations internes et prélèvements aux fonds de réserve déduits)

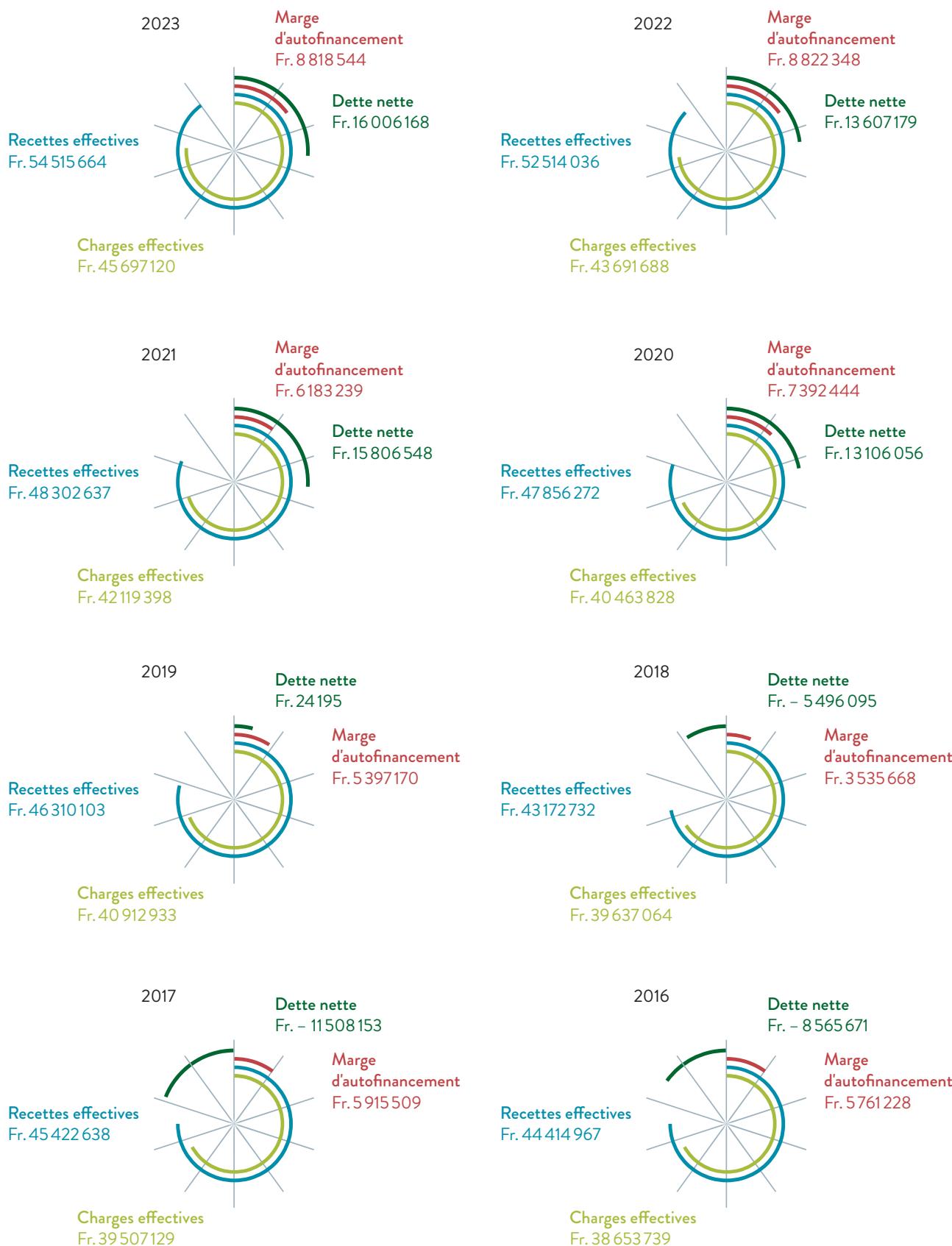
se monte à Fr. 54 515 665  
au budget à Fr. 48 803 300

soit une augmentation par rapport au budget d'environ 11.71 % ou Fr. 5 712 365.

2011	+ 20.82 %
2012	+ 19.32 %
2013	+12.32 %
2014	+ 20.3 %
2015	+ 9.95 %
2016	+ 11.20 %
2017	+ 14.59 %
2018	+ 1.15 %
2019	+ 4.07 %
2020	+ 7.14 %
2021	+ 6.85 %
2022	+ 14.37 %
2023	+ 11.71 %

## CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

### ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES EFFECTIVES SUR 8 ANS



## CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

### AUTOFINANCEMENT

Charges effectives Fr. 45 697 120 L'appréciation du résultat et en particulier de cette marge ne peut se faire sans tenir compte de quelques éléments.

Recettes effectives Fr. 54 515 665

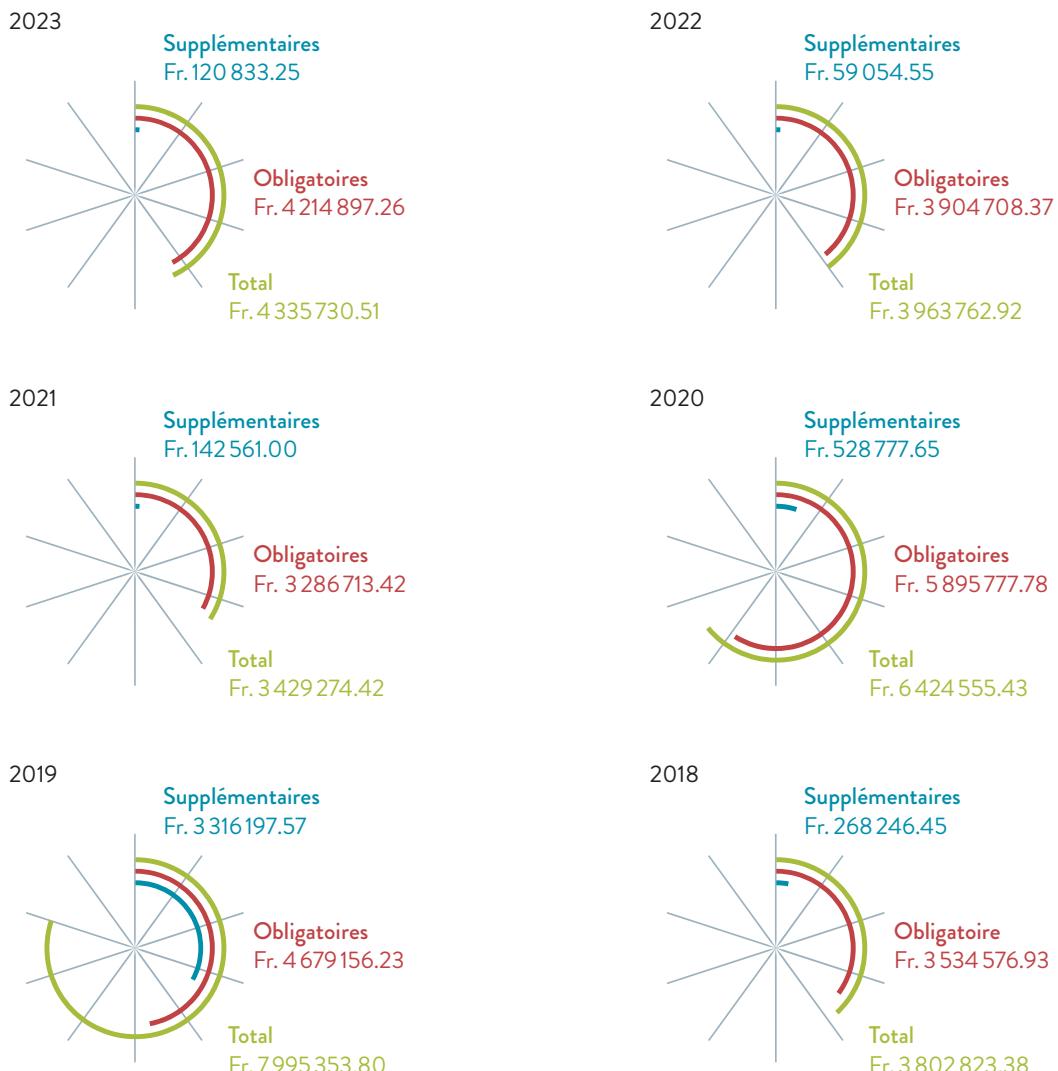
Marge d'autofinancement Fr. 8 818 545

Alors que Fr. 3 332 540 étaient prévus au budget. Ce résultat est supérieur à nos prévisions à long terme, notamment celles relatives à la fixation du plafond d'endettement.

L'exercice 2021 faisait apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 6 183 239 et celui de 2022, Fr. 8 822 348.

La part des amortissements obligatoires, soit ceux votés par le Conseil communal, est en augmentation et limite, malgré une marge d'autofinancement de plus de Fr. 8 mios, les amortissements complémentaires décidés en fin d'année (voir tableau ci-après).

### ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS SUR 6 ANS



## CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

### PLAFOND D'ENDETTEMENT

Afin de faire face aux importants préavis d'investissement votés et aux infrastructures à créer ou à rénover, un nouveau plafond d'endettement et de cautionnement a été voté pour la législature 2021–2026 (Préavis municipal N° 2021-27 du 1<sup>er</sup> novembre 2021); celui-ci a été fixé à Fr. 135 mios.

### DETTE

La dette brute se monte au 31 décembre 2023 à Fr. 86 032 751 soit Fr. 7 493 par habitant. Au 31 décembre 2022, elle se montait Fr. 81 663 177 soit Fr. 7 462 par habitant. La dette nette est de Fr. 16 006 168, soit Fr. 1 394 par habitant.

En outre, on peut faire les commentaires suivants afin de faciliter la lecture des comptes annuels:

- Il est rappelé que chaque dépense, pour autant qu'elle soit de compétence communale, est sous-pesée à quatre reprises:
  1. Lors de la préparation budgétaire par le responsable administratif et le municipal responsable;
  2. Au moment de l'établissement du projet de budget par la Municipalité;
  3. Dans le cadre du processus budgétaire par les instances législatives;
  4. Enfin, dans la période prévue pour la dépense, par le municipal responsable et/ou la Municipalité.

Ce processus, s'il est utilisé dans toute son étendue, apporte rationalité et efficacité. En effet, il arrive que des dépenses prévues et acceptées ne soient finalement pas effectuées pour des raisons diverses notamment relatives à l'évolution du domaine concerné. A l'inverse, des dépenses jugées inutiles dans un premier temps peuvent devenir importantes et être effectuées. Cette souplesse doit être considérée comme efficiente. A la Municipalité de veiller à ne pas décider plus de dépenses que d'économies budgétaires.

- Des montants d'amortissements sont souvent inférieurs au budget. Cela provient du fait que, lors du bouclage de l'exercice précédent, des amortissements complémentaires ont été effectués et que les montants restants sont épuisés ou inférieurs.
- Afin d'éviter que des dépenses figurent dans les comptes de l'année suivant celle où elles ont été mises au budget, les charges des projets engagés ou décidés avant la fin de l'exercice sont calculées et comptabilisées dans les comptes idoines.

### AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

Les attributions aux fonds de réserve et amortissements complémentaires ont été motivés selon les priorités stratégiques suivantes et complétées par rapport aux années précédentes:

- Investissements dont l'utilisation est terminée;
- Investissements à caractère public mais dont l'utilisation est réservée ou spécifique, en cours ou terminés;
- Investissements réalisés ou à venir dont le rendement est faible ou nul, ou qui nécessitent dans un proche avenir de nouvelles dépenses.

A contrario, elles ne sont pas ou moins considérées comme prioritaires, pour:

- Les investissements à long terme dont l'utilisation publique est très large et fréquente;
- Les investissements qui procurent un rendement convenable;
- Les investissements qui viennent de se terminer ou qui sont en cours;
- Les investissements dont l'amortissement devrait se faire par des comptes affectés.

En fonction de ce qui précède, les écritures suivantes ont été comptabilisées:

#### AMORTISSEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Salle gymnastique Bicentenaire

Fr.120 833.25

## CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

### AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

#### FONDS DE RÉSERVE

Les fonds de réserve visent à affecter une partie du capital figurant dans les comptes annuels. Leur alimentation est automatique ou décidée. Ils sont liés à des décisions politiques déjà prises par l'une ou l'autre des autorités. Ils sont la plupart du temps créés en relation à des débats ou attentes publiques identifiés. Ils permettent d'anticiper des dépenses, plus particulièrement leur amortissement comptable. Pour en saisir la portée, voici quelques descriptions de fonds dont la portée dépasse le titre utilisé.

Les attributions aux fonds de réserve sont les suivants:

Piscines extérieure et couverte	Fr. 1500 000
Nouvelles constructions scolaires	Fr. 1500 000
Soutien aux activités économiques locales	Fr. 300 000
Réserve spéciale pour la cohésion sociale	Fr. 300 000
	Fr. 3 600 000

- **Le fonds Terrains industriels** est alimenté par les bénéfices engendrés lors de transactions immobilières. Sa destination concerne la zone industrielle, mais pas seulement. Par infrastructure, on entend tout ce qui contribue à l'activité économique en Z.I. ou en ville, et donc à son attractivité: accessibilité au centre-ville, transports, stationnement collectif, signalisation, acquisition de parcelles, éclairage, etc.
- **Le fonds d'urbanisme et d'œuvres d'art** touche principalement à l'agrémentation de nos espaces publics ou construits par des améliorations urbanistiques ou des aménagements tels que mobilier, décoration, éclairage spécial, etc.
- **Le fonds Piscines extérieure et couverte** est lié aux travaux connus et indispensables de réparations du bassin actuel.
- **Le fonds Crise sanitaire et économique** est maintenu et servira à couvrir les coûts qui pourraient être assumés par la Commune, mais qui n'étaient pas planifiés.
- **Le fonds Soutien aux activités économiques locales** est complété afin de soutenir les différentes mesures qui pourraient être prises en faveur de l'animation du centre-ville et du commerce local.
- **Le fonds pour la cohésion sociale** est destiné à renforcer l'entraide entre les différentes couches de la population afin de soutenir les familles et les personnes en difficultés temporaires.

## MOTIVATION DE LA MUNICIPALITÉ

Le processus mis en place, à la fois pour préparer le budget et maîtriser les dépenses, permet à la Municipalité de contrôler, d'anticiper et de réagir. En effet, il est rigoureux dans son application mais laisse la souplesse nécessaire pour être plus efficace. C'est la recherche de l'efficience dans la gestion.

En se fixant des objectifs de rentabilité dans plusieurs domaines, la Municipalité applique des techniques contemporaines de gestion publique et essaie de se préparer à des périodes économiques plus difficiles et incertaines. Il faut toutefois tenir compte que ses missions peuvent être compressées ou modifiées. Mais rares sont celles qui peuvent être supprimées. En parallèle, les attentes citoyennes vont en s'amplifiant; aucun domaine n'est épargné. Les autorités doivent, si possible, anticiper les mouvements de société. Mais plus encore, elles doivent se préparer à devoir faire des choix, des arbitrages, souvent complexes et pénibles, et qui sont toujours plus difficiles à appliquer. Cet exercice est bon pour la Commune. Les défis qui nous attendent sont nombreux et importants pour la communauté aiglonne. L'équilibre entre besoins et moyens doit nous guider dans nos choix. Ne rien faire ne nous conduirait pas vers une meilleure situation financière à long terme, mais trop en faire pourrait nous submerger.

Le résultat doit être apprécié en regard de recettes non comptabilisées car dépendant encore de décisions antérieures à la Municipalité et qui sont énumérés sous « Autofinancement ».

La Municipalité met tout en œuvre pour maîtriser l'évolution de sa dette tout en permettant des investissements importants et maîtrisés pour la réalisation d'infrastructures utiles et nécessaires à l'ensemble de la collectivité. Toutefois, l'effort sera mis pour que la Commune puisse assumer cette évolution et maintenir une capacité de remboursement intacte.

Pour faire face à ces échéances inéluctables, la Municipalité a mis en place des moyens modernes et adéquats dans la gestion des biens publics. Les outils permettent d'améliorer la connaissance du fonctionnement communal et les processus de décision. Mais ils sont limités naturellement par le caractère public et inaliénable des tâches municipales ou de l'administration qui y est rattachée.

Pour l'heure, consciente de l'environnement qui l'entoure et de toutes ses composantes, la Municipalité veut résolument éviter que le centre-ville ne meurt s'il n'est pas pris en main sans tarder. Les investissements y relatifs doivent être entrepris, mais leur maîtrise sera l'objet de la plus grande attention de la part des autorités.

La Municipalité suit l'évolution rapide de la société. Elle souhaite anticiper certaines situations difficiles que pourraient éventuellement connaître des familles à faible revenu et des personnes traversant des difficultés passagères. Le soutien aux associations œuvrant en faveur de l'intégration et de soutien à notre jeunesse retient également l'attention de la Municipalité, ceci afin de favoriser une meilleure cohésion sociale entre les différentes couches de la population.

## CONCLUSION

---

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### **Le Conseil communal d'Aigle**

**Vu** le rapport de gestion sur l'exercice 2023;  
**Ouï** les rapports de la Commission des finances et de la Commission de gestion;  
**Considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### **décide**

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 tels que présentés ;
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

### **AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ**

**Le Syndic**  
G. Devaud

**La Secrétaire**  
A. Décaillat

## **EXTRAIT DES COMPTES**



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

---

La Commission des finances reçoit trimestriellement le suivi détaillé des dépenses hors budget dépassant la somme de Fr. 20 000.00.  
Dans les commentaires suivants, la Municipalité annonce les dépassements uniquement si les dépenses sont supérieures au budget.

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	9 415 302,27	1 504 075,18	9 393 385,00	1 391 000,00	9 331 647,28	1 757 578,30
2	FINANCES	11 004 985,74	41 330 750,26	6 747 700,00	38 534 000,00	12 519 611,18	41 570 321,85
3	DOMAINES ET BATIMENTS	4 173 659,09	4 170 796,56	3 811 550,00	3 475 400,00	4 028 672,47	3 338 797,76
4	TRAVAUX	11 349 227,50	5 129 749,84	10 482 580,00	4 048 250,00	9 439 127,33	3 957 686,32
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	4 686 415,30	627 604,88	4 449 530,00	436 000,00	4 181 340,67	560 598,34
6	POLICE	6 074 120,15	1 360 807,68	6 149 015,00	1 114 000,00	5 545 790,85	1 188 047,29
7	SERVICE SOCIAL	7 947 907,81	622 504,86	8 151 300,00	93 000,00	7 773 048,87	556 382,05
8	SERVICE DES EAUX	1 624 917,50	1 624 917,50	1 530 100,00	1 530 100,00	1 605 153,45	1 605 153,45
	TOTALISATION	56 276 535,36	56 371 206,76	50 715 160,00	50 621 750,00	54 424 392,10	54 534 565,36
	Résultat	94 671,40			93 410,00	110 173,26	

110.3011.00	Y compris délégué économique pas prévu au budget	
110.3092.00	Y compris frais de recherche nouveau secrétaire municipal adjoint	
110.3102.00	Dépliants et brochures diverses Droits de reproductions photos	Fr. 13 934.80 Fr. 4 994.00
110.3170.10	Y compris frais réception nouveau Préfet (participation des Communes dans compte N° 110.4362.00)	Fr. 20 779.00

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	9 415 302,27	1 504 075,18	9 393 385,00	1 391 000,00	9 331 647,28	1 757 578,30
101	CONSEIL COMMUNAL	85 506,30		117 200,00		109 536,10	
101.3001.00	Rétributions du bureau	16 530,00		16 000,00		16 344,00	
101.3003.00	Indemnités de séances	55 139,50		85 000,00		75 417,00	
101.3030.00	Cotisations AVS/ACI/AF	1441,10		900,00		1 148,00	
101.3050.00	Assurances	193,10		300,00		240,95	
101.3090.00	Charges diverses du Conseil communal	12 202,60		15 000,00		16 386,15	
102	MUNICIPALITE	584 717,45	67 953,02	610 500,00	80 000,00	566 799,35	73 323,80
102.3001.00	Traitements de la Municipalité	476 534,00		492 300,00		468 973,75	
102.3030.00	Cotisations AVS/ACI/AF	41 393,50		43 400,00		41 030,45	
102.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	44 369,40		45 000,00		44 275,20	
102.3050.00	Assurances	13 924,65		14 800,00		1 520,45	
102.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	8 495,90		15 000,00		10 999,50	
102.4361.00	Remboursements de traitements		67 953,02		80 000,00		73 323,80
110	ADMINISTRATION	2 591 642,62	316 160,24	2 418 000,00	191 000,00	2 545 306,08	252 786,45
110.3011.00	Traitements du secrétariat municipal	949 164,00		840 000,00		854 238,00	
110.3011.10	Traitements de la Bourse communale	327 721,55		324 700,00		311 010,50	
110.3030.00	Cotisations AVS/ACI/AF	120 938,55		106 500,00		108 837,90	
110.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	186 960,40		181 700,00		154 932,85	
110.3050.00	Assurances du personnel	30 329,35		36 100,00		5 025,30	
110.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	1 232,70		1 000,00		948,65	
110.3090.00	Charges diverses des autorités et du personnel	52 505,97		42 000,00		69 926,50	
110.3091.00	Frais de formation	54 824,83		33 500,00		46 951,30	
110.3092.00	Frais de recherche de personnel	20 738,00		10 000,00		25 286,45	
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	74 179,16		80 000,00		62 862,65	
110.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	87 285,75		50 000,00		56 869,20	
110.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	178,55		1 000,00		1 586,85	
110.3111.01	Achats d'Œuvres d'art	32 162,85		30 000,00		73 450,10	
110.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	2 898,00		2 000,00		690,00	
110.3170.10	Frais de réceptions	48 662,15		30 000,00		63 715,90	
110.3170.20	Forfait à disposition des jumelages			2 000,00			
110.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	48 898,22		40 000,00		47 775,94	

110.4362.00	Y compris participation des Communes à la réception nouveau Préfet	Fr. 15 257.00
110.4362.01	Y compris soldes divers comptes Commission de jumelage Y compris excédent assurance	Fr. 53 279.64 Fr. 11 625.40
111.3185.00	Y compris solde Eco-logement	Fr. 30 198.00
111.4362.01	Y compris subvention pour Eco-logement	Fr. 55 761.60
151.3011.00	Y compris engagement pour compenser un congé maternité (voir recette compte N° 151.4361.00)	

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3182.00	Frais de téléphones	6 774,20		6 000,00		4 160,45	
110.3183.00	Frais bancaires	15 469,71		20 000,00		7 811,95	
110.3185.00	Honoraires divers	193 601,00		150 000,00		193 215,45	
110.3185.10	Frais d'études	130 184,10		150 000,00		181 441,45	
110.3185.30	Projet d'agglomération "Aigle-Monthey"	43 652,00		43 000,00		43 104,00	
110.3186.00	Primes d'assurances	38 540,20		45 000,00		38 809,30	
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	32 795,70		33 000,00		32 018,10	
110.3316.20	Amortissement PGA	13 080,60		88 000,00		81 224,24	
110.3659.00	Dons, aides et subventions	35 296,33		30 000,00		31 998,00	
110.3902.00	Bouteilles pour dons et réceptions	36 068,75		35 000,00		39 915,05	
110.3902.01	Informatique - imputation interne	7 500,00		7 500,00		7 500,00	
110.4313.00	Emoluments administratifs	89 492,60		100 000,00		84 493,60	
110.4359.00	Ventes et prestations diverses	2 129,00		1 000,00		2 845,00	
110.4361.00	Remboursements de traitements	67 950,00		40 000,00		44 764,05	
110.4362.00	Remboursements de frais	48 912,55		15 000,00		26 889,75	
110.4362.01	Recettes diverses	71 513,24		1 000,00		16 343,95	
110.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve "Oeuvres d'art"	32 162,85		30 000,00		73 450,10	
110.4909.00	Imputations internes diverses (forfait administratif)	4 000,00		4 000,00		4 000,00	
111	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	467 317,18	396 137,80	400 000,00	491 000,00	447 881,26	320 310,05
111.3102.00	Communications et informations	15 273,75		10 000,00		15 640,05	
111.3102.10	Mobilité	10 600,08		20 000,00		22 450,75	
111.3185.00	Honoraires divers	85 906,95		50 000,00		88 317,85	
111.3657.00	Participations diverses	196 301,40		160 000,00		162 237,61	
111.3657.10	Participation VLS	59 235,00		60 000,00		59 235,00	
111.3818.00	Versement au Fonds énergétique durable	100 000,00		100 000,00		100 000,00	
111.4112.20	Redevance Romande Energie (Taxe spécifique)	323 069,50		490 000,00		311 021,60	
111.4362.01	Recettes diverses	73 068,30		1 000,00		9 288,45	
151	MEDATHEQUE	496 114,43	203 451,67	453 500,00	150 000,00	411 890,58	169 419,35
151.3011.00	Traitements	345 224,40		310 000,00		289 051,55	
151.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	33 726,90		28 200,00		28 393,50	
151.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	41 789,65		44 000,00		36 507,30	
151.3050.00	Assurances	10 639,30		9 600,00		1 306,10	
151.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais		500,00				
151.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau		3 000,00				2 054,55

153.3653.13	Nouvelle subvention à la ludothèque
153.4362.01	Solde compte commission culturelle suite dissolution

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
151.3102.00	Livres	26 564,38		27 000,00		24 730,43	
151.3102.10	DVD	11 733,55		12 000,00		11 146,05	
151.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	14 033,75		10 200,00		11 110,60	
151.3189.00	Frais divers	3 999,90		4 000,00		2 590,50	
151.3902.00	Informatique - imputation interne	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
151.4361.00	Remboursements de traitements			191 372,50		130 000,00	
151.4392.00	Perceptions diverses			12 079,17		20 000,00	
152	MANIFESTATIONS DIVERSES	42 859,84	4 049,50	80 335,00	5 000,00	35 563,10	8 977,55
152.3114.00	Achats de matériel	4 654,95		20 000,00		-8 425,80	
152.3123.00	Électricité	6 912,90		8 835,00		2 087,35	
152.3154.00	Entretien du matériel	1 404,80		1 500,00		745,90	
152.3170.00	Frais de manifestations	29 887,19		50 000,00		41 155,65	
152.4362.00	Remboursements de frais		4 049,50		5 000,00		8 977,55
153	ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS	582 819,90	42 475,65	506 000,00		566 204,20	
153.3030.00	Cotisations AV/S/AC/AF	1 552,20		1 200,00		1 227,60	
153.3050.00	Assurances	300,00		300,00		257,40	
153.3510.00	Ecole de musique	104 018,50		101 000,00		102 986,00	
153.3653.00	Soutiens culture et animations	273 147,30		210 000,00		268 218,20	
153.3653.01	Fanfare municipale	18 147,80		18 500,00		18 515,00	
153.3653.06	Commission culturelle	45 654,10		50 000,00		50 000,00	
153.3653.08	Piscine - Participation communale	125 000,00		125 000,00		125 000,00	
153.3653.13	Ludothèque	15 000,00					
153.4362.01	Recettes diverses		42 475,65				

160.3114.00	Y compris réparation panneaux entrée de ville Y compris autocollants « Aigle »	Fr.3 618.70 Fr.1 685.50
160.4658.00	En 2022, nous avons perçu le rétroactif 2021	
172.4653.00	Y compris subventions Etat de Vaud (Suisse Bouge et Sport Santé)	Fr.4 656.00

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
160	TOURISME ET ECONOMIE	442 780,80	57 438,55	502 000,00	60 000,00	498 693,10	113 327,40
160.3114.00	Achats de matériel	7 038,70		2 000,00		5 015,65	
160.3185.00	Développement			5 000,00		5 385,00	
160.3185.10	Promotion économique Centre ville		899,40		50 000,00	57 888,75	
160.3653.01	Office du tourisme	269 620,00		272 000,00		263 500,00	
160.3653.03	Radio Chablais	32 811,00		33 000,00		32 484,00	
160.3653.04	ChablaisRégion	132 411,70		135 000,00		134 419,70	
160.3657.00	Autres concepts animations			5 000,00			
160.4359.00	Ventes et prestations diverses		1 480,00			1 360,00	
160.4362.00	Remboursements de frais					36 200,00	
160.4658.00	Taxes de séjour encaissées		55 958,55		60 000,00	75 767,40	
171	PLACES DE SPORT	286 406,43		317 250,00		278 790,87	2 150,00
171.3114.00	Achats de matériel			3 000,00		78,05	
171.3122.00	Gaz	49 605,80		14 250,00		18 625,10	
171.3123.00	Électricité	17 591,65		19 000,00		13 140,65	
171.3141.00	Entretien courant des bâtiments	26 762,38		29 500,00		26 447,50	
171.3145.00	Entretien des terrains	70 795,50		127 000,00		103 905,57	
171.3311.00	Amortissement des places de sports	27 500,00		27 500,00		27 500,00	
171.3521.00	Frais de fonctionnement du stand de tir intercommunal	94 151,10		97 000,00		89 094,00	
171.4362.00	Remboursements de frais					250,00	
171.4363.00	Remboursements de dommages					1 900,00	
172	ACTIVITES SPORTIVES DIVERSES	281 553,99	8 216,25	293 600,00		569 255,65	353 892,00
172.3011.00	Traitements coordinateur sportif	119 054,00		116 700,00		113 220,25	
172.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	10 743,80		10 900,00		10 719,95	
172.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	18 784,80		19 500,00		16 809,60	
172.3050.00	Assurances	3 478,65		3 500,00		375,75	
172.3653.00	Soutiens activités sportives	77 202,19		70 000,00		98 244,65	
172.3653.02	Promotion vélo	6 301,35		10 000,00		62 363,10	
172.3653.03	Manifestation sportive internationale					240 000,00	
172.3653.08	Chablais Sport	2 000,00			13 000,00		
172.3653.10	Activités sportives	43 989,20		50 000,00		27 522,35	
172.4653.00	Participations diverses		8 216,25			113 892,00	
172.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve					240 000,00	

190.311.01      Différence due principalement à différents programmes qui n'ont pas été mis en œuvre

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
180	TRANSPORTS	3 080 231,60	205 867,70	3 120 000,00	204 000,00	2 903 593,50	272 000,00
180.3517.81	Bus communal - Infrastructures	16 242,85		50 000,00		43 903,35	
180.3517.83	Bus Agglomération	1 521 820,00		1 400 000,00		1 480 372,00	
180.3517.91	Transports publics	1 542 168,75		1 670 000,00		1 379 318,15	
180.4363.00	Remboursements de dommages			1 867,70			
180.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		204 000,00			204 000,00	
190	SERVICE INFORMATIQUE	473 351,73	202 324,80	575 000,00	210 000,00	398 133,49	191 391,70
190.3011.00	Traitements	109 506,95		106 900,00		104 686,15	
190.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	10 104,25		9 600,00		9 911,85	
190.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	17 240,40		18 000,00		15 449,40	
190.3050.00	Assurances	3 199,95		3 100,00		347,55	
190.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	242,40		200,00			
190.3091.00	Frais de formation					7 566,95	
190.3111.00	Achats de matériel	41 613,65		62 000,00		25 945,52	
190.3111.01	Achats et installation de logiciels	71 139,57		152 100,00		49 500,75	
190.3111.02	Internet	23 573,98		40 000,00		22 607,29	
190.3156.00	Maintenance	188 179,58		175 000,00		156 595,98	
190.3156.01	Pannes et remplacement de matériel	6 252,95		5 000,00		5 522,05	
190.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	2 298,05		3 100,00			
190.4356.00	Facturation de services à des tiers		869,25				
190.4902.00	Epuratior des eaux - Imputation interne		81 299,75		85 000,00	76 058,35	
190.4902.03	Service des eaux - Imputation interne		80 155,80		85 000,00	75 333,35	
190.4902.04	Ordures - imputation interne		10 000,00		10 000,00	10 000,00	
190.4902.05	Administration - imputation interne		7 500,00		7 500,00	7 500,00	
190.4902.06	Office de la population - imputation interne		7 500,00		7 500,00	7 500,00	
190.4902.08	Médiathèque - imputation interne		5 000,00		5 000,00	5 000,00	
190.4902.09	Bureau technique - imputation interne		10 000,00		10 000,00	10 000,00	

200.4516.00	Versement à Fonds perdu du Canton pour achat d'une parcelle
210.4050.00	Y compris impôt encaissé en 2022 mais défafqué en 2023 à la suite d'un recours

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	11 004 985,74	41 330 750,26	6 747 700,00	38 534 000,00	12 519 611,18	41 570 321,85
200	REVENUS DU PATRIMOINE	545 649,00	1 883 773,05			1 326 000,00	1 998 370,00
200.3819,00	Versement au fonds de réserve	545 649,00				1 998 370,00	
200.4.112,10	Redevances Romande Energie et Gasa	377 588,70		375 000,00			373 737,25
200.4.221,00	Revenus des capitaux	484 949,05		450 000,00			405 525,55
200.4.242,00	Gains comptables sur immeubles			100 000,00			2 057 120,00
200.4412,00	Taxe CO2	4 835,30		5 000,00			6 012,75
200.4516,00	Part du Canton	600 000,00					
200.4909,00	Revenus d'intérêts imputés à d'autres sections	4 164 000,00		396 000,00			331 852,00
210	IMPOSTS	225 707,93	23 680 544,21	220 000,00	23 061 000,00	217 563,08	23 801 931,30
210.3.187,00	Frais de perception des impôts	225 707,93		220 000,00		217 563,08	
210.4001,00	Impôt sur le revenu	13 168 582,39		13 000 000,00			13 702 154,71
210.4002,00	Impôt sur la fortune	1 940 197,04		2 000 000,00			1 567 422,45
210.4003,00	Impôt à la source	683 670,59		600 000,00			779 290,79
210.4005,00	Impôt personnel	217,25					313,10
210.4006,00	Impôt frontaliers	1 603 512,35		1 200 000,00			1 326 279,65
210.4011,00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales	1 191 716,20		1 400 000,00			1 104 997,00
210.4011,10	RIE III - compensation	134 327,16		120 000,00			132 694,57
210.4012,00	Impôt sur le capital des personnes morales	232 994,20		100 000,00			164 745,10
210.4013,00	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales	283 986,00		250 000,00			228 798,45
210.4020,00	Impôt foncier	2 439 296,60		2 400 000,00			2 506 428,00
210.4040,00	Droits de mutation	964 920,35		850 000,00			842 569,15
210.4050,00	Impôt sur les successions et donations	89 095,40		400 000,00			459 186,25
210.4061,00	Impôt sur les chiens	60 800,00		60 000,00			56 250,00
210.4064,00	Taxe sur les appareils automatiques	3 300,00		1 000,00			1 100,00
210.4090,00	Impôt récupéré après défaillances	99 047,35		100 000,00			67 408,19
210.4.101,00	Patentes de boissons et tabac	93 726,50		80 000,00			93 412,05
210.4.221,00	Intérêts moratoires, amendes et majorations	211 108,68		200 000,00			166 694,44
210.4411,00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers	480 046,15		300 000,00			602 187,40



# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	SERVICE FINANCIER	6 150 167,25	15 766 433,00	6 127 700,00	14 147 000,00	5 969 164,42	14 594 143,00
220	UBS SA	23 157,80		22 900,00		24 371,40	
220.3210.01	Compte courant no G1-502.280.0	81,40		100,00		81,40	
220.3223.03	Emprunt 2019-2024 - 0.70 %	23 076,40		22 800,00		24 290,00	
221	BANQUE CANTONALE VAUDOISE	19 142,25		23 600,00		20 419,22	
221.3210.01	Compte courant no 502.20.82	620,50		5 000,00		924,13	
221.3223.03	Emprunt à terme fixe 2021-2030 - 0.46 %	8 510,64		8 700,00		8 977,03	
221.3223.04	Emprunt à terme fixe 2021-2030 - 0.50 %	10 011,11		9 900,00		10 518,06	
227	ETACOM	5 415 884,00	15 766 433,00	5 416 000,00	14 147 000,00	5 450 000,00	14 594 143,00
227.3520.00	Fonds de péréquation	5 415 884,00		5 416 000,00		5 450 000,00	
227.4520.00	Fonds de péréquation					14 147 000,00	
227.4520.10	Fonds de péréquation - solde année précédente			14 147 000,00			
228	CIP/CPEV	20 688,30		12 500,00		12 466,25	
228.3223.09	Emprunt 2023-2028 - 2.08 %	8 958,30		500,00		500,00	
228.3223.12	Emprunt 2014-2022 - 1.55 %					6 006,25	
228.3223.13	Emprunt 2022-2025 - 1.20 %			11 730,00		12 000,00	
229	AUTRES EMPRUNTS	671 294,90		652 700,00		461 907,55	
229.3223.02	Rentes genevoises 2008-2023 - 3.87 %	77 400,00		77 400,00		77 400,00	
229.3223.04	Vaudoise Assurances 2013-2028 - 1.87 %			37 400,00		37 400,00	
229.3223.08	SUVA 2012-2024 - 1.50 %	42 350,00		42 000,00		42 000,00	
229.3223.10	SUVA 2016-2027 - 0.40 %	13 200,00		13 200,00		13 200,00	
229.3223.16	Raiffeisen - 2022-2025 - 2.060 %	41 200,00		20 000,00		10 700,00	
229.3223.17	Banque cantonale de Genève - 2011 - 2026 - 2.36 %	53 100,00		53 100,00		59 000,00	
229.3223.18	Postfinance - 2011-2026 - 2.39 %	38 718,00		38 800,00		43 020,00	
229.3223.19	Postfinance - 2014-2029 - 1.81 %	34 390,00		34 400,00		35 747,50	
229.3223.20	Banque cantonale du Valais - 2015-2025 - 1.03 %	15 664,00		15 700,00		16 282,00	
229.3223.21	Postfinance - 2015-2030 - 1.23 %	23 985,00		24 000,00		25 830,00	
229.3223.22	SUVA - 2017-2029 - 0.64 %	10 597,00		11 000,00		10 981,00	
229.3223.23	SUVA - 2023-2032 - 2.17 %	38 005,00		11 500,00		11 610,70	
229.3223.24	Luzerner Pensionskasse - 2019-2025 - 0.20 %	6 000,00		6 000,00		6 000,00	
229.3223.25	SUVA - 2019-2031 - 0.33 %	19 800,00		19 800,00		19 800,00	



# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
229.32223.26	Banque cantonale de Genève - 2020 - 2035 - 0.5 %	20 000,00		20 000,00		20 000,00	
229.32223.27	VZ Depositbank AG - 2021-2031 - 0.28 %	14 000,00		14 000,00		14 000,00	
229.32223.28	AXA - 2021-2033 - 0.48 %	14 400,00		14 400,00		14 400,00	
229.32223.29	Fondation supplétiive LPP - 1.13 % - 2022-2023	10 672,00				3 453,00	
229.32223.30	Fondation supplétiive LPP - 2.13 % - 2023-2028	24 850,00					
229.32223.31	Fondation supplétiive LPP - 2.37 % - 2023-2033	41 475,00					
229.32223.32	Banque cantonale de Genève - 2.32 % - 2023-2030	94 088,90					
229.32223.99	Emprunts à contracter	200 000,00				1 083,35	
<b>230 AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES</b>		<b>4 083 461,56</b>	<b>400 000,00</b>	<b>4 334 513,68</b>			
230.3301.00	Défalcations de créances irrécouvrables	362 628,31	400 000,00	475 459,13			
230.3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	120 833,25				59 054,55	
230.3803.00	Attribution au fonds de réserve	3 000 000,00				3 000 000,00	
230.3809.00	Attribution au fonds de réserve	600 000,00				800 000,00	

321.3011.00	Budget sous-estimé
-------------	--------------------

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	4 173 659,09	4 170 796,56	3 811 550,00	3 475 400,00	4 028 672,47	3 338 797,76
311	DOMAINE DES BOULEAUX	1 698,55	17 500,20	2 000,00	17 500,00	-2 500,00	17 500,20
311.3.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 698,55		2 000,00		-2 500,00	
311.4.4271.00	Location		17 500,20		17 500,00		17 500,20
312	PARCELLES DIVERSES	332 102,75	1 151 892,82	98 000,00	860 000,00	181 875,60	628 003,20
312.3.1446.00	Entretien des parcelles	61 752,75		98 000,00		56 375,60	
312.3.290.00	Parts aux gains parcelle BCVs	270 350,00				125 500,00	
312.4.232.10	Locations des terrains		70 134,20		100 000,00		93 603,55
312.4.232.20	Droits de superficie		361 831,00		350 000,00		349 807,00
312.4.232.30	Droits de superficie BCVs		877 18,50		70 000,00		83 650,25
312.4.232.90	Autres revenus		86 560,12		90 000,00		100 942,40
312.4.242.00	Gains comptables parcelle BCVs		545 649,00		250 000,00		
32	FORETS	626 075,78	238 005,40	714 600,00	213 300,00	761 615,61	241 269,00
321	TRAITEMENTS DU PERSONNEL FORESTIER	374 932,70	4 031,55	359 600,00		354 803,45	1 025,10
321.3.3011.00	Traitements	292 851,40		276 500,00		276 978,85	
321.3.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	26 314,35		25 600,00		25 836,85	
321.3.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	39 307,20		36 800,00		35 244,00	
321.3.3050.00	Assurances	16 099,75		15 700,00		9 494,45	
321.3.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	360,00		5 000,00		1 492,00	
321.3.3091.00	Frais de formation					5 757,30	
321.4.361.00	Remboursements de traitements		4 031,55				1 025,10
323	AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	251 143,08	2 333 973,85	355 000,00	213 300,00	406 812,16	240 243,90
323.3.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 340,50		1 500,00		1 008,30	
323.3.3114.00	Achats de matériel	23 193,45		28 000,00		31 587,90	
323.3.3115.00	Achat de véhicule	4 900,00		4 000,00		16 954,00	
323.3.3124.00	Carburant	8 122,85		12 000,00		5 804,05	
323.3.3134.00	Achats de plants et produits divers			4 000,00		4 776,00	
323.3.3141.00	Entretien courant des bâtiments forestiers	2 584,80		2 000,00		1 147,26	
323.3.3146.00	Entretien des chemins forestiers et plantations	6 621,15		5 000,00		7 975,85	
323.3.3146.01	Entretien des grands arbres	63 927,75		82 000,00		64 011,50	
323.3.3146.02	Dangers naturels	3 964,88		10 000,00		41 870,00	

331.4363.00	Indemnité Suisse Grêle	
332.3114.00	Y compris nouveau graphisme et achat cartons de 3 bouteilles	Fr. 8 940.70
332.3141.00	Y compris travaux sanctuaire du vin	Fr. 61 620.00

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
323.3.1154.00	Entretien du matériel	7 347,30		20 000,00		15 328,80	
323.3.1155.00	Entretien des véhicules	13 438,50		25 000,00		10 068,05	
323.3.1186.00	Primes d'assurances des véhicules	4 467,40		7 000,00		4 811,50	
323.3.1188.00	Transports facturés par des tiers	47 266,15		85 000,00		130 879,70	
323.3.1193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	2 551,35		3 500,00		2 564,00	
323.3.3518.00	Participation communale aux frais du garde forestier	42 003,00		45 000,00		43 209,25	
323.3.3809.00	Attribution au fonds de réserve			1 000,00		488,00	
323.3.3903.00	Imputration interne de carburant	19 414,00		20 000,00		24 328,00	
323.4.309.00	Taxes compensatoires			1 000,00		488,00	
323.4.3355.00	Ventes de bois	129 619,75		100 000,00		83 284,85	
323.4.3356.00	Facturation de services à des tiers	30 774,20		15 000,00		13 639,05	
323.4.3363.00	Remboursements de dommages	1 663,15					
323.4.4518.00	Subventions fédérales et cantonales	70 548,15		95 500,00		141 266,15	
323.4.4657.00	Rétrocension de douane pour le carburant	1 068,60		1 500,00		1 265,85	
323.4.903.00	Bois utilisé par d'autres dicastères	300,00		300,00		300,00	
33 VIGNES		498 691,84	543 350,57	4 130 75,00	4 65 000,00	445 470,61	371 931,65
331 VIGNOBLE COMMUNAL		370 077,96	14 085,50	369 000,00		383 584,57	
331.3.080.00	Contrats de vignolage	324 281,05		330 000,00		342 494,56	
331.3.114.00	Achats de matériel	3 308,05		4 000,00		2 300,66	
331.3.134.00	Achats de plants et produits divers			5 000,00		6 814,00	
331.3.146.00	Entretien des murs, aménagement des vignes, AF Yvorne	3 644,31		2 000,00		1 669,40	
331.3.186.00	Prime d'assurance grêle	19 165,80		13 000,00		16 376,10	
331.3.658.00	Contributions et frais divers	19 678,75		15 000,00		13 929,85	
331.4.3363.00	Remboursements de dommages		14 085,50				
332 CAVES COMMUNALES		128 613,88	529 265,07	44 075,00	465 000,00	61 886,04	371 931,65
332.3.114.00	Achats de matériel	9 564,55		1 000,00		325,00	
332.3.123.00	Électricité	8 415,06		8 075,00		6 088,93	
332.3.141.00	Entretien des caves	63 393,55		3 000,00		10 110,53	
332.3.154.00	Entretien du matériel	1 283,86		2 000,00		218,90	
332.3.185.00	Vinification et mise en bouteilles	45 956,86		30 000,00		45 142,68	
332.4.3355.00	Vente de la récolte	454 425,27		400 000,00		299 114,05	
332.4.3355.10	Vente de bouteilles	38 771,05		30 000,00		32 902,55	
332.4.902.00	Bouteilles pour dons et réceptions	36 068,75		35 000,00		39 915,05	



# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
340	PARKING SOUTERRAIN HOTEL DE VILLE	8 717,55		26 250,00		14 694,90	16 505,00
340.3123,00	Electricité	3 841,10		14 250,00		4 178,65	
340.3141,00	Entretien courant du bâtiment	1 387,55		6 000,00		8 200,35	
340.3151,00	Entretien du matériel	3 488,90		6 000,00		2 315,90	
340.4272,00	Recettes du parking souterrain						16 505,00
35	BATIMENTS	2 706 372,62	2 220 047,57	2 557 625,00	1 919 600,00	2 627 515,75	2 063 588,71
350	SERVICE GENERAL D'ENTRETIEN DES BATIMENTS	1 324 187,35	1 029 37,70	1 101 200,00	42 500,00	1 266 805,89	160 687,25
350.3011,00	Traitements	767 413,15		600 000,00		784 807,20	
350.3030,00	Cotisations AVS/ACI/AF	70 584,35		49 700,00		61 625,35	
350.3040,00	Cotisations à la Caisse de pensions	100 849,15		82 400,00		93 184,70	
350.3050,00	Assurances	22 447,10		21 600,00		5 843,10	
350.3091,00	Frais de formation					3 427,65	
350.3114,00	Achats de matériel	34 659,45		34 000,00		13 855,60	
350.3115,00	Achat de véhicule	5 420,00		4 500,00			
350.3124,00	Carburant	1 933,15		2 500,00		1 801,40	
350.3133,00	Achat de produits de nettoyage	36 872,75		37 000,00		23 121,14	
350.3141,01	Dépréciations	17 950,00		20 000,00		22 598,05	
350.3151,00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	12 742,85		12 000,00		4 726,35	
350.3155,00	Entretien des véhicules	5 189,55		6 000,00		9 261,25	
350.3182,00	Frais de téléphones	1 227,00		1 000,00		1 237,25	
350.3185,10	Frais d'études	4 793,95		4 500,00		10 576,30	
350.3186,00	Primes d'assurances des véhicules	4 130,70		5 300,00		4 710,25	
350.3186,10	Primes d'assurances ECA	170 758,65		150 000,00		145 005,10	
350.3186,20	Primes d'assurances de choses	26 081,80		27 000,00		26 084,20	
350.3903,00	Imputation intème de carburant	2 660,00		2 700,00		3 087,00	
350.3903,10	Imputation intème eau et épuration	38 473,75		41 000,00		51 854,00	
350.4361,00	Remboursements de traitements				3 000,00		116 205,75
350.4363,00	Remboursements de dommages		600,00				3 234,50
350.4902,00	Imputations intèmes des assurances				39 500,00		34 660,00
350.4902,01	Dépréciations - imputation interne		8 244,55				6 587,00

353.3141.00	Y compris divers travaux de mise en conformité Pinte communale	Fr. 14 529.00
356.3141.00	Matériel d'éclairage (cour intérieure) Remplacement éclairage de secours	Fr. 3 776.91 Fr. 6 174.50

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352	BATIMENT DU CLOCHER	8 552,65	36 388,00	9 475,00	36 600,00	8 992,20	36 991,60
352.3.123,00	Electricité	225,00		475,00		372,00	
352.3.124,00	Chauffage	3 146,05		5 000,00		5 837,10	
352.3.141,00	Entretien courant du bâtiment	5 181,60		4 000,00		2 783,10	
352.4.231,00	Locations		33 600,00		33 600,00		33 600,00
352.4.362,00	Remboursements de frais		2 788,00		3 000,00		3 391,60
353	LE BEC D'AIGLE	74 458,93	183 559,95	124 030,00	175 000,00	80 671,10	179 436,65
353.3.123,00	Electricité	5 610,00		3 230,00		1 899,30	
353.3.124,00	Chauffage	4 982,00		7 800,00		3 470,10	
353.3.141,00	Entretien courant du bâtiment	39 023,88		30 000,00		32 301,70	
353.3.141,10	Travaux d'amélioration	24 843,05		40 000,00			
353.3.3312,00	Amortissement des travaux de rénovation			43 000,00		43 000,00	
353.4.231,00	Locations		178 298,25		173 000,00		177 609,40
353.4.362,00	Remboursements de frais		1 201,65		2 000,00		1 827,25
353.4.363,00	Remboursements de dommages		4 060,05				
354	HABITATION EN PECHAUD	2 843,10	14 946,30	3 000,00	11 600,00	13 193,50	11 660,40
354.3.141,00	Entretien courant du bâtiment	2 843,10		3 000,00		13 193,50	
354.4.231,00	Locations		11 660,40		11 600,00		11 660,40
354.4.363,00	Remboursements de dommages		3 285,90				
355	ANCIENNE GENDARMERIE	10 558,80	35 000,00	13 450,00	35 000,00	13 475,85	35 000,00
355.3.122,00	Gaz	7 765,05		9 500,00		8 517,70	
355.3.123,00	Electricité	1 118,00		950,00		874,65	
355.3.141,00	Entretien courant du bâtiment	1 675,75		3 000,00		4 083,50	
355.4.231,00	Locations		35 000,00		35 000,00		35 000,00
356	CHATEAU ET MAISON DE LA DIME	105 096,18		113 800,00		71 312,27	3 882,70
356.3.141,00	Entretien courant des bâtiments	28 502,16		19 500,00		19 632,95	
356.3.141,10	Travaux d'amélioration	56 824,73		75 000,00		35 189,87	
356.3.151,00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	19 469,29		19 000,00		16 189,45	
356.3.903,00	Utilisation de bois	300,00		300,00		300,00	
356.4.363,00	Remboursements de dommages						3 882,70

358.3141.00	Dépose échafaudages Remplacement plaques cuison Dégraissage réseau aéralrique cuisine	Fr.2 692.50 Fr.2 072.58 Fr.4 638.15
-------------	---	---

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357	HOTEL DE VILLE	174 121,21	410 388,20	221 700,00	313 000,00	258 253,80	339 369,93
357.3011.00	Traitements	94 878,45		123 300,00		143 567,15	
357.3030.00	Cotisations AVS/ACI/AF	7 253,15		11 300,00		13 592,85	
357.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	13 176,00		18 000,00		19 679,80	
357.3050.00	Assurances	2 708,00		4 200,00		981,50	
357.3114.00	Achats de matériel					707,70	
357.3122.00	Gaz					13 688,80	
357.3123.00	Électricité			12 169,25	13 300,00	24 488,90	
357.3124.00	Chauffage			18 000,00		1 828,65	
357.3141.00	Entretien courant du bâtiment			32 000,00		29 164,25	
357.3145.00	Entretien des décosrations florales					8 046,00	
357.3151.00	Entretien des machines et matériel divers			1 600,00		2 508,20	
357.4231.00	Locations			392 227,70		300 000,00	
357.4361.00	Remboursements de traitements			18 160,50			3 050,35
357.4362.00	Remboursements de frais					13 000,00	11 946,45
357.4363.00	Remboursements de dommages						405,00
358	HALLE DES GLARIERS	67 784,91	10 412,50	52 350,00	15 000,00	75 529,78	17 977,00
358.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	1 564,35		1 000,00		475,00	
358.3123.00	Électricité	13 524,10		12 350,00		13 711,65	
358.3124.00	Chauffage	28 454,15		23 000,00		30 200,05	
358.3141.00	Entretien courant du bâtiment	23 442,41		14 000,00		28 073,33	
358.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	799,90		2 000,00		3 069,75	
358.4271.00	Locations			10 412,50		15 000,00	
359	AGLON	32 864,56	31 360,30	28 525,00	20 000,00	37 304,00	8 185,00
359.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	777,15		700,00		322,20	
359.3122.00	Gaz	16 772,40		15 200,00		21 289,75	
359.3123.00	Électricité	5 225,30		3 325,00		2 788,65	
359.3141.00	Entretien courant du bâtiment	10 089,71		9 300,00		12 903,40	
359.4271.00	Locations			31 360,30		20 000,00	
360	HABITATION DES ABATTOIRS	6 769,60	13 356,00	5 300,00	13 400,00	1 980,30	13 356,00
360.3141.00	Entretien courant du bâtiment	6 769,60		5 300,00		1 980,30	
360.4271.00	Locations			13 356,00		13 400,00	



# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
361	ANCIENNE MAISON DE VILLE	248 829,11	81 460,95	250 600,00	97 000,00	251 774,61	85 954,65
361.3123	Electricité	4 368,00		7 600,00		3 930,15	
361.3141	Entretien courant du bâtiment	13 770,98		25 000,00		23 177,80	
361.3170	Frais d'exposition	65 690,13		53 000,00		59 666,66	
361.3312	Amortissement	165 000,00		165 000,00		165 000,00	
361.4271	Locations	79 116,30		85 000,00		82 416,50	
361.4362	Remboursements de frais	500,00		10 000,00		3 267,65	
361.4362.01	Recettes diverses	1 604,65		2 000,00		270,50	
361.4363	Remboursements de dommages	240,00					
362	ANCIEN STAND	8 337,45	16 699,70	13 600,00	16 000,00	7 606,35	15 580,00
362.3123	Electricité	6 949,65		7 600,00		7 118,50	
362.3141	Entretien courant du bâtiment	1 387,80		6 000,00		487,85	
362.4271	Locations	14 699,70		14 000,00		13 580,00	
362.4362	Remboursements de frais	2 000,00		2 000,00		2 000,00	
363	REFUGE DU FAHY	14 382,45	17 214,00	18 475,00	11 000,00	4 892,65	16 801,22
363.3123	Electricité	1 203,00		475,00		2 644,40	
363.3141	Entretien courant du bâtiment	1 199,25		5 600,00		2 248,25	
363.3141.10	Travaux d'amélioration	11 923,50		12 000,00			
363.3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	56,70		400,00			
363.4271	Locations	17 214,00		11 000,00		16 801,22	
364	REFUGE DU LARREVOIN	4 184,45	13 430,00	7 925,00	12 000,00	3 429,20	12 760,11
364.3123	Electricité	838,00		1 425,00		314,00	
364.3141	Entretien courant du bâtiment	3 123,60		4 500,00		3 115,20	
364.3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	222,85		2 000,00			
364.4271	Locations	13 430,00		12 000,00		12 760,11	
365	EDICULES PUBLICS	39 551,15		51 020,00		19 390,55	
365.3123	Electricité	9 111,30		11 020,00		6 794,60	
365.3141	Entretien courant des bâtiments	30 439,85		40 000,00		12 595,95	

366.3312.00	Garages Alpes 4	
367.3141.00	Interventions importantes sur des fuites (réfectoire et cuisine s-sol) Réparations imprévues (chauffage, sanitaires) Réfection joints carrelage	Fr. 6 982.40 Fr. 6 481.70 Fr. 1 571.25
369.3141.00	Détection incendie Cosmopolis	Fr. 18 688.15

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
366	BATIMENTS DIVERS	51 483,85	14 416,00	55 535,00	12 500,00	31 157,40	83 309,15
366.3123	Electricité	5 988,40		5 035,00		9 404,95	
366.3141	Entretien courant des bâtiments	27 995,45		33 000,00		21 752,45	
366.3312	Amortissement	17 500,00		17 500,00			
366.4221	Locations		14 216,00		12 000,00		3 245,00
366.4319	Recettes du poids public		200,00		500,00		300,00
366.4362	Recettes diverses						79 764,15
367	IMMEUBLE "MON SEJOUR"	143 142,11	208 197,75	111 750,00	190 000,00	130 324,72	196 999,70
367.3111	Achats de mobilier, machines et matériel divers			3 000,00		270,80	
367.3122	Gaz	72 149,20		54 000,00		70 715,15	
367.3123	Electricité	17 523,35		10 450,00		13 521,65	
367.3141	Entretien courant du bâtiment	30 346,91		15 000,00		16 010,02	
367.3141.10	Travaux d'amélioration	14 385,75		20 000,00		18 183,10	
367.3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	8 736,90		9 300,00		11 624,00	
367.4231	Locations	139 620,40		150 000,00		139 828,10	
367.4362	Remboursements de frais		68 577,35		40 000,00		57 171,60
369	IMMEUBLE "NOVASSALES"	151 922,05	698 395,07	125 900,00	588 000,00	104 563,55	518 602,55
369.3122	Gaz	76 978,60		68 400,00		63 915,30	
369.3123	Electricité	11 253,00		9 500,00		10 310,80	
369.3141	Entretien courant du bâtiment	39 158,75		20 000,00		7 172,70	
369.3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	6 383,75		13 000,00		6 706,80	
369.3199	TVA	18 147,95		15 000,00		16 457,95	
369.4231	Locations		190 545,07		153 000,00		89 226,65
369.4272	Recettes parking		467 312,70		400 000,00		416 923,40
369.4362	Remboursements de frais		40 382,15		35 000,00		8 496,70
369.4363	Remboursements de dommages		155,15				3 955,80



# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
371	CASERNE SDIS	134 148,80	140 048,00	137 970,00	140 000,00	133 425,56	140 048,00
371.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	907,55		1 500,00		8 273,90	
371.3122.00	Gaz	9 128,05		12 825,00		12 808,70	
371.3123.00	Électricité	11 335,05		8 645,00		6 340,35	
371.3141.00	Entretien courant du bâtiment	33 178,15		35 000,00		26 872,61	
371.3312.00	Amortissement de la caserne	75 000,00		75 000,00		75 000,00	
371.3909.00	Intérêts imputés	4 600,00		5 000,00		4 130,00	
371.4271.00	Locations	14 0048,00		140 000,00		140 048,00	
372	SALLE DES NOYERS	1 023,05	48 636,00	1 500,00	49 000,00	1 060,25	48 636,00
372.3114.00	Achats de matériel			500,00		64,40	
372.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 023,05		1 000,00		995,85	
372.4231.00	Locations		48 636,00		49 000,00		48 636,00
373	MEDIATHEQUE	38 051,96	37 197,15	45 490,00	36 000,00	65 061,10	33 734,80
373.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	2 344,35		4 000,00		2 111,80	
373.3123.00	Électricité	4 450,40		3 990,00		2 881,10	
373.3124.00	Chauffage	16 303,80		22 500,00		20 820,50	
373.3141.00	Entretien courant du bâtiment	14 953,41		15 000,00		17 247,70	
373.3141.10	Travaux d'amélioration					22 000,00	
373.4231.00	Locations		21 460,00		24 000,00		23 340,00
373.4362.00	Remboursements de frais		15 737,15		12 000,00		10 394,80
374	PPE "LE BATTOIR"	56 046,90	99 000,00	59 180,00	98 000,00	44 734,90	100 220,00
374.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers			5 000,00		85,45	
374.3123.00	Électricité	6 730,80		4 180,00		3 955,65	
374.3141.00	Entretien courant du bâtiment	41 071,85		49 000,00		37 167,80	
374.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			1 000,00			
374.3312.00	Amortissement	8 244,25				3 526,00	
374.4231.00	Locations		99 000,00		98 000,00		100 220,00



# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
375	AIGLE-ANCIENNE	8 032,00	7 004,00	5 850,00	8 000,00	2 576,22	4 396,00
375.3122.00	Gaz	7 485,30		2 280,00		2 253,10	
375.3123.00	Électricité		117,00		570,00		323,12
375.3141.00	Entretien courant du bâtiment	429,70			2 500,00		
375.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			500,00			
375.4231.00	Locations	7 004,00			8 000,00		4 396,00

413.3185.00      Honoraires contrôle des chantiers

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	11 349 227,50	5 129 749,84	10 482 580,00	4 048 250,00	9 439 127,33	3 957 686,32
411	SERVICE TECHNIQUE	1 081 060,00	7 757,60	1 111 500,00		896 241,20	7 428,70
411.3011.00	Traitements	824 402,25		835 000,00		689 506,65	
411.3030.00	Cotisations AV/S/AC/AF	77 293,70		74 400,00		64 801,00	
411.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	128 963,40		139 200,00		101 332,10	
411.3050.00	Assurances	21 287,10		30 900,00		4 318,85	
411.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	1 998,80		4 000,00		1 192,30	
411.3091.00	Frais de formation					7 120,00	
411.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	4 436,05		6 000,00		5 244,30	
411.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	100,00		3 000,00		4 875,40	
411.3181.00	Frais de ports	3 408,10		4 000,00		4 192,40	
411.3182.00	Frais de téléphones	9 170,60		5 000,00		3 658,20	
411.3902.00	Informatique - imputation interne	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
411.4361.00	Remboursements de traitements			1 157,60			
411.4362.00	Remboursements de frais		6 600,00			7 385,60	
						4 3,10	
412	BATIMENT DES TRAVAUX	90 256,55	25 564,00	89 160,00	31 200,00	95 835,30	31 222,00
412.3123.00	Électricité	15 205,45		12 160,00		5 321,45	
412.3124.00	Chauffage	61 516,45		55 000,00		67 503,20	
412.3141.00	Entretien courant du bâtiment	13 534,65		22 000,00		23 010,65	
412.4271.00	Locations		25 564,00		31 200,00		31 222,00
413	INSPECTORAT DES CHANTIERS ET SECURITE AU TRAVAIL	117 282,59	11 531,20	158 500,00	3 000,00	145 546,85	3 141,75
413.3011.00	Traitements	80 936,00		112 900,00		109 551,75	
413.3030.00	Cotisations AV/S/AC/AF	8 429,40		10 500,00		10 188,05	
413.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	12 132,00		18 900,00		16 308,00	
413.3050.00	Assurances	5 14,20		4 200,00		842,35	
413.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	2 664,60		2 000,00		2 285,45	
413.3114.00	Achats de matériel	3 828,79		10 000,00		6 371,25	
413.3185.00	Honoraires divers	8 777,60					
413.4361.00	Remboursements de traitements			8 499,20			
413.4528.00	Participation diverses		3 032,00		3 000,00		3 141,75

431.4313.00      Y compris permis de fouilles CAD et divers gros chantiers

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
431	ROUTES	4 880 126,51	850 851,04	4 906 900,00	907 150,00	4 355 685,11	955 475,10
431.3011.00	Traitements	1 566 626,00		1 500 000,00		1 474 983,35	
431.3030.00	Cotisations AV/S/AC/AF	146 791,55		138 000,00		139 349,80	
431.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	231 136,80		233 000,00		203 352,00	
431.3050.00	Assurances	42 237,45		50 900,00		11 091,15	
431.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	37,20		1 000,00			
431.3091.00	Frais de formation					3 525,00	
431.3114.00	Achats de matériel	13 781,89		24 000,00		6 436,55	
431.3115.00	Achat de véhicule	57 091,55		65 000,00		9 111,30	
431.3124.00	Carburant	77 799,44		80 000,00		70 777,49	
431.3135.00	Déneigement	39 706,65		60 000,00		34 840,24	
431.3142.00	Entretien du réseau routier par le service de la voirie	64 095,12		90 000,00		97 667,76	
431.3142.10	Entretien du réseau routier par les entreprises	497 908,05		450 000,00		461 675,24	
431.3142.20	Aménagements urbains	110 953,90		100 000,00		112 213,55	
431.3154.00	Entretien du matériel	13 076,17		20 000,00		16 745,80	
431.3154.10	Achats et entretien parcomètres	71 026,65		40 000,00		102 203,65	
431.3155.00	Entretien des véhicules	21 193,20		50 000,00		34 130,80	
431.3156.00	Entretien des équipements	12 324,20		15 000,00		11 918,95	
431.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	16 766,90		17 000,00		18 136,10	
431.3186.10	Sécurité au travail	3 986,05		3 000,00		3 907,65	
431.3188.00	Frais de balayage mécanique	189 479,55		210 000,00		197 108,50	
431.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	4 176,30		4 000,00		4 143,20	
431.3311.00	Amortissement d'ouvrages de génie civil	1 357 050,00		1 393 500,00		1 092 299,00	
431.3316.01	Amortissement Place de la Gare	82 500,00		82 500,00		82 500,00	
431.3804.00	Attribution au fonds provenant des parcomètres	260 381,89		280 000,00		167 568,03	
431.4272.00	Taxes de stationnement et d'utilisation du domaine public		348 809,54		300 000,00		269 826,68
431.4313.00	Emoluments administratifs		41 487,70		10 000,00		35 923,07
431.4356.00	Facturation de services à des tiers		15 861,95		15 000,00		10 004,00
431.4359.00	Ventes et prestations diverses		5 535,00		5 000,00		10 211,45
431.4361.00	Remboursements de traitements		5 403,15				3 583,90
431.4363.00	Remboursements de dommages		5 805,70				6 815,00
431.4804.00	Prélèvement au fonds de réserve		392 250,00				577 250,00
431.4816.00	Prélèvement sur le fonds de réserve						150 000,00
431.4903.00	Utilisation de carburant par d'autres sections		35 698,00				41 861,00

440.4362.00	Participation Yvonne entretien arbres Boulevard d'Yvonne
440.4363.00	Remboursement ECA dégâts place de jeux suite vent
450.3114.00	Y compris achat poubelles requin avec cendriers

Fr. 23 128.00

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
432	ECLAIRAGE PUBLIC	360 767,60	4 0595,60	416 920,00	20 000,00	342 961,35	8 832,40
432.3123	Electricité	96 571,80		101 920,00		83 000,25	
432.3143	Entretien du réseau	86 085,05		130 000,00		117 931,95	
432.3143.10	Extension du réseau	5 370,30		30 000,00		30 349,60	
432.3143.20	Eclairage de Noël	5 098,65		25 000,00		19 235,95	
432.3143.30	Entretien du réseau selon convention	167 641,80		130 000,00		92 443,60	
432.4362.01	Recettes diverses	40 595,60		20 000,00			8 832,40
440	ESPACES VERTS ET CIMETIERE	447 034,65	23 956,51	482 000,00	15 000,00	475 063,50	17 300,00
440.3114.00	Achats de matériel	8 299,72		15 000,00		54 683,05	
440.3145.00	Entretien courant des pelouses et du cimetière	60 528,80		65 000,00		77 088,20	
440.3154.00	Entretien du matériel	14 813,18		7 000,00		13 924,75	
440.3185.00	Entretiens et aménagements facturés par les horticulteurs	363 392,95		345 000,00		329 367,50	
440.3313.00	Amortissement Schéma directeur Espaces publics			50 000,00			
440.4272.00	Concessions d'inhumation		8 200,00		15 000,00		
440.4362.00	Remboursements de frais		9 677,60			17 300,00	
440.4363.00	Remboursements de dommages		6 078,91				
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE	1 689 043,01	1 553 069,10	1 695 200,00	1 579 500,00	1 663 836,41	1 601 055,35
450.3011.00	Traitements	393 219,70		392 000,00		430 557,95	
450.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	31 784,15		32 200,00		35 891,40	
450.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	55 353,60		47 800,00		51 679,15	
450.3050.00	Assurances	14 953,45		12 800,00		2 846,70	
450.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	7 169,90		6 000,00		5 314,60	
450.3114.00	Achats de matériel	56 799,15		30 000,00		31 162,88	
450.3141.00	Entretien de la décharge et du centre de tri	39 292,31		103 000,00		30 984,36	
450.3141.01	Ecopoints	112 920,00		130 000,00		113 190,00	
450.3181.00	Frais de ports	970,55		1 000,00		947,10	
450.3182.00	Frais de téléphones	288,00		400,00		300,00	
450.3188.00	Enlèvement des ordures	265 445,00		270 000,00		266 325,00	
450.3188.01	Enlèvement des ordures - Déchetterie	162 709,70		180 000,00		168 028,00	
450.3188.02	Enlèvement déchets spéciaux	12 465,96		15 000,00		5 230,48	
450.3188.03	Enlèvement du verre	14 943,90		15 000,00		15 407,20	
450.3188.04	GastroVert	125 174,00		110 000,00		109 621,70	
450.3188.10	Elimination des ordures	233 719,05		160 000,00		230 944,79	
450.3188.11	Elimination des ordures - Déchetterie	57 362,99		75 000,00		56 612,12	

450.3199.00	Y compris correction TVA 2022	Fr. 5 343.06
450.4659.00	Production photovoltaïque	

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450.3188.12	Elimination des ordures - Déchetterie - Papier	14 570,20				1 059,40	
450.3188.13	Elimination des ordures - Déchetterie - Bois	30 548,20		30 000,00		28 573,00	
450.3188.14	Elimination des ordures - Déchetterie - Déchets inertes	12 324,40		13 000,00		10 395,88	
450.3188.15	Elimination des ordures - Déchetterie - Gazon/branches	39 608,60		50 000,00		49 784,60	
450.3199.00	TVA	-2 579,80		12 000,00		8 980,10	
450.3902.00	Service informatique - imputation interne	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
450.4.342.00	Taxe sur les ordures			763 072,90		800 000,00	
450.4.342.01	Taxe annuelle sur les ordures			616 002,75		650 000,00	
450.4.342.02	Vére			34 538,26		34 000,00	
450.4.342.03	Papier-carton			621,80		50 000,00	
450.4.342.04	Boîtes-Alu-Divers					500,00	
450.4.342.05	Frigos et petits électroménagers			7 554,00		10 000,00	
450.4.342.06	Pet			5 300,00		5 000,00	
450.4.342.07	Ferraille			10 138,74		10 000,00	
450.4.342.08	GastroVert Pro			13 551,00		12 000,00	
450.4.342.09	Compost			132,30			
450.4.342.10	Cartes déchetterie			9 976,30		8 000,00	
450.4.342.11	Satom - taxation différenciée déchets alimentaires			77 252,00			
450.4.359.00	Ventes et prestations diverses			111,55			
450.4.361.00	Remboursements de traitements			12 314,60			
450.4.362.00	Rétrocension sur frais de transport			431,15			
450.4.363.00	Remboursements de dommages						
450.4.659.00	Participations diverses			2 071,75			
46	EPURATION DES EAUX	2 612 253,59	2 612 253,59	1 492 400,00	1 492 400,00	1 295 158,71	1 295 158,71
461	RESEAU D'EGOUTS	528 893,13	316 969,70	438 600,00	300 000,00	431 665,17	285 561,45
461.3011.00	Traitements	51 064,10		50 000,00		47 599,90	
461.3030.00	Cotisations AV/S/AC/AF	4 528,10		4 700,00		4 507,15	
461.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	8 239,20		8 500,00		7 375,20	
461.3050.00	Assurances	1 436,20		1 700,00		295,40	
461.3123.00	Électricité	9 333,20		8 200,00		7 963,02	
461.3144.00	Entretien des canalisations	224 386,30		270 000,00		218 864,65	
461.3144.20	Entretien des stations de relevages	3 022,43		10 000,00		2 444,95	
461.3182.00	Frais de téléphones	660,90		500,00		556,55	
461.3311.00	Amortissement du réseau	144 922,95				66 000,00	

462.3 154.00

Révision suite casse moteur

Fr.47 681.05

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
461.3902.00	Service informatique - Imputation interne	81 299,75		85 000,00		76 058,35	
461.4341.00	Taxes de raccordement		286 777,95		300 000,00		285 561,45
461.4356.00	Facturation de services à des tiers		30 191,75				
462	STATION D'EPURATION	2 083 360,46	2 295 283,89	1 053 800,00	1 192 400,00	863 493,54	1 009 597,26
462.3011.00	Traitements	200 372,90		192 700,00		233 692,10	
462.3030.00	Cotisations AV/S/AC/AF	16 731,80		17 900,00		22 127,20	
462.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	30 775,80		31 000,00		33 974,60	
462.3050.00	Assurances	5 526,90		6 300,00		1 450,55	
462.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	50,00		100,00		40,00	
462.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau		479,05		1 000,00		628,05
462.3114.00	Achats de matériel	1 681,20		3 000,00		4 212,80	
462.3122.00	Gaz	11 765,05		3 000,00		1 477,65	
462.3123.00	Électricité	105 804,95		140 000,00		136 856,50	
462.3124.00	Carburant	481,00		200,00		157,95	
462.3133.00	Achat de produits d'exploitation	45 858,58		45 000,00		57 208,15	
462.3141.00	Entretien courant des bâtiments	3 235,75		2 000,00		4 746,72	
462.3154.00	Entretien du matériel	81 420,93		51 000,00		56 409,60	
462.3155.00	Entretien des véhicules			500,00		144,40	
462.3182.00	Frais de téléphones			100,00			
462.3185.00	Frais d'analyses et d'expertises	11 734,91		15 000,00		12 639,54	
462.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	827,60		1 000,00		918,90	
462.3188.00	Transports et élimination des déchets	169 043,52		155 000,00		163 458,68	
462.3191.00	Taxe fédérale sur les EU (Finance micropolitains)	98 289,00		96 000,00		96 057,00	
462.3526.00	AERA - participation communale	307 313,42		282 000,00		29 031,90	
462.3811.00	Attribution au fonds de réserve pour l'épuration des eaux	982 410,00					
462.3902.00	Imputation interne des assurances	6 758,10		7 000,00		5 461,25	
462.3909.00	Intérêts imputés	2 800,00		4 000,00		2 800,00	
462.4112.10	Redevance électricité		37 120,45		40 000,00		44 737,72
462.4342.00	Taxes périodiques d'épuration		800 379,55		850 000,00		782 764,25
462.4361.00	Remboursements de traitements		15 326,25				
462.4363.00	Remboursements de dommages		6 480,00				
462.4526.00	AERA - infrastructures		982 410,00				
462.4811.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		433 836,99		281 500,00		155 408,29
462.4903.00	Imputation interne épuration bâtiments		19 730,65		20 900,00		26 687,00

470.3147.00	Le montant varie par rapport au budget en fonction de l'avancement des travaux Rhône 3 et des éventuelles crues de la Grande Eau	Fr. 35 308.00
501.3112.00	Equipement de 2 classes supplémentaires (Kiwi et Gde Eau)	
501.3188.00	Augmentation suite préavis N° 2023-07 – Transports	
502.3141.00	Changement en lumière LED Grande Eau Changement chaudière Sillon Travaux d'aménagement nouveau portacabine KIWI (étage 2) Achat étagères économat	Fr. 27 866.35 Fr. 14 500.00 Fr. 38 450.95

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
470	COURS D'EAUX	71 403,00	4 171,20	130 000,00		168 798,90	38 072,31
470.3147.00	Entretien des cours d'eau	71 403,00		125 000,00		168 798,90	
470.3147.10	Biodiversité			5 000,00			
470.4516.00	Part du Canton			4 171,20			38 072,31
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	4 686 415,30	627 604,88	4 449 530,00	436 000,00	4 181 340,67	560 598,34
501	ADMINISTRATION GENERALE DES ECOLES	433 597,27	16 107,22	368 000,00	3 000,00	324 012,24	2 963,90
501.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	698,55		1 000,00			332,20
501.3112.00	Achats de mobilier scolaire	110 243,46		90 000,00		67 323,75	
501.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	1 985,20		2 000,00		1 576,15	
501.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	585,00		500,00		1 170,00	
501.3152.00	Entretien du mobilier scolaire et des engins de gymnastique	11 854,55		16 500,00		22 036,95	
501.3185.00	Participation Conseiller Ecole et Famille	83 300,00		84 000,00		83 300,00	
501.3188.00	Transports d'élèves	76 635,45		50 000,00		33 797,25	
501.3189.00	Frais divers	7002,75		7 000,00		17 949,75	
501.3512.00	Part communale Fondation la Moneresse	14 503,00		15 000,00		15 230,00	
501.3522.00	Ecolages	28 455,75		20 000,00		14 410,00	
501.3659.00	Dons occasionnels			2 000,00			
501.3663.00	Manifestations culturelles, courses d'école et d'études	98 333,56		80 000,00		66 886,19	
501.4362.00	Remboursements de frais						
501.4512.00	Part cantonale aux charges scolaires			5 584,30		3 000,00	2 963,90
502	BATIMENTS SCOLAIRES	3 832 218,90	77 059,25	3 660 100,00	40 000,00	3 438 233,23	73 251,83
502.3011.00	Traitements	413 702,75		405 100,00		449 227,85	
502.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	35 278,00		35 400,00		41 745,20	
502.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	35 288,50		34 100,00		33 745,00	
502.3050.00	Assurances	15 337,50		15 300,00		5 229,65	
502.3114.00	Achats de matériel	20 045,25		15 000,00		23 132,00	
502.3122.00	Gaz	262 203,90		275 500,00		259 072,50	
502.3123.00	Électricité	65 031,35		81 700,00		52 203,68	
502.3133.00	Achat de produits de nettoyage	40 192,50		38 000,00		36 690,10	
502.3141.00	Entretien courant des bâtiments	286 403,81		200 000,00		272 813,50	
502.3141.10	Travaux d'amélioration	267 595,87		263 000,00		44 913,35	
502.3154.00	Entretien du matériel	5 245,67		5 000,00		4 353,10	
502.3161.00	Location salles de gymnastique	5 000,00		5 000,00		5 000,00	



# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
502.3161.10	Locations de salles	131 843,30		84 000,00		29 700,00	
502.3161.20	Location Monneresse	31 864,95		30 000,00		28 995,75	
502.3312.00	Amortissement des bâtiments	1 757 200,00		1 757 200,00		1 793 200,00	
502.3902.00	Imputation interne des assurances	42 741,00		28 800,00		26 702,55	
502.3902.10	Dépréciations - imputation interne	8 244,55				6 587,00	
502.3909.00	Intérêts imputés	409 000,00		387 000,00		324 922,00	
502.4.112.10	Redevance électricité			32 056,55		25 000,00	
502.4.221.00	Locations			6 746,00		5 000,00	
502.4361.00	Remboursements de traitements			10 594,00			19 481,23
502.4362.00	Remboursements de frais			27 497,70		10 000,00	10 649,00
502.4363.00	Remboursements de dommages			165,00			9 698,00
513	FETE DES ECOLES	8 366,35		10 000,00		8 570,80	
513.3170.00	Frais de manifestations	8 366,35		10 000,00		8 570,80	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	440 880,70		340 000,00		393 344,00	
520.4512.00	Part de l'Etat et des communes aux charges de l'enseignement	440 880,70		340 000,00		393 344,00	
540	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	10 000,00		10 000,00		9 342,70	
540.3512.00	Part communale au coût de l'orientation professionnelle	10 000,00		10 000,00		9 342,70	
560	SERVICE DENTAIRE ET MEDICAL	34 865,30		60 000,00		39 042,20	
560.3654.00	Part communale aux soins dentaires	30 311,60		50 000,00		39 042,20	
560.3654.10	Visites médicales, contrôle de la LVT et vaccinations	4 553,70		10 000,00			
570	SPORTS SCOLAIRES ET CAMPS SPORTIFS	183 679,15	78 368,15	134 000,00	40 000,00	185 741,25	69 554,20
570.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	3 965,25		8 000,00		2 955,55	
570.3653.00	Débours activités sportives	544,10		1 000,00		395,00	
570.3662.00	Après-midi sportifs et sorties sportives	97 351,25		75 000,00		92 344,85	
570.3662.10	Camps sportifs	81 818,55		50 000,00		90 045,85	
570.4511.00	Participation du Canton		78 368,15		40 000,00		69 554,20



# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
58	TEMPLES ET CULTES	183 688,33	15 189,56	207 430,00	13 000,00	176 398,25	21 484,41
580	TEMPLES	183 688,33	15 189,56	207 430,00	13 000,00	176 398,25	21 484,41
580.3011.00	Traitements	46 822,90		50 000,00		43 359,25	
580.3030.00	Cotisations AV/S/AC/AF	4 159,80		4 400,00		3 817,00	
580.3050.00	Assurances	1 956,75		2 300,00		643,50	
580.3122.00	Gaz	8 639,10		7 980,00		6 413,15	
580.3123.00	Électricité	14 321,95		14 250,00		16 181,00	
580.3141.00	Entretien courant des bâtiments	47 769,83		65 500,00		21 964,35	
580.3141.10	Travaux d'amélioration					11 000,00	
580.3652.00	Communauté catholique	55 518,00		60 000,00		70 020,00	
580.3652.20	Eglise allemande - Contribution forfaitaire	4 500,00		3 000,00		3 000,00	
580.4359.00	Utilisation chambres funéraires					5 000,00	11 599,71
580.4362.00	Remboursements de frais			8 090,15		8 000,00	9 884,70

612.3143.00	Signalisation parkings Marquages vélobus Marquage carrefour Pautex	Fr.17 870.25 Fr.15 539.75 Fr.28 152.90
-------------	--	--

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	6 074 120,15	1 360 807,68	6 149 015,00	1 114 000,00	5 545 790,85	1 188 047,29
611	SERVICE DE POLICE	4 043 672,25	19 688,00	4 178 300,00		3 628 081,04	33 226,05
611.31116.10	Caméras de surveillance	7 398,20		15 000,00		17 098,55	
611.3185,00	Constats de décès	4 920,55		9 000,00		6 179,65	
611.3188,00	Convois funèbres	14 863,80		20 000,00		19 242,70	
611.3510,00	Réforme policière vaudoise - participation communale	344 282,00		344 300,00		367 259,00	
611.3521,20	Participation à Police Chablais	3 672 207,70		3 790 000,00		3 218 301,14	
611.4362,00	Remboursements de frais					8 616,00	
611.4370,00	Amendes		200,00			1 264,05	
611.4520,10	Réforme policière vaudoise - solde année précédente	19 488,00				23 346,00	
612	SIGNALISATION ROUTIERE	127 275,10	5 142,75	66 750,00	1 000,00	134 532,20	7 536,00
612.3111,00	Achats de matériel spécialisé	108,80		2 000,00		25 000,00	
612.3123,00	Électricité	5 030,00		4 750,00		3 431,20	
612.3143,00	Entretien et amélioration du réseau	122 136,30		60 000,00		106 101,00	
612.4362,00	Remboursements de frais		227,30				7 536,00
612.4363,00	Remboursements de dommages		4 915,45		1 000,00		
620	OFFICE DE LA POPULATION	367 882,10	91 655,17	341 500,00	80 000,00	322 998,20	105 310,70
620.3011,00	Traitements	282 463,55		252 000,00		252 305,75	
620.3030,00	Cotisations AV/S/AC/AF	23 898,90		23 400,00		21 583,90	
620.3040,00	Cotisations à la Caisse de pensions	37 587,30		36 100,00		31 749,60	
620.3050,00	Assurances	8 633,90		7 800,00		1 181,70	
620.3060,00	Indemnisations et remboursements de frais	1 281,00		1 700,00		796,15	
620.3101,00	Imprimés et fournitures de bureau	2 112,75		5 000,00		3 720,15	
620.3111,00	Achats de mobilier, machines et matériel divers			1 500,00		325,65	
620.3151,00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	188,50		500,00			
620.3181,00	Frais de ports	3 366,30		5 000,00		3 253,65	
620.3182,00	Frais de téléphones	849,90		1 000,00		581,65	
620.3902,00	Informatique - imputation interne	7 500,00		7 500,00		7 500,00	
620.4312,00	Emoluments		78 343,67		80 000,00		80 820,80
620.4361,00	Remboursements de traitements		13 311,50				24 489,90



# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
633 633.3185,00	EQUARRISSEUR Indemnités	1 300,80 1 300,80		1 000,00 1 000,00		2 260,00 2 260,00	
65 650 650.3521,10 650.4301,00	SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS Participation au SDIS Chablais Taxes non-pompier	1 2224 314,06 338 897,50 338 897,50	886 794,76 1 378,20 394 300,00	1 240 300,00 394 300,00 394 300,00	846 000,00 350 133,18 350 133,18	1 170 590,87 3 184,45 3 184,45	823 642,14
652 652.3011,00 652.3013,00 652.3030,00 652.3040,00 652.3050,00	SDIS CHABLIS Traitements Solides Cotisations AVS/AC/AF Cotisations à la Caisse de pensions Assurances	885 416,56 91 312,25 411 570,33 42 313,75 11 672,55 1 100,10	885 416,56 93 000,00 370 000,00 23 000,00 11 000,00 4 100,00	846 000,00 93 000,00 370 000,00 23 000,00 11 000,00 4 100,00	846 000,00 93 000,00 370 000,00 23 000,00 11 000,00 4 100,00	820 457,69 90 284,05 335 036,60 13 129,10 9 896,40 1 248,45	820 457,69 90 284,05 335 036,60 13 129,10 9 896,40 1 248,45
652.3060,00 652.3066,00 652.3091,00 652.3093,00	Indemnisations et remboursements de frais Subsistance lors d'intervention Frais de formation Frais sanitaires du personnel	274,80 14 666,35 63 059,81 8 426,55		1 000,00 15 000,00 60 000,00 7 000,00		1 000,00 15 000,00 60 000,00 7 000,00	16 441,45 52 743,62 4 450,60
652.3101,00 652.3102,00 652.3111,00 652.3115,00	Imprimés et fournitures de bureau Livres, documentation et insertions dans les journaux Achats de mobilier, machines et matériel divers Achat de véhicule	1 685,70 723,05 23 723,37 12 216,10		1 000,00 1 100,00 24 000,00 11 300,00		1 002,90 70,00 35 400,90 11 276,40	1 002,90 70,00 35 400,90 11 276,40
652.3116,00 652.3116,10 652.3124,00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement Remplacement de matériel, d'outillage et de mobilier Carburant	3 537,75 4 548,30 2 104,50		4 000,00 5 000,00 2 000,00		7 581,21 3 093,10 2 519,05	7 581,21 3 093,10 2 519,05
652.3139,00 652.3155,00 652.3156,00 652.3161,00	Produits lutte incendie et protection environnement Entretien des véhicules Entretien du matériel, de l'outillage et du mobilier Loyer		500,00 5 500,00 2 000,00 157 000,00		500,00 5 500,00 2 000,00 157 000,00	191,40 4 300,45 2 492,36 149 096,90	191,40 4 300,45 2 492,36 149 096,90
652.3181,00 652.3182,00 652.3185,10 652.3186,00	Frais de portos Frais de téléphones + CTA + OFCOM Frais d'études Primes d'assurances des véhicules	70,30		200,00 500,00 20 600,00 3 900,00		98,00 58 804,20 4 197,30 4 197,30	98,00 58 804,20 4 197,30 4 197,30
652.3189,00 652.3193,00	Frais divers Cotisations à des institutions de droit privé	12 891,00 3 780,40		9 400,00 3 900,00		1 040,00 3 745,25	1 040,00 3 745,25



# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
652.3.903.00	Impputation intérieure de carburant	11 732,00		10 000,00		12 318,00	
652.4.4356.00	Recettes diverses y compris DCH et secours routiers			242 042,65		40 000,00	
652.4.4521.00	Participation d'Aigle			338 897,50		394 300,00	
652.4.4521.10	Participations de Corbeyrier			14 939,32		18 200,00	
652.4.4521.20	Participations d'Yvorne			35 839,24		45 500,00	
652.4.4651.00	Part de l'ECA			253 697,85		348 000,00	
66	PROTECTION CIVILE	260 726,06	6 126,00	278 665,00	7 000,00	264 863,39	6 000,00
660	PROTECTION CIVILE	178 417,31	6 000,00	198 500,00	6 000,00	185 603,09	6 000,00
660.3011.00	Traitements	1 976,70		2 600,00		2 647,00	
660.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	231,15		300,00		246,35	
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	264,55		400,00		325,80	
660.3050.00	Assurances	45,05		200,00		52,00	
660.3141.00	Entretien de divers abris publics					31,80	
660.3182.00	Frais de téléphones	614,45		2 000,00		608,05	
660.3521.10	Participation à l'ORPC District d'Aigle	175 285,41		193 000,00		181 692,09	
660.4511.20	Participation de l'ORPCI		6 000,00		6 000,00		6 000,00
661	POSTE DE PROTECTION CIVILE DES GLARIERS	30 795,20	126,00	25 090,00	1 000,00	22 840,70	
661.3114.00	Achats de matériel	5 329,05		5 000,00		4 976,75	
661.3123.00	Électricité	14 842,65		7 790,00		8 607,25	
661.3141.00	Entretien courant de la construction	10 623,50		12 300,00		9 256,70	
661.4271.00	Locations		126,00		1 000,00		
662	POSTE DE PROTECTION CIVILE DU CH. DULEVANT	9 507,35		17 800,00		9 137,40	
662.3123.00	Électricité	5 278,00				195,40	
662.3124.00	Carburant - chauffage	2 172,80		12 800,00		2 493,25	
662.3141.00	Entretien courant de la construction	2 056,55		5 000,00		6 448,75	
663	POSTE DE PROTECTION CIVILE DE LA PLANCHETTE	42 006,20		37 275,00		47 282,20	
663.3114.00	Achats de matériel	801,00		500,00		41,40	
663.3122.00	Gaz	16 386,35		15 675,00		24 918,05	
663.3123.00	Électricité	20 099,05		11 400,00		13 070,90	
663.3141.00	Entretien courant de la construction	4 719,80		9 700,00		9 251,85	



# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
680	<b>MILITAIRES</b>	48 949,78	351 401,00	42 500,00	180 000,00	22 465,15	212 332,40
680.3114.00	Achats de matériel	4 800,50		3 500,00		1 204,25	
680.3123.00	Électricité	6 921,70		9 500,00		7 650,45	
680.3124.00	Chauffage	22 700,35		17 000,00		10 759,50	
680.3141.00	Entretien courant des bâtiments	14 527,23		12 500,00		2 850,95	
680.4271.00	Locations		351 401,00		180 000,00		212 332,40

711.3141.00	Y compris travaux carrelage et transformations économat de la Pirouette	Fr.8 305.90
711.3653.00	Augmentation compensée dans compte N°711.4361.00	
711.4361.00	Y compris part animation Ollon et prévention	Fr.64 265.00

# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SERVICE SOCIAL	7 947 907,81	622 504,86	8 151 300,00	93 000,00	7 773 048,87	556 382,05
711	SERVICE SOCIAL	2 902 554,96	161 923,66	3 114 900,00	93 000,00	2 525 378,92	118 359,85
711.3011.00	Traitements (TSHM)	122 285,80		123 000,00		125 225,10	
711.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	10 812,75		10 900,00		11 297,80	
711.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	19 365,60		19 700,00		17 746,20	
711.3050.00	Assurances	3 728,75		3 600,00		395,65	
711.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	6 000,00		6 000,00			
711.3141.00	Entretien des locaux du jardin d'enfants	13 521,25		5 000,00		5 986,55	
711.3525.10	ARASAPE - Régionalisation action sociale	23 026,84		15 200,00		19 126,96	
711.3525.20	ARASAPE - LAJE	2 070 110,32		2 350 000,00		1 786 389,26	
711.3653.00	Association pour la jeunesse aiglonne	306 097,70		250 000,00		248 607,85	
711.3655.00	Subvention à l'Entraide familiale	7 500,00		7 500,00		7 500,00	
711.3655.10	Piroquette - subvention communale	30 000,00		30 000,00		30 000,00	
711.3655.11	FAJE - accueil de jour des enfants	54 715,00		54 000,00		54 140,00	
711.3655.13	Association AMIS	100 000,00		100 000,00		110 000,00	
711.3655.14	Intégration et accompagnement	19 619,70		30 000,00		10 499,95	
711.3665.00	Aide complémentaire communale	115 771,25		110 000,00		98 463,60	
711.4361.00	Remboursements de traitements		160 793,66		93 000,00		118 359,85
711.4362.01	Recettes diverses		1 130,00				
720	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	5 028 234,20	460 581,20	5 030 000,00		5 242 466,00	438 022,20
720.3515.00	Facture sociale	5 028 234,20		5 030 000,00		5 242 466,00	
720.4515.00	Facture sociale - solde année précédente		460 581,20				438 022,20
750	OFFICE DU TRAVAIL	17 118,65		6 400,00		5 203,95	
750.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	118,65		200,00		154,85	
750.3181.00	Frais de ports			200,00		5,10	
750.3182.00	Frais de téléphones			1 000,00		44,00	
750.3515.00	Participation communale ARASAPE et ChablaisRégion	17 000,00		5 000,00		5 000,00	



# COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICE DES EAUX	1 624 917,50	1 624 917,50	1 530 100,00	1 530 100,00	1 605 153,45	1 605 153,45
810	SERVICE DES EAUX	1 624 917,50	1 624 917,50	1 530 100,00	1 530 100,00	1 605 153,45	1 605 153,45
810.3011.00	Traitements	339 483,70		395 000,00		321 213,00	
810.3030.00	Cotisations AV/S/AC/AF	31 203,50		33 100,00		19 441,85	
810.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	51 978,60		63 000,00		46 854,00	
810.3050.00	Assurances	9 543,30		12 500,00		1 262,00	
810.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	83,60		1 000,00			
810.3091.00	Frais de formation					2 230,00	
810.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau			1 000,00		158,80	
810.3114.00	Achats de matériel et de compteurs	13 793,13		50 000,00		43 090,25	
810.3123.00	Électricité	18 876,94		36 400,00		76 600,79	
810.3124.00	Carburant	670,45		1 000,00		666,05	
810.3133.00	Achat de produits de désinfection			1 000,00			
810.3144.00	Entretien des réservoirs	88 404,21		77 000,00		59 108,70	
810.3144.10	Entretien du réseau	422 331,30		330 000,00		448 022,10	
810.3154.00	Entretien du matériel et des compteurs	220,80		1 000,00		211,85	
810.3155.00	Entretien des véhicules	4 574,35		3 500,00		3 931,40	
810.3162.00	Redevances d'utilisation payées à l'Etat	7 108,00		7 000,00		6 833,00	
810.3181.00	Frais de ports	1 082,95		1 500,00		998,85	
810.3182.00	Frais de téléphones	4 167,60		3 500,00		2 948,35	
810.3185.00	Frais d'analyses	6 103,15		8 000,00		5 045,00	
810.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	2 017,20		2 200,00		2 239,60	
810.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	5 223,75		4 000,00		4 787,75	
810.3329.00	Amortissement du réseau	204 271,15		403 500,00			
810.3813.00	Attribution au fonds de réserve service des eaux	324 579,67				475 552,56	
810.3902.00	Service informatique - Imputation intème	80 155,80		85 000,00		75 333,35	
810.3902.10	Imputation intème des assurances	3 152,35		3 700,00		2 496,20	
810.3903.00	Imputation intème de carburant	1 892,00		2 200,00		2 128,00	
810.3909.00	Intérêts et frais administratifs imputés	4 000,00		4 000,00		4 000,00	



## COMPTES 2023

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
810.4341.00	Taxes de raccordement	370 736,75		300 000,00		341 940,40	
810.4351.00	Finances d'abonnement	1 162 642,10		1 200 000,00		1 167 196,90	
810.4356.00	Facturation de services à des tiers	11 800,50		10 000,00		23 399,60	
810.4361.00	Remboursements de traitements	4 950,65				21 715,60	
810.4363.00	Remboursements de dommages	222 474,25				2 940,00	
810.4651.00	Subsides de l'ECA	33 570,15				22 793,95	
810.4903.00	Imputation intérême eaux bâtiments	18 743,10		20 100,00		25 167,00	



# COMPTES 2023 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges par nature	56 276 535,36		50 715 160,00		54 424 392,10	
30	Autorités et personnel	11 026 046,59		10 661 100,00		10 382 667,78	
3001	Rétributions des autorités	493 064,00		508 300,00		485 317,75	
3003	Jetons de présence	55 139,50		85 000,00		75 417,00	
3011	Traitements du personnel	7 420 482,50		7 101 400,00		7 147 713,35	
3013	Soldes	411 570,33		370 000,00		335 036,60	
3030	AVS/ACAI/AFA	757 508,70		695 500,00		690 450,10	
3040	Caisse de pensions	1 085 234,90		1 088 100,00		970 420,90	
3050	Assurances maladie et accidents	229 620,50		261 800,00		56 250,50	
3060	Indemnisations et remboursements de frais	22 721,00		38 500,00		17 754,05	
3066	Subsistance SDIS	14 666,35		15 000,00		16 441,45	
3080	Vignolage	324 281,05		330 000,00		342 494,56	
3090	Charges diverses des autorités et du personnel	64 708,57		57 000,00		86 312,65	
3091	Frais de formation	117 884,64		93 500,00		129 321,82	
3092	Frais de recherche de personnel	20 738,00		10 000,00		25 286,45	
3093	Frais sanitaires SDIS	8 426,55		7 000,00		4 450,60	
31	Biens, services, marchandises	10 179 777,53		10 301 160,00		9 853 019,71	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	94 924,36		104 700,00		82 149,15	
3102	Documentation, annonces	152 180,56		120 100,00		130 906,48	
3111	Achat mobilier, machines, équipements techniques de bureau	2 129 26,47		342 000,00		261 674,41	
3112	Achat de mobilier scolaire	110 243,46		90 000,00		67 323,75	
3114	Achat de matériel d'exploitation et d'entretien	211 578,83		248 500,00		220 820,34	
3115	Achat de véhicules	79 627,65		84 800,00		37 341,70	
3116	Achat d'équipements et matériel spécialisés	21 434,70		34 000,00		32 304,56	
3122	Gaz	538 878,80		478 610,00		503 694,95	
3123	Électricité	531 817,35		582 350,00		548 251,89	
3124	Combustibles et carburant	230 386,99		258 800,00		224 638,34	
3133	Produits et fournitures de nettoyage	122 923,83		121 000,00		117 019,39	
3134	Produits pour cultures diverses		9 000,00			11 590,00	
3135	Achat de matières premières		60 000,00			34 840,24	
3139	Achat d'autres matières		500,00			191 40	
3141	Entretien et amélioration des immeubles		1 411 200,00			1 010 786,40	



# COMPTES 2023 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3142	Entretien des routes	672 957,07		640 000,00		671 556,55	
3143	Entretien et amélioration signalisation et éclairage	386 332,10		375 000,00		366 062,10	
3144	Entretien des canalisations	738 144,24		687 000,00		728 440,40	
3145	Entretien des terrains	131 324,30		192 000,00		189 039,77	
3146	Entretien des forêts et des parcelles	139 910,84		197 000,00		171 902,35	
3147	Entretien des cours d'eau	71 403,00		130 000,00		168 798,90	
3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	55 572,64		69 800,00		49 000,45	
3152	Entretien du mobilier scolaire	11 854,55		16 500,00		22 036,95	
3154	Entretien des machines et du matériel	195 839,36		147 500,00		210 142,35	
3155	Entretien des véhicules	48 390,15		90 500,00		61 836,35	
3156	Entretien des équipements	207 073,18		197 000,00		176 529,34	
3161	Loyers divers	323 507,05		276 000,00		212 792,65	
3162	Redevances d'utilisation	7 108,00		7 000,00		6 833,00	
3170	Réceptions et manifestations	152 605,82		145 000,00		173 109,01	
3181	Frais de ports et taxes CCP	57 796,42		51 900,00		57 271,04	
3182	Frais de téléphones	23 752,65		21 000,00		14 094,50	
3183	Frais bancaires	15 469,71		20 000,00		7 811,95	
3185	Honoraires divers et frais	985 543,02		965 100,00		1 122 667,37	
3186	Primes d'assurances	290 621,30		274 400,00		265 196,00	
3187	Emoluments	225 707,93		220 000,00		217 563,08	
3188	Frais d'élimination et transports (yc ordures)	1 466 160,47		1 438 000,00		1 486 469,00	
3189	Frais divers	23 893,65		20 400,00		21 580,25	
3191	Taxe fédérale EU (Finance micropolluants)	98 289,00		96 000,00		96 057,00	
3192	Taxes sur les véhicules	4 176,30		4 000,00		4 143,20	
3193	Cotisations	46 649,25		47 500,00		43 115,10	
3199	TVA	15 568,15		27 000,00		25 438,05	
32	Intérêts charges	1 004 633,25		711 700,00		644 664,42	
3210	Intérêts sur les dettes à court terme	701,90		5 100,00		1 005,53	
3223	Intérêts sur les dettes à long terme	733 581,35		706 600,00		518 158,89	
3290	Parts aux gains parcelle BCVs	270 350,00				125 500,00	



# COMPTES 2023 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	Amortissements	4 335 730,51		4 502 700,00		3 963 762,92	
3301	Amortissement de créances	362 628,31		400 000,00		475 459,13	
3311	Amortissement des ouvrages de génie civil	1 529 472,95		1 421 000,00		1 185 799,00	
3312	Amortissement des bâtiments	2 022 944,25		2 057 700,00		2 079 726,00	
3313	Amortissement des machines et du mobilier			50 000,00			
3316	Amortissement Place de la Gare	95 580,60		170 500,00		163 724,24	
3320	Amortissements supplémentaires	120 833,25				59 054,55	
3329	Amortissements	204 271,15		403 500,00			
35	Remboursements à des collectivités publiques	20 765 604,34		21 227 800,00		19 827 264,98	
3510	Part à des charges cantonales	448 300,50		445 300,00		470 245,00	
3512	Charges cantonales pour l'enseignement	24 503,00		25 000,00		24 572,70	
3515	Charges cantonales pour la prévoyance sociale	5 045 234,20		5 035 000,00		5 247 466,00	
3517	Charges cantonales pour les entreprises de transports	3 080 231,60		3 120 000,00		2 903 593,50	
3518	Part aux frais du garde forestier	42 003,00		45 000,00		43 209,25	
3520	Fonds de péréquation	5 415 884,00		5 416 000,00		5 450 000,00	
3521	Participations à d'autres charges	4 280 541,71		4 474 300,00		3 839 220,41	
3522	Ecolages	28 455,75		20 000,00		14 410,00	
3525	Charges de prévoyances sociales autres Communes	2 093 137,16		2 365 200,00		1 805 516,22	
3526	Participations à des charges d'aménagement	307 313,42		282 000,00		29 031,90	
36	Aides et subventions à des institutions privées	2 358 430,53		2 169 000,00		2 508 612,95	
3652	Enseignement et cultes	60 018,00		63 000,00		73 020,00	
3653	Culture, loisirs et sports	1 347 926,44		1 237 500,00		1 569 269,85	
3654	Santé publique	34 865,30		60 000,00		39 042,20	
3655	Entraide familiale, Planning familial	211 834,70		221 500,00		212 139,95	
3657	Participations diverses	255 536,40		225 000,00		221 472,61	
3658	Contributions diverses	19 678,75		15 000,00		13 929,85	
3659	Dons, aides et subventions	35 296,33		32 000,00		31 998,00	
3662	Camps sportifs et sorties sportives	179 169,80		125 000,00		182 390,70	
3663	Aide individuelle pour le sport et la culture	98 333,56		80 000,00		66 886,19	
3665	PC communales	115 771,25		110 000,00		98 463,60	



## COMPTES 2023 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
38	Attribution aux fonds de réserve	5 813 020,56		381 000,00		6 541 978,59	
3803	Bâtiments	3 000 000,00				3 000 000,00	
3804	Routes et infrastructures	260 381,89		280 000,00		167 568,03	
3809	Attribution au fonds de réserve	600 000,00		1 000,00		800 488,00	
3811	Epuration des eaux	982 410,00					
3813	Service des eaux	324 579,67				475 552,56	
3818	Fonds énergétique durable	100 000,00		100 000,00		100 000,00	
3819	Autres attributions	545 649,00				1 998 370,00	
39	Imputations internes	793 292,05		760 700,00		702 420,75	
3902	Biens, services et marchandises	298 420,30		284 500,00		272 553,75	
3903	Eau, énergie et combustible	74 471,75		76 200,00		94 015,00	
3909	Intérêts et divers	420 400,00		400 000,00		335 852,00	



# COMPTES 2023 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Revenus par nature			50 621 750,00		54 534 565,36	
40	Impôts			22 481 000,00		22 939 637,41	
4001	Revenu personnes physiques	13 168 582,39		13 000 000,00		13 702 154,71	
4002	Fortune personnes physiques	1 940 197,04		2 000 000,00		1 567 422,45	
4003	Impôt à la source	683 670,59		600 000,00		779 290,79	
4005	Impôt personnel	217,25				313,10	
4006	Impôt frontaliers	1 603 512,35		1 200 000,00		1 326 279,65	
4011	Personnes morales - bénéfice	1 326 043,36		1 520 000,00		1 237 691,57	
4012	Personnes morales - capital	232 994,20		100 000,00		164 745,10	
4013	Personnes morales - impôt complémentaire	283 986,00		250 000,00		228 798,45	
4020	Impôt foncier	2 439 296,60		2 400 000,00		2 506 428,00	
4040	Droits de mutation	964 920,35		850 000,00		842 569,15	
4050	Impôt successions et donations	89 095,40		400 000,00		459 186,25	
4061	Impôt sur les chiens	60 800,00		60 000,00		56 250,00	
4064	Taxes sur les appareils automatiques	3 300,00		1 000,00		1 100,00	
4090	Impôt récupéré après défaillances	99 047,35		100 000,00		67 408,19	
41	Patentes et concessions	863 561,70		1 010 000,00		842 389,85	
4101	Boissons - tabacs	93 726,50		80 000,00		93 412,05	
4112	Redevance Romande Energie	769 835,20		930 000,00		748 977,80	
42	Revenus du patrimoine	4 564 514,61		3 917 300,00		5 545 455,38	
4221	Capitaux du patrimoine financier	696 057,73		650 000,00		572 219,99	
4231	Loyers du patrimoine financier	1 157 051,82		1 035 200,00		987 484,68	
4232	Loyers des terrains	606 243,82		610 000,00		628 003,20	
4242	Gains comptables sur les immeubles	545 649,00		350 000,00		2 057 120,00	
4271	Loyers des immeubles administratifs	735 190,00		557 100,00		580 072,43	
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif	824 322,24		715 000,00		720 555,08	
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	6 525 288,32		5 588 000,00		5 898 964,48	
4301	Taxes non-pompier	1 378,20				3 184,45	
4309	Taxes compensatoires			1 000,00		488,00	
4312	Emoluments de l'Office de la population		78 343,67	80 000,00		80 820,80	



# COMPTES 2023 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4313	Divers permis		130 980,30		110 000,00		120 416,67
4319	Emoluments administratifs divers		200,00		500,00		300,00
4341	Taxes de raccordement et d'utilisation	657 514,70		600 000,00		627 501,85	
4342	Taxes périodiques	2 338 519,60		2 429 500,00		2 346 505,65	
4351	Ventes de produits divers (eau)	1 162 642,10		1 200 000,00		1 167 196,90	
4355	Exploitations viticoles et sylvicoles	622 816,07		530 000,00		415 301,45	
4356	Facturation de services	331 540,30		80 000,00		111 684,10	
4359	Prestations diverses	16 354,96		11 000,00		26 188,06	
4361	Remboursements de traitements	623 259,88		346 000,00		615 971,25	
4362	Remboursements de frais	477 582,61		179 000,00		345 168,25	
4363	Remboursements de dommages	71 876,76		1 000,00		24 796,85	
4370	Amendes		200,00			1 264,05	
4392	Bibliothèque		12 079,17		20 000,00		12 176,15
44	Part à des recettes cantonales	484 881,45		305 000,00		608 200,15	
4411	Gains immobiliers	480 046,15		300 000,00		602 187,40	
4412	Taxe CO2	4 835,30		5 000,00		6 012,75	
45	Participation du canton	18 827 172,76		15 092 500,00		16 113 191,90	
4511	Participation du canton	84 368,15		46 000,00		75 554,20	
4512	Participation aux charges pour l'enseignement	446 465,00		343 000,00		396 307,90	
4515	Participation aux charges pour la prévoyance sociale	460 581,20				438 022,20	
4516	Participations diverses	604 171,20				38 072,31	
4518	Participation aux charges forestières	70 548,15				141 266,15	
4520	Fonds de péréquation	15 785 921,00				14 617 489,00	
4521	Participations des Communes	389 676,06				403 338,39	
4526	Participation des Communes (déchets spéciaux)	982 410,00					
4528	Participation des Communes	3 032,00				3 141,75	



# COMPTES 2023 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	Participations et subventions de tiers	354 583,15		409 500,00		566 197,05	
4651	Subsides de l'ECA	287 268,00		348 000,00		375 271,80	
4653	Participations diverses	8 216,25				113 892,00	
4657	Rétrocession sur le carburant	1 068,60				1 500,00	
4658	Taxes de séjour	55 958,55				60 000,00	
4659	Subventions de tiers	2 071,75				75 767,40	
48	Prélèvements sur les fonds de réserve	1 062 249,84		1 057 750,00		1 318 108,39	
4804	Routes	392 250,00		392 250,00		577 250,00	
4809	Autres fonds de réserve	236 162,85				234 000,00	
4811	Epuration des eaux	433 836,99				585 450,10	
4816	Prélèvement sur le fonds de réserve					281 500,00	
						155 408,29	
						150 000,00	
49	Imputations internes	793 292,05		760 700,00		702 420,75	
4902	Biens, services et marchandises	298 420,30		284 500,00		272 553,75	
4903	Eau, énergie et combustible	74 471,75		76 200,00		94 015,00	
4909	Intérêts et divers	420 400,00		400 000,00		335 852,00	

## BILAN DE LA BOURSE COMMUNALE

[REDACTED]



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

---

**ASSOCIATIONS DE COMMUNES,  
ENTENTES INTERCOMMUNALES  
ET AUTRES REGROUPEMENTS  
DE DROIT PUBLIC****EPOC – POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS****Forme Juridique**

Association de Communes

**Réviseur**

Fidal – Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne

**ORPC DISTRICT AIGLE****Forme Juridique**

Association de Communes

**Réviseur**

Hervest Fiduciaire SA, Lausanne

**AISGIA – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
DU STAND DES GRANDES ILES D'AMONT****Forme Juridique**

Association de Communes

**Réviseur**

FidAlp Audit & Consulting SA, Aigle

**ARASAPE – ASSOCIATION RÉGIONALE  
D'ACTION SOCIALE DU DISTRICT D'AIGLE  
ET PAYS-D'ENHAUT****Forme Juridique**

Association de Communes

**Réviseur**

Nofival SA, Aigle

**AERA – ASSOCIATION RÉGIONALE  
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES  
DE LA RÉGION D'AIGLE****Forme Juridique**

Association de Communes

**Réviseur**

Nofival SA, Aigle



RAPPORT DE GESTION 2023  
**EXTRAIT DES COMPTES**

Actif	31.12.2022	31.12.2023
<b>Disponibilités</b>		
Caisse	4 314 238,64	6 938 309,30
Poste	18 790,45	22 615,15
Raiffeisen	1 243 169,80	4 158 322,21
Union de Banques Suisses SA	142 772,02	101 380,05
Banque cantonale vaudoise	21 738,20	7 580,40
Banque cantonale du Valais	2 578 826,48	2 325 015,90
Banque cantonale vaudoise - Cinérite SA	13 348,85	2 818,15
	295 592,84	320 577,44
<b>Débiteurs et comptes courants</b>	10 384 495,97	9 926 961,96
Comptes courants débiteurs	564 981,05	478 066,02
Débiteurs	2 829 232,01	2 576 871,25
Administration Cantonale des Impôts	6 990 282,91	6 872 024,69
<b>Placements du patrimoine financier</b>	49 807 180,00	49 286 020,00
Titres	949 305,00	954 305,00
Terrains et bâtiments	48 318 955,00	47 792 795,00
Forêts	538 920,00	538 920,00
<b>Placements du patrimoine administratif</b>	0,00	0,00
Titres et papiers-valeurs	0,00	0,00
<b>Actifs transitoires</b>	4 089 003,07	4 414 212,10
Compte de liaison entre deux périodes comptables	4 089 003,07	4 414 212,10
<b>Investissements du patrimoine administratif</b>	63 942 133,21	71 186 563,09
Terrains et bâtiments pour mémoire	1,00	1,00
Mobilier, machines et véhicules pour mémoire	1,00	1,00
Réseau d'égouts	0,00	0,00
Construction nouvelle salle de gymnastique	184 833,25	0,00
Place de la Gare	1 292 112,55	1 209 612,55
Reconstruction Pont du Châtelard	373 442,85	293 042,85
Nouvelles constructions scolaires	3 812 249,15	3 520 249,15
Equipement de Pautex (Ourasi)	26 606,20	17 606,20
Chemin de Champex - suite	280 238,85	245 738,85
Remplacement Pont de la Valerette	387 656,40	373 356,40
Nouvelle caserne SDIS	428 546,49	353 546,49
Route d'Evian/Industrielle	384 733,10	314 733,10
Chemin de la Rapille	143 132,75	111 632,75
Chemin de la Biolle	320 522,45	299 022,45
Chemin des Lieugex	197 313,25	134 063,25
Chemin des Combasses	72 319,55	57 319,55
Route d'Ollon	749 693,65	641 693,65



RAPPORT DE GESTION 2023  
**EXTRAIT DES COMPTES**

Actif	31.12.2022	31.12.2023
Chemin des Iles	758 624,30	733 624,30
Chemin de Marjolin	357 106,35	324 106,35
Réfection Avenue du Chamossaire	434 418,30	409 418,30
Pavillons des Ormonts (Michel Mayor)	3 535 907,00	3 323 907,00
Bâtiments scolaires	23 111 471,38	22 209 728,74
Trottoir et réfection chemin du Châtelard	410 027,59	368 027,59
Chemins AF	878 936,80	833 936,80
Rue du Collège	702 493,39	672 493,39
Rue de la Gare et Colomb	81 059,65	81 059,65
Route des Ormonts et Pont de Revouttaz	175 199,70	251 425,86
Aménagement parcelle BCVs	181 855,80	151 855,80
Ponts Farettes et Sapeurs	469 400,70	438 900,70
Réfection Rue Sous-le-Bourg	303 017,40	284 017,40
Giratoire Margencel	609 957,85	577 457,85
Collecteur EU Golf-Les Melleys	8 843,60	8 843,60
Ancienne Maison de Ville	537 230,56	372 230,56
Passage à niveau TPC	154 000,00	143 000,00
Infrastructures routières les Iles IV	497 502,20	462 238,05
Infrastructures routières les Iles V	295 967,90	351 734,45
Infrastructures routières les Iles VI	521 744,45	528 017,00
Rue Margencel	334 255,45	334 255,45
Chemins AF - 2ème étape	134 541,05	533 472,75
Chemin de la Mêlée (UCI)	587 359,30	524 859,30
Crédit complémentaire Pavillon scolaire DDM	6 739 924,26	6 509 924,26
Aménagement du territoire	-66 356,45	-55 820,75
Réfection enrobé route Industrielle	211 701,00	199 601,00
Réaménagement et agrandissement Parking Chevron	619 950,05	529 950,05
Etude STEP Régionale	261 515,45	195 515,45
Aménagement cour d'école Grande Eau	545 807,10	510 569,95
Installations sportives extérieures Planchette	1 293 032,50	1 210 732,50
Réfection chemin de Marjolin	585 221,45	199 113,75
Place pose et dépose EMS-ECC Sillon	173 630,90	148 880,90
Aménagement rue du Rhône	59 343,80	142 031,40
Réalisation 2ème tronçon chemin de la Biolle	252 318,80	310 767,60
Aménagement Place du Marché	744 086,22	665 540,17
Réfection ruelle Sous-le-Bourg	235 770,30	218 270,30
Construction EEG (Espace Evénements Glariers)	2 000 694,80	2 025 506,35
Service des eaux	0,00	0,00
Route de Transit	35 102,90	41 495,95
Digue protection Châble-Croix	84 504,40	84 504,40
Chemin de l'Hôpital	79 229,90	143 753,20
Réorganisation Place de la Gare	337 190,76	624 205,96
Route de Lausanne	10 770,00	45 234,00
Réfection ouvrages d'art (4 et 5)	407 785,60	431 621,30
Rénovation et agrandissement Hôtel de Ville	5 109 203,45	12 423 847,08
Garages "Alpes 4"	289 269,25	367 315,00
Concept gestion du stationnement	97 980,84	113 141,74
Route d'Evian	45 612,16	116 963,97
Chemin des Dents-du-Midi	9 423,75	9 423,75
Places stationnement vélos	4 631,10	76 441,30



RAPPORT DE GESTION 2023  
**EXTRAIT DES COMPTES**

Actif	31.12.2022	31.12.2023
Plan énergie climat	40 465,71	381 125,74
Infrastructures routières Iles IV-Nord	0,00	973 750,76
Avenue des Glariers	0,00	32 341,88
Réfection rue Samuel Cornut	0,00	350 446,05
Réaménagement rues Midi et Rhône	0,00	44 440,25
Plan directeur éclairage public	0,00	33 042,90
Assainissement et rénovation Bec d'Aigle	0,00	45 112,00
Halle des Glariers	0,00	89 455,70
Aménagement Parc Mon Séjour	0,00	2 100,15
Etude Gare souterraine AL-ASD	0,00	39 847,55
Réaménagement Place du Marché	0,00	416 139,40
	132 537 050,89	141 752 066,45



RAPPORT DE GESTION 2023  
**EXTRAIT DES COMPTES**

Passif	31.12.2022	31.12.2023
<b>Engagements</b>	2 098 162,54	3 215 500,82
Banque cantonale vaudoise	0,00	0,00
Débiteurs momentanément créanciers	150 474,54	418 018,03
Comptes courants créanciers	41 705,00	23,00
Créanciers collectifs	1 905 983,00	2 797 459,79
<b>Emprunts à long terme</b>	76 937 160,00	79 421 256,00
UBS SA (29.02.2024) 0,70%	2019 - Emprunt 3 316 000,00	3 145 000,00
BCV (28.09.2030) 0,46%	2021 - Emprunt 1 850 000,00	1 750 000,00
BCV (10.12.2030) 0,50%	2021 - Emprunt 2 000 000,00	1 900 000,00
Emprunt LIM (31.12.2023) 0,00%	2008 - Place de la Gare 82 800,00	0,00
Emprunt LADE 0,00%	2011 - VLS 8 400,00	5 600,00
Emprunt LADE 0,00%	2036 - Chemin des Iles 168 000,00	156 000,00
Emprunt LADE 0,00%	2039 - Parcelle BCVs 5 131 280,00	4 829 440,00
Emprunt LPR 0,00%	2042 - Parcelle ZM 0,00	1 330 000,00
CIP (31.07.2028) 2,08%	2023 - Emprunt 1 000 000,00	1 000 000,00
CPEV (30.06.2025) 1,20%	2022 - Emprunt 985 000,00	955 000,00
RP (16.02.2024) 0,00%	2021 - Emprunt 3 000 000,00	3 000 000,00
Rentes GE (30.05.2023) 3,87%	2008 - Emprunt 2 000 000,00	0,00
Vaudoise (25.02.2028) 1,87%	2013 - Emprunt 2 000 000,00	2 000 000,00
SUVA (18.05.2024) 1,50%	2012 - Emprunt 2 800 000,00	2 800 000,00
SUVA (26.08.2027) 0,40%	2016 - Emprunt 3 300 000,00	3 300 000,00
Raiffeisen (31.12.2025) 2,06%	2022 - Emprunt 2 000 000,00	2 000 000,00
BCG (14.01.2026) 2,36%	2011 - Emprunt 2 250 000,00	2 000 000,00
Postfinance (04.08.2026) 2,39%	2011 - Emprunt 1 620 000,00	1 440 000,00
Postfinance (03.06.2029) 1,81%	2014 - Emprunt 1 900 000,00	1 825 000,00
BCVs (29.01.2015) 1,03%	2015 - Emprunt 1 520 000,00	1 460 000,00
BCVs - solde parcelle 0,00%	2015 - Reconnaiss. dette 4 595 680,00	4 385 216,00
Postfinance (03.06.2030) 1,23%	2015 - Emprunt 1 950 000,00	1 800 000,00
SUVA (05.04.2029) 0,64%	2017 - Emprunt 1 700 000,00	1 640 000,00
SUVA (05.10.2023) 0,20%	2018 - Emprunt 5 760 000,00	5 700 000,00
Luzern. Pens. (28.02.2025) 0,20%	2019 - Emprunt 3 000 000,00	3 000 000,00
SUVA (07.11.2031) 0,33%	2019 - Emprunt 6 000 000,00	6 000 000,00
BCG (14.08.2035) 0,50%	2020 - Emprunt 4 000 000,00	4 000 000,00
VZ Bank AG (20.05.2031) 0,28%	2021 - Emprunt 5 000 000,00	5 000 000,00
AXA (30.05.2033) 0,48%	2021 - Emprunt 3 000 000,00	3 000 000,00
Fondation LPP (08.03.2023) 1,13%	2022 - Emprunt 5 000 000,00	0,00
Fondation LPP (30.05.2028) 2,13%	2023 - Emprunt 0,00	2 000 000,00
Fondation LPP (30.05.2033) 2,37%	2023 - Emprunt 0,00	3 000 000,00
BCG (08.03.2030) 2,32%	2023 - Emprunt 0,00	5 000 000,00
<b>Passifs transitoires</b>	2 627 855,26	3 395 994,42
Compte de liaison entre deux périodes comptables	2 627 855,26	3 395 994,42



RAPPORT DE GESTION 2023  
**EXTRAIT DES COMPTES**

Passif	31.12.2022	31.12.2023
<b>Financements spéciaux et fonds de réserve</b>	<b>46 177 813,54</b>	<b>50 928 584,26</b>
Terrains industriels	11 942 691,50	11 982 090,50
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers	4 500 000,00	4 500 000,00
Abattoirs	77 697,99	77 697,99
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art	247 549,80	215 386,95
Salles publiques aiglonnes (sport, culture et animation)	6 700 000,00	6 700 000,00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc	3 919 933,06	4 090 314,95
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires	1 600 000,00	3 100 000,00
Reboisement compensatoire	32 513,00	32 513,00
Eaux	4 667 958,82	4 992 538,49
Epuration	1 352 998,70	1 901 571,71
GEDE Chablais	146 138,48	146 138,48
Novassalles	1 000 000,00	1 000 000,00
Margencel 13	494 049,70	494 049,70
Provision pour pertes sur débiteurs	1 426 000,00	1 426 000,00
Fonds énergétique durable	569 502,84	669 502,84
Livre historique d'Aigle	40 779,65	40 779,65
Organisation internationale de renommée	160 000,00	160 000,00
Piscines extérieure et couverte	2 000 000,00	3 500 000,00
Réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires	1 000 000,00	1 000 000,00
Réserve spéciale pour la transition énergétique	1 500 000,00	1 500 000,00
Rénovation du patrimoine communal	2 000 000,00	2 000 000,00
Fonds pour le soutien aux activités économiques locales	500 000,00	800 000,00
Réserve spéciale pour la cohésion sociale	300 000,00	600 000,00
<b>Capital</b>	<b>4 696 059,55</b>	<b>4 790 730,95</b>
<b>Cautionnements solidaires</b>		
En faveur de :		
Stand de tir - part d'Aigle	27 534,00	
Association Musée vaudois vigne et vin	29 000,00	
Fondation CMC	499 970,00	
Club Alpin suisse	12 140,00	
Fondation chablaisienne d'aide à l'insertion	<u>5 000 000,00</u>	
	5 568 644,00	
 <b>Taux moyen des intérêts bancaires</b>		
2018 - 1.94 %		
2019 - 1.49 %		
2020 - 1.12 %		
2021 - 0.88 %		
2022 - 0.82 %		
2023 - 1.07 %		
	132 537 050,89	141 752 066,45



**Inventaire des titres au 31 décembre 2023**

Désignation	En dépôt	Valeur nominale	Total	Numéro de valeur	Estimation fiscale au 31.12.2023	Valeur au bilan	Rendement
<b>Patrimoine Financier</b>							
76 648 Actions Holdigaz SA	BCV BCV BCV Safe	10,00 10,00 500,00 1 000,00	766 480,00 140,00 30 000,00 51 000,00	2050274 623401 256685	11 267 256,00 336,00 0,00 51 000,00	766 480,00 0,00 30 000,00 51 000,00	459 828,00 0,00 1 200,00 12 750,00
14 Schweizer Zucker AG - Frauenfeld							
60 Actions Tunnel du Grand-Saint-Bernard							
51 Actions SI Le Toucan SA							
96 Actions SI L'Emeraude	Safe BCV BCV	1 000,00 1 000,00 1,00	96 000,00 10 000,00 1 104,00	157735 13435754	96 000,00 0,00 0,00	96 000,00 0,00 0,00	9 600,00 400,00 0,00
10 Actions CRIDEC SA							
1104 Actions Télé-Leysin SA							
625 Actions Romande Energie Holding SA	BCV	1,00	625,00	126367632	34 375,00	625,00	900,00
1 Part sociale Raiffeisen	Safe	200,00	200,00		200,00	200,00	6,00
1 Part sociale Centre funéraire Chablais-Riviera	Safe	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00	0,00
5 Actions Optima Solar	Safe	1 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00	0,00
<b>Patrimoine Administratif</b>							
10 Actions SI Les Agites SA	Safe Safe Safe Safe	25,00 250,00 100,00 100,00	250,00 2 500,00 3 100,00 200,00		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
10 Parts Association Forêt Vaudoise							
31 Parts Société coopérative vinicole d'Aigle							
2 Parts BVA Holding							
73 Parts capital coopérative vaudoise de cautionnement	Safe	10,00	730,00		0,00	0,00	
40 Parts coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaires	Safe Safe Safe	10,00 100,00 100,00	400,00 1 100,00 100,00		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	
11 Parts du Club d'Aviation des Placettes, Bex							
1 Part Fondation Espace horloger							
2 Parts Association des Jeunes de Vers-l'Eglise	Safe	100,00	200,00		0,00	0,00	
10 Parts Maisons familiales de retraite	Safe Safe Safe	100,00 5 000,00 1 000,00	1 000,00 5 000,00 1 000,00		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	
1 Part Musée de l'étiquette							
1 Part Pinte Vaudoise de Ballenberg							
30000 Parts Société de la Piscine	Safe Safe Safe	50,00 25,00 50,00	150 000,00 50,00 35 700,00		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	
2 Parts Société hippique Aigle-Montreux							
357 Actions SATOM SA	Safe Safe Safe	100,00 1 000,00 1 000,00	35 700,00 1 000,00 1 000,00		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	
1 CRTO - Centre Régional Travail et Orientation	BCV Safe BCV Safe	10,00 10,00 100,00 100,00	216 000,00 325 480,00 13 100,00 1 200,00	1019087 203735	21 600,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
21 600 Actions TPC SA							
32 548 Actions TPC SA							
131 Parts "Les ateliers pour handicapés "Lausanne"							
12 Actions Radio Chablais SA							
Totaux finaux					11 480 767,00	954 305,00	484 684,00



RAPPORT DE GESTION 2023  
**EXTRAIT DES COMPTES**

Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Av. de la Gare 21 - Mon Séjour	8	11 383	5 600 000,00	5 600 000,00
Rue Farel - Place	33	383	0,00	
Av. de Loës - EPCA	58	5 257	0,00	
Av. de Loës - L'Aiglon	80	567	180 000,00	180 000,00
La Planchette - Pré	98	266	0,00	
Rue Farel - Le Clocher	100	98	220 000,00	220 000,00
Le Bec d'Aigle - Habitation	108	465	1 800 000,00	1 800 000,00
Ancienne Maison de Ville	109	300	3 109 000,00	3 109 000,00
Aux Glariers - Collèges	111	15 012	0,00	
Bâtiments du chantier	116	4 125	364 000,00	364 000,00
Av. des Glariers - Garage	119	185	0,00	
Pl. du Marché - Hôtel-de-Ville	123	4 887	4 130 000,00	4 130 000,00
Av. des Ormonts - Local	128	195	0,00	
Av. du Cloître - Halte ASD	146	1 880	0,00	
Av. du Cloître - vignes	147	2 295	600 000,00	600 000,00
Av. du Chamossaire	164	87	0,00	
Rlle sous le Bourg - Place-jardin, vignes	233	7 480	1 350 000,00	1 350 000,00
Aux Salines - Camp militaire	276	86 702	2 435 000,00	2 435 000,00
Pré Yonnet - Place	279	2 288	0,00	
Rue du Molage - Place	287	793	0,00	
Vers-Pousaz - Vigne	367	3 171	46 000,00	46 000,00
Aux Glariers - Place, jardin	368	5 529	600 000,00	600 000,00
A la Fontaine - place	371	13	0,00	
A la Fontaine - place	379	22	0,00	
A la Fontaine - place	385	1 184	0,00	
A la Fontaine - vignes	386	473	7 000,00	7 000,00
A la Chapelle - Villa St-Pierre	420	5 423	0,00	
A la Chapelle - Place	435	194	0,00	
Clos Maijoz - Vigne	535	4 403	63 000,00	63 000,00
Au Grenier - Vigne-jardin	637	1 542	138 000,00	138 000,00
Au Grenier - Vigne	640	633	56 000,00	56 000,00
Au Cloître - Eglise	669	1 978	0,00	
Au Cloître - WC	671	15	0,00	
Le Château	678	4 242	0,00	
En Paradis - Remise, rural	702	1 029	0,00	
Planchette - Pré	810	5 509	60 000,00	60 000,00
Planchette - Place	812	8 035	150 000,00	150 000,00
Levant - Bâtiment	832	7 052	0,00	
Novassalles	891	12 302	4 900 000,00	4 900 000,00
Novassalles	894	1 363	300 000,00	300 000,00
Novassales - Place	897	1 277	0,00	
Planchette - Pré, champ	1013	5 154	380 000,00	380 000,00
Lieugex - Pré, champ	1025	18 821	64 000,00	64 000,00
Rte d'Evian - Chapelle	1030	2 171	0,00	
Planchette - Bâtiments scolaires	1031	23 952	0,00	
Lieugex - Bâtiment	1035	1 538	0,00	
Lieugex - Pré, champ	1036	57 631	232 000,00	232 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1037	19 965	0,00	



RAPPORT DE GESTION 2023  
**EXTRAIT DES COMPTES**

Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Sous-le-Grand-Pré - Pré (DS UCI)	1038	34 356	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Bois	1041	5 346	1 600,00	1 600,00
Essertons - Pré	1092	10 568	2 400,00	2 400,00
Essertons - Bois	1124	3 841	1 500,00	1 500,00
Châlex - Pré	1144	13 580	13 000,00	13 000,00
Les Isles - Ferme des Bouleaux	1162	35 168	290 000,00	290 000,00
Les Isles - Pré	1163	4 381	237 000,00	237 000,00
Essertons - Pré	1166	99 164	17 000,00	17 000,00
La Biolle	1175	27 783	1 600 000,00	1 600 000,00
Pra Neyroud - Pré	1179	33 551	120 000,00	120 000,00
La Mêlée - Bois	1184	30 283	15 000,00	15 000,00
La Mêlée - Dépôt	1185	400	0,00	
Les Méleys - Pré	1191	5 226	2 000,00	2 000,00
La Mêlée - Bois	1192	4 553	2 500,00	2 500,00
La Mêlée - Pré	1193	18 814	16 000,00	16 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1194	5 871	2 000,00	2 000,00
La Mêlée - Bois	1198	37 112	9 000,00	9 000,00
La Mêlée - Pré	1199	13 648	13 000,00	13 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1200	45 071	48 000,00	48 000,00
Les Iles - Pré	1208	26 407	660 000,00	660 000,00
Rosiers - Place-jardin	1213	926	264 000,00	264 000,00
Champex - Pré, champ	1240	10 030	109 000,00	109 000,00
Les Isles	1245	13 980	160 000,00	160 000,00
Les Isles - Bois	1261	37 375	9 000,00	9 000,00
Les Isles - Bois	1262	17 411	4 300,00	4 300,00
Les Isles - Bois	1263	115 818	29 000,00	29 000,00
Essertons - Bois	1273	24 829	6 000,00	6 000,00
Champex - Pré	1279	4 339	168 400,00	168 400,00
Champex - Place	1303	30 630	0,00	
Orlons - Place	1324	4 249	43 000,00	43 000,00
Essertons - Pré	1377	799	0,00	
La Mêlée - Pré	1388	10 727	0,00	
Sous le Grand-Pré	1389	6 822	0,00	
Route d'Evian	1390	3 137	130 000,00	130 000,00
En Revoutaz - Vigne	1426	21 060	258 000,00	258 000,00
La Barre - Bois	1429	4 999	1 000,00	1 000,00
En Semon - Vigne	1447	2 417	28 000,00	28 000,00
En Revoutaz - Bois	1453	4 408	200,00	200,00
Grand Clos-Aymond - Place	1455	1 467	0,00	
En Semon-Dessus - Vignes	1487	1 904	19 000,00	19 000,00
Aux Glariers - Vigne	1512	1 829	15 000,00	15 000,00
Plan d'Essert - Vigne	1551	1 889	22 000,00	22 000,00
Plan d'Essert - Vigne	1552	2 496	30 000,00	30 000,00
A la Fontaine - Couvert	1627	118	0,00	
Praz Neyroud - Station de relevage	1633	203	0,00	
A la Fontaine - Place	1663	38	0,00	



RAPPORT DE GESTION 2023  
**EXTRAIT DES COMPTES**

Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Plan d'Essert - Vigne	1702	2 895	34 000,00	34 000,00
Plan d'Essert - Place	1703	99	0,00	
Au Chablotz - Vigne	1712	1 300	18 000,00	18 000,00
Au Chablotz - Vigne	1713	6 313	81 000,00	81 000,00
Aux Glariers - Place	1770	853	0,00	
Rue du Molage - Place	1814	1 502	75 000,00	75 000,00
Rue du Molage 39	1820	2 380	180 000,00	180 000,00
Rue du Molage 37 - Médiathèque	1821	1 295	1 360 000,00	1 360 000,00
La Planchette - Place	1859	314	0,00	
Verger des Planches	1869	3 915	0,00	
Au Clos Maijoz, cimetière	1877	10 834	0,00	
En Châble-Croix - Pré, champ	1878	9 684	0,00	
En Châble-Croix - Pré	1881	20 711	3 000,00	3 000,00
En la Cheneau - Bois	1884	1 569 379	171 000,00	171 000,00
En Châlex - Bois	1889	7 140	600,00	600,00
Petit Plantour - Bois	1972	18 186	3 600,00	3 600,00
Au Désert - Bois	1974	145 085	36 000,00	36 000,00
En la Cheneau - Bois	1976	249 755	50 000,00	50 000,00
Au Fayez - Ciblerie	1977	66 912	10 000,00	10 000,00
Aux Farettes - Bois	1979	10 426	3 000,00	3 000,00
Les Farettes - droit de superficie	1981	23	0,00	
Au Fayez - Bois	1985	6 898	900,00	900,00
Au Fayez - Bois - Refuge	1986	1 480	50 000,00	50 000,00
En la Crettaz - Bois	1993	11 725	2 600,00	2 600,00
En Fontanney, réservoir	2006	1 496	0,00	
En la Violette, réservoir	2008	749	0,00	
Aux Pesses - Bois	2032	410 542	26 000,00	26 000,00
Aux Revaires - Pré	2066	9 614	800,00	800,00
Aux Esserches - Bois	2075	255 781	24 000,00	24 000,00
Aux Esserches - Bois	2076	84 690	8 000,00	8 000,00
En Cretallet - Bois	2084	3 922	0,00	
Au Crosex - bois	2095	14 197	3 000,00	3 000,00
Aux Afforêts - bois	2099	2 263	500,00	500,00
En Larrevoin	2101	34 446	5 000,00	5 000,00
Aux Afforêts - Bois	2102	2 200	120,00	120,00
Aux Afforêts - Bois	2103	9 246	2 000,00	2 000,00
En Larrevoin	2104	56 615	100 000,00	100 000,00
Au Désert - bois	2105	5 630	1 000,00	1 000,00
En Vuargniez - Bois	2109	68 973	6 800,00	6 800,00
En Vuargniez - Bois	2117	284 814	15 000,00	15 000,00
En Vuargniez - Bois	2118	124 401	2 300,00	2 300,00
Scex-du-Lièvre - Bois	2119	81 923	1 700,00	1 700,00
Scex-du-Lièvre - Bois	2120	113 280	7 400,00	7 400,00
En la Douve - Bois	2122	23 534	1 500,00	1 500,00
En la Cheneau - Bois	2123	487 960	40 000,00	40 000,00
Rue du Molage - Place	2137	753	0,00	
Orlons - Pré	2142	3 074	0,00	
Ch. de Pré Yonnet	2240	726	0,00	
Pré Yonnet - Pré	2295	461	0,00	
Aux Glariers - Place	2297	1 223	0,00	



RAPPORT DE GESTION 2023  
**EXTRAIT DES COMPTES**

Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
En Péchaud STEP	2337	25 709	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré	2338	1 584	12 000,00	12 000,00
Aux Glariers	2358	11	0,00	
Rue du Molage - Place	2414	132	0,00	
Rue du Molage - Place	2415	1 846	0,00	
La Planchette - PPE	2463		0,00	
La Planchette - PPE	2478-1		4 800,00	4 800,00
Rue du Molage - Place	2689	273	0,00	
Pré Russin - Places de parc	2696	540	0,00	
Pré de Croix - Pré	2824	943	47 000,00	47 000,00
Les Iles - Pré, champ	*2839	71 890	4 853 000,00	5 751 200,00
Aux Revaires - Vigne	2882	6 024	47 000,00	47 000,00
Champex - Pré	3102	5 657	226 000,00	226 000,00
Chemin de la Planchette - PPE Battoir	3106		1 206 000,00	1 206 000,00
Aux Glariers	3331	1 685	0,00	
Au Cloître	3393	60	0,00	
En Revoutaz	3432	178	0,00	
Les Isles	3438	501	0,00	
Chemin de la Planchette 17	3439	13 064	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré, champ	3666	6 812	266 000,00	266 000,00
La Mêlée	3733	473	0,00	
Les Iles	3770	52 310	0,00	
Champex - Pré	3774	724	0,00	
Les Iles - Pré, champ	3860	4 049	303 000,00	303 000,00
Rue du Rhône - Jardin	3897	35	0,00	
Avenue des Ormonts - Route	3903	32	0,00	
Rue du Rhône - Jardin	3904	34	0,00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3905	2	0,00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3906	14	0,00	
Les Iles - Pré, champ	3917	3 075	128 000,00	128 000,00
Pra Neyroud, Pré, champ	3957	23 371	82 000,00	82 000,00
Les Iles - Pré, champ	3958	2 661	55 000,00	55 000,00
Les Iles - Pré, champ	*3972	8 900	356 000,00	712 000,00
Les Iles - Pré, champ	*3973	7 797	312 000,00	623 760,00
Hôpital, Trottoir	3987	198	0,00	
Les Iles - Pré, champ (DDP2839)	*3988	7 250	989 000,00	580 000,00
Les Iles - Pré, champ	*3989	3 258	130 000,00	260 640,00
Les Iles - Pré, champ	*4000	2 510	100 000,00	200 800,00
Les Iles - Pré, champ	*4001	5 647	226 000,00	451 760,00
Les Iles - Pré, champ	*4006	10 000		3 677 435,00
Leysin - Cretayou - bois	710	10 903	1 300,00	1 300,00
Leysin - Au Crosex - bois	713	8 917	1 300,00	1 300,00
Yvorne - Châble-Rouge - Pré	158	16 026	15 000,00	15 000,00
Yvorne - Les Colluaires - Vignes	2299	8 848	113 000,00	113 000,00
Yvorne - Les Colluaires	2300	14	0,00	
Yvorne - Les Plantaux - Vignes	2325	8 810	113 000,00	113 000,00
			48 331 715,00	



## Evolution des comptes "Réserves" en 2023

Désignation	Valeur au bilan du 31.12.2022	Attribution par voie budgétaire	Attribution par prélevement sur bénéfice net d'exploitation	Attribution directe en cours d'exercice	Utilisation en 2023	Valeur au bilan du 31.12.2023
Terrains industriels, infrastructure et achats	1 1942 691,50	545 649,00	0,00	0,00	506 250,00	11 982 090,50
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500 000,00
Abattoirs	77 697,99	0,00	0,00	0,00	0,00	77 697,99
Epuration des eaux	1 352 998,70	982 410,00	0,00	0,00	433 836,99	1 901 571,71
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art	247 549,80	0,00	0,00	0,00	32 162,85	215 386,95
Salles publiques algiennes (sport, culture et animation)	6 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700 000,00
Piscines extérieure et couverte	2 000 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	3 500 000,00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc	3 919 933,06	260 381,89	0,00	0,00	90 000,00	4 090 314,95
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires	1 600 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	3 100 000,00
Novassales	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Reboisement compensatoire	32 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 513,00
Margencel 13	494 049,70	0,00	0,00	0,00	0,00	494 049,70
Service des eaux	4 667 958,82	324 579,67	0,00	0,00	0,00	4 992 538,49
Provision pour pertes sur débiteurs	1 426 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 426 000,00
Fonds énergétique durable	569 502,84	100 000,00	0,00	0,00	0,00	669 502,84
Organisation internationale de renommée	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
GEDE Chablais	146 138,48	0,00	0,00	0,00	0,00	146 138,48
Livre historique d'Aigle	40 779,65	0,00	0,00	0,00	0,00	40 779,65
Réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Réserve spéciale pour la rénovation du patrimoine communal	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
Réserve spéciale pour la transition énergétique	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
Soutien aux activités économiques locales	500 000,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	800 000,00
Réserve spéciale pour la cohésion sociale	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	600 000,00
<b>Totaux</b>	<b>46 177 813,54</b>	<b>2 213 020,56</b>	<b>3 600 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 062 249,84</b>	<b>50 928 584,26</b>

**Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2023**

Préavis	Libellé	Crédit voté brut	Crédit voté net	Investissements au 31.12.22	Investissements 2023	Subsides participations TVA au 31.12.2022	Investissements nets au 31.12.2023	Amortissements antérieurs	Amortissements 2023	Amortissements subsides, part tiers et vifs	Valeur comptable au 31.12.2023
97-08	Construction d'une nouvelle salle de gymnastique	2.100.000,00	1.732.500,00	2.085.494,25	0,00	368.621,00	1.726.873,25	1.542.040,00	184.833,25	0,00	0,00
00-07	Nouvelles constructions scolaires	9.114.300,00	8.114.300,00	8.777.193,15	0,00	900,00	8.776.293,15	1.384.500,00	292.000,00	0,00	3.502.019,15
00-01	Équipement de Pauux	180.000,00	180.000,00	179.606,20	0,00	0,00	179.606,20	153.000,00	9.000,00	0,00	17.606,20
02-06/Com.	Place de la Gare - 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> étage	3.050.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02-25	Plan directeur localisé de la Gare	240.814,00	240.814,00	6.721.980,15	0,00	126.408,85	6.595.581,30	5.303.468,75	82.500,00	0,00	1.209.612,55
06-19/Com.	Place de la Gare - étape finale	3.376.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02-21/04	Reconstruction du Port du Château	2.269.212,00	2.269.212,00	2.091.022,85	0,00	0,00	2.091.022,85	1.717.500,00	80.100,00	0,00	293.922,85
05-05	Prolongement du chemin de Champex	1.385.000,00	1.385.000,00	1.352.373,60	0,00	29.134,75	1.323.238,85	1.043.000,00	34.500,00	0,00	245.738,85
05-06/Com.	Remplacement Pont de la Valérette	603.000,00	603.000,00	630.756,40	0,00	0,00	630.756,40	243.100,00	14.300,00	0,00	373.356,40
07-02	Route E7/凡尔纳工业街	1.400.000,00	1.400.000,00	1.455.953,19	0,00	1.200,00	1.454.753,19	1.070.500,00	70.000,00	0,00	314.753,19
07-04	Chemin des Combassés	300.000,00	300.000,00	297.319,55	0,00	0,00	297.319,55	225.000,00	15.000,00	0,00	57.319,55
07-07-18	Chemin de la Blode	1.300.000,00	1.300.000,00	1.255.161,65	0,00	63.118,60	1.172.522,45	892.000,00	21.900,00	0,00	202.45
07-07	Chemin des Jeuges	1.265.000,00	1.265.000,00	1.232.955,25	0,00	28.372,00	1.204.563,25	1.007.250,00	63.250,00	0,00	134.063,25
07-10	Chemin de la Rapile	630.000,00	630.000,00	688.006,75	0,00	16.374,00	671.632,75	528.500,00	31.500,00	0,00	111.632,75
07-17	Nouvelle ossature SDIS	3.122.000,00	1.967.722,00	3.250.815,45	0,00	1.207.316,00	2.003.429,40	1.614.921,91	75.000,00	0,00	363.546,49
08-03	Chemin de Manjolin	700.000,00	700.000,00	810.851,35	0,00	24.745,00	786.106,35	429.000,00	33.000,00	0,00	324.106,35
08-12	Pavillon des Ormonts (Michel Mayor)	6.778.000,00	6.778.000,00	6.078.907,00	0,00	667,00	6.078.907,00	2.544.000,00	212.000,00	0,00	3.224.000,00
10-07	Chemin des Iles	610.000,00	610.000,00	1.250.973,90	0,00	72.279,60	1.208.624,30	450.000,00	25.000,00	0,00	753.620,30
10-09	Route d'Olion	2.460.000,00	2.460.000,00	2.566.979,25	0,00	121.285,60	2.445.693,65	1.896.000,00	108.000,00	0,00	641.693,65
11-01	MJU - 3 <sup>ème</sup> correction du Rhône	250.000,00	250.000,00	69.146,20	0,00	0,00	89.146,20	0,00	0,00	0,00	0,00
11-04	Avenue du Chamossaire	690.000,00	690.000,00	762.683,89	0,00	78.265,50	684.418,30	250.000,00	25.000,00	0,00	409.418,30
12-03	Aménagement du territoire	590.000,00	590.000,00	765.602,55	10.535,70	154.074,00	622.064,25	677.885,00	0,00	0,00	-55.820,75
12-05	Trottoir et réfection chemin du Château d'I	1.038.400,00	1.038.400,00	1.289.093,95	0,00	80.069,36	1.218.027,59	908.100,00	42.000,00	0,00	368.075,59
13-06	Passage à niveau TPC	220.000,00	220.000,00	220.000,00	0,00	0,00	220.000,00	66.000,00	11.000,00	0,00	143.000,00
14-12	Aménagement parcelle BC/VS	600.000,00	600.000,00	673.895,80	0,00	311.950,00	361.855,80	180.000,00	30.000,00	0,00	151.855,80
14-18/11	Ancienne Maison de Ville	4.950.000,00	4.950.000,00	5.365.422,11	0,00	665.561,75	4.729.860,36	1.103.936,80	165.000,00	0,00	833.936,80
14-15	Rue du Collège	1.165.000,00	1.165.000,00	1.215.386,14	0,00	332.892,75	882.493,39	180.000,00	30.000,00	0,00	672.493,39
14-16	Refection rue Sous-le-Bourg	3.108.000,00	3.108.000,00	81.059,65	0,00	0,00	81.059,65	0,00	0,00	0,00	81.059,65
14-17	Route des Ormonts et Pont de Revoutaz	4.217.000,00	4.217.000,00	175.198,70	76.226,16	0,00	251.425,86	0,00	0,00	0,00	251.425,86
15-12	Bâtiments scolaires	24.380.000,00	24.380.000,00	25.017.338,38	36.887,26	82.267,00	24.971.928,64	1.823.600,00	866.400,00	72.199,90	22.209.728,74
15-14	Chemin AF	1.965.000,00	1.965.000,00	2.175.095,80	0,00	1.071.149,00	1.103.936,80	225.000,00	45.000,00	0,00	833.936,80
16-02	Réfection rue Sous-le-Bourg	663.960,00	663.960,00	731.624,40	0,00	333.607,00	398.017,40	95.000,00	19.000,00	0,00	287.417,40
16-03	Giratoire Margencal	735.000,00	735.000,00	761.088,75	0,00	21.130,90	739.957,85	130.000,00	32.500,00	0,00	577.457,85
16-09	Collecteur Eul Goff'Les Melvlys	125.000,00	125.000,00	8.843,60	0,00	0,00	8.843,60	0,00	0,00	0,00	8.843,60
16-16	Giratoire Frédéric Rouge	1.569.240,00	1.569.240,00	73.658,25	0,00	0,00	73.658,25	0,00	0,00	0,00	0,00
16-19	Planification et révision affectation générale	860.000,00	860.000,00	814.334,81	13.060,60	0,00	827.415,41	814.334,81	13.080,60	0,00	0,00
17-01	Infrastructures routières les V	525.000,00	525.000,00	423.310,50	82.016,55	22.342,60	482.984,45	105.000,00	26.250,00	0,00	351.734,45
17-02	Pavillon scolaire DDM - crédit complémentaire	7.200.000,00	7.200.000,00	7.684.151,96	0,00	24.227,70	7.659.924,26	920.000,00	230.000,00	0,00	6.509.242,26
17-03	STEP Requista	339.200,00	339.200,00	341.311,77	0,00	13.758,26	327.515,45	66.000,00	66.000,00	0,00	195.515,45
17-14	Chemin de la Mâée (UCI)	846.964,00	846.964,00	757.359,30	0,00	0,00	757.359,30	170.000,00	42.500,00	20.000,00	524.859,30
18-02	Schéma directeur espaces publics	150.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18-04	PPE "Le Battoir"	100.000,00	100.000,00	92.408,40	8.244,25	0,00	100.652,65	92.408,40	8.244,25	0,00	0,00
18-06	Réfection enrobé route industrielle	453.800,00	240.965,00	465.621,00	0,00	205.520,00	260.101,00	48.400,00	12.100,00	0,00	199.601,00
18-07	Infrastructures routières les V	830.000,00	830.000,00	679.494,75	6.235,85	15.952,55	669.738,05	166.000,00	41.500,00	0,00	402.238,05

18-08	Infrastructures routières îles VI	910 000,00	910 000,00	774 899,55	51 772,55	71 155,10	755 517,00	182 000,00	45 500,00	0,00	528 017,00
18-12	Aménagement cour d'école Grande Eau	758 400,00	758 400,00	940 107,10	2 762,85	242 300,00	700 569,95	152 000,00	38 000,00	0,00	510 569,95
18-14	Credit construction installations sportives Planchette	1 646 000,00	1 646 000,00	1 945 979,75	0,00	103 753,65	1 842 196,10	82 300,00	0,00	0,00	1 210 732,50
18-15	Réaménagement et agrandissement parking Chevron	900 000,00	900 000,00	889 950,05	0,00	0,00	889 950,05	270 000,00	90 000,00	0,00	529 950,05
19-08	Espace Evénements Glariers et parking	24 700 000,00	24 700 000,00	2 000 694,80	24 811,55	0,00	2 025 506,35	0,00	0,00	0,00	2 025 506,35
19-09	Ponts, Fautelets, et Sapets	910 000,00	910 000,00	832 538,55	0,00	291 657,85	560 900,70	91 500,00	30 500,00	0,00	438 900,70
19-13	Dechetterie mobile et création ressource	100 000,00	100 000,00	89 609,00	0,00	0,00	89 609,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20-06	Réfection chemin de Marjolin	650 000,00	650 000,00	641 221,45	0,00	0,00	641 221,45	56 000,00	28 000,00	388 107,70	199 113,75
20-07	Place de pose et dépôse EMS-ECC Sillon	247 500,00	247 500,00	223 130,90	9,00	0,00	223 130,90	49 500,00	24 750,00	0,00	148 880,90
20-12	Garages Alpes 4 <sup>e</sup>	350 000,00	350 000,00	289 269,25	95 565,75	0,00	384 815,00	0,00	17 500,00	0,00	367 316,00
20-13	Place du Marché (2 étages)	799 220,00	799 220,00	744 062,25	1 453,95	0,00	745 540,15	0,00	80 000,00	0,00	650 177,00
20-14	Aménagement rue du Rhône	1 367 750,00	1 367 750,00	59 343,80	82 687,60	0,00	142 031,40	0,00	0,00	0,00	142 031,40
20-15	Réfection ruelle Sous-le-Bourg (partie pavée)	452 878,00	452 878,00	244 538,20	0,00	8 767,90	235 770,30	0,00	17 500,00	0,00	218 270,30
20-16	Réalisation 2ème trottoir, 1er étage de la Biote	363 000,00	363 000,00	262 318,80	76 649,80	0,00	239 967,60	0,00	18 300,00	0,00	317 667,60
20-17	Réorganisation Place de la Gare	970 000,00	970 000,00	337 190,76	327 415,20	0,00	664 605,96	0,00	40 400,00	0,00	624 206,96
20-19	Concept gestion du stationnement	677 550,00	677 550,00	191 403,65	15 160,90	0,00	206 150,00	93 422,81	0,00	0,00	113 141,74
21-04/21-32	Réception et agrandissement Hôtel de Ville	20 100 000,00	20 100 000,00	5 263 428,45	154 225,00	12 531 198,75	0,00	0,00	0,00	107 362,65	12 423 847,08
21-19	Chemin AF - 2ème étape	2 343 800,00	2 343 800,00	134 541,05	460 431,70	0,00	594 972,75	0,00	61 500,00	0,00	533 472,75
21-28	Infrastructures îles Ier et IIe M.Nord	1 600 000,00	1 600 000,00	800 000,00	0,00	973 50,76	0,00	973 50,76	0,00	0,00	973 50,76
21-30	Réalisation places de stationnement vélo	155 000,00	155 000,00	4 631,10	146 982,20	0,00	151 613,30	0,00	5 500,00	69 672,00	76 441,30
21-31	Réfection ouvrages d'art (4 et 5)	1 058 000,00	1 058 000,00	40 455,71	286 735,70	0,00	704 521,30	0,00	52 900,00	220 000,00	621 30
22-05	Plan énergie et climat (PECC)	810 000,00	810 000,00	175 000,00	240 660,00	0,00	381 125,74	0,00	0,00	0,00	381 125,74
22-12	Plan directeur éclairage Public	1 750 000,00	1 750 000,00	0,00	33 042,90	0,00	33 042,90	0,00	0,00	0,00	33 042,90
22-14	Etude gare souterraine AL-ASD	142 530,00	142 530,00	0,00	39 847,55	0,00	39 847,55	0,00	0,00	0,00	39 847,55
22-15	Réfection Samuel-Cognat	437 000,00	437 000,00	0,00	350 446,05	0,00	350 446,05	0,00	0,00	0,00	350 446,05
23-01	Requalification route d'Evian	495 000,00	495 000,00	45 612,16	71 381,81	0,00	116 963,97	0,00	0,00	0,00	116 963,97
23-02	Chemin de l'Hôpital	3 957 155,75	3 957 155,75	79 239,00	523,30	0,00	13 733,20	0,00	0,00	0,00	13 733,20
23-04	Assainissement et rénovation Béz d'Aigle	1 931 000,00	1 931 000,00	0,00	45 112,00	0,00	45 112,00	0,00	0,00	0,00	45 112,00
23-08	Réaménagement par Mon Séjour	421 000,00	421 000,00	0,00	2 100,15	0,00	2 100,15	0,00	0,00	0,00	2 100,15
23-10	Réfection de l'étanchéité du réservoir de Fontanay	226 000,00	226 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23-13	Plan stratégique de redynamisation du centre-ville d'Aigle	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23-14	Réaménagement Place du Marché	9 797 785,06	9 797 785,06	0,00	416 139,40	0,00	416 139,40	0,00	0,00	0,00	416 139,40
24-01	Réaménagement rues du Rhône et Midi	1 560 100,00	1 560 100,00	334 255,45	44 440,25	0,00	44 440,25	0,00	0,00	0,00	44 440,25
Rue Margencel		0,00	0,00	41 725,90	6 333,05	0,00	334 255,45	0,00	0,00	0,00	334 255,45
Route de Transil		0,00	0,00	96 102,95	0,00	0,00	95 102,95	0,00	0,00	0,00	95 102,95
Transformation et agrandissement salle Aigle-Ancienne		0,00	0,00	84 504,40	0,00	0,00	84 504,40	0,00	0,00	0,00	84 504,40
Digue de protection Châble-Croix		0,00	0,00	10 770,00	34 464,00	0,00	45 234,00	0,00	0,00	0,00	45 234,00
Route de Lausanne		0,00	0,00	9 423,75	0,00	0,00	9 423,75	0,00	0,00	0,00	9 423,75
Chemin des Denis du Midi		0,00	0,00	32 341,88	0,00	0,00	32 341,88	0,00	0,00	0,00	32 341,88
Avenue des Glariers		0,00	0,00	89 495,70	0,00	0,00	89 495,70	0,00	0,00	0,00	89 495,70
Halle des Glariers		0,00	0,00	78 922,95	0,00	0,00	78 922,95	0,00	0,00	0,00	78 922,95
Réseau d'eaux		0,00	0,00	204 271,15	0,00	0,00	204 271,15	0,00	0,00	0,00	204 271,15
Réseau d'égouts		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18-08	Infrastructures routières îles VI	910 000,00	910 000,00	774 899,55	51 772,55	71 155,10	755 517,00	182 000,00	45 500,00	0,00	528 017,00
18-12	Aménagement cour d'école Grande Eau	758 400,00	758 400,00	940 107,10	2 762,85	242 300,00	700 569,95	152 000,00	38 000,00	0,00	510 569,95
18-14	Credit construction installations sportives Planchette	1 646 000,00	1 646 000,00	1 945 979,75	0,00	103 753,65	1 842 196,10	82 300,00	0,00	0,00	1 210 732,50
18-15	Réaménagement et agrandissement parking Chevron	900 000,00	900 000,00	889 950,05	0,00	0,00	889 950,05	270 000,00	90 000,00	0,00	529 950,05
19-08	Espace Evénements Glariers et parking	24 700 000,00	24 700 000,00	2 000 694,80	24 811,55	0,00	2 025 506,35	0,00	0,00	0,00	2 025 506,35
19-09	Ponts, Fautelets, et Sapets	910 000,00	910 000,00	832 538,55	0,00	291 657,85	560 900,70	91 500,00	30 500,00	0,00	438 900,70
19-13	Dechetterie mobile et création ressource	100 000,00	100 000,00	89 609,00	0,00	0,00	89 609,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20-06	Réfection chemin de Marjolin	650 000,00	650 000,00	641 221,45	0,00	0,00	641 221,45	56 000,00	28 000,00	388 107,70	199 113,75
20-07	Place de pose et dépôse EMS-ECC Sillon	247 500,00	247 500,00	223 130,90	9,00	0,00	223 130,90	49 500,00	24 750,00	0,00	148 880,90
20-12	Garages Alpes 4 <sup>e</sup>	350 000,00	350 000,00	289 269,25	95 565,75	0,00	384 815,00	0,00	17 500,00	0,00	367 316,00
20-13	Place du Marché (2 étages)	799 220,00	799 220,00	744 062,25	1 453,95	0,00	745 540,15	0,00	80 000,00	0,00	650 177,00
20-14	Aménagement rue du Rhône	1 367 750,00	1 367 750,00	59 343,80	82 687,60	0,00	142 031,40	0,00	0,00	0,00	142 031,40
20-15	Réfection ruelle Sous-le-Bourg (partie pavée)	452 878,00	452 878,00	244 538,20	0,00	8 767,90	235 770,30	0,00	17 500,00	0,00	218 270,30
20-16	Réalisation 2ème trottoir, 1er étage de la Biote	363 000,00	363 000,00	262 318,80	76 649,80	0,00	239 967,60	0,00	18 300,00	0,00	317 667,60
20-17	Réorganisation Place de la Gare	970 000,00	970 000,00	337 190,76	327 415,20	0,00	664 605,96	0,00	40 400,00	0,00	624 206,96
20-19	Concept gestion du stationnement	677 550,00	677 550,00	191 403,65	15 160,90	0,00	206 150,00	93 422,81	0,00	0,00	113 141,74
21-04/21-32	Réception et agrandissement Hôtel de Ville	20 100 000,00	20 100 000,00	5 263 428,45	154 225,00	12 531 198,75	0,00	0,00	0,00	107 362,65	12 423 847,08
21-19	Chemin AF - 2ème étape	2 343 800,00	2 343 800,00	134 541,05	460 431,70	0,00	594 972,75	0,00	61 500,00	0,00	533 472,75
21-28	Infrastructures îles Ier et IIe M.Nord	1 600 000,00	1 600 000,00	800 000,00	0,00	973 50,76	0,00	973 50,76	0,00	0,00	973 50,76
21-30	Réalisation places de stationnement vélo	155 000,00	155 000,00	4 631,10	146 982,20	0,00	151 613,30	0,00	5 500,00	69 672,00	76 441,30
21-31	Réfection ouvrages d'art (4 et 5)	1 058 000,00	1 058 000,00	40 455,71	286 735,70	0,00	704 521,30	0,00	52 900,00	220 000,00	621 30
22-05	Plan énergie et climat (PECC)	810 000,00	810 000,00	175 000,00	240 660,00	0,00	381 125,74	0,00	0,00	0,00	381 125,74
22-12	Plan directeur éclairage Public	1 750 000,00	1 750 000,00	0,00	33 042,90	0,00	33 042,90	0,00	0,00	0,00	33 042,90
22-14	Etude gare souterraine AL-ASD	142 530,00	142 530,00	0,00	39 847,55	0,00	39 847,55	0,00	0,00	0,00	39 847,55
22-15	Réfection Samuel-Cognat	437 000,00	437 000,00	0,00	350 446,05	0,00	350 446,05	0,00	0,00	0,00	350 446,05
23-01	Requalification route d'Evian	495 000,00	495 000,00	45 612,16	71 381,81	0,00	116 963,97	0,00	0,00	0,00	116 963,97
23-02	Chemin de l'Hôpital	3 957 155,75	3 957 155,75	79 239,00	523,30	0,00	13 733,20	0,00	0,00	0,00	13 733,20
23-04	Assainissement et rénovation Béz d'Aigle	1 931 000,00	1 931 000,00	0,00	45 112,00	0,00</td					





## MUNICIPALITÉ D'AIGLE

---

## CRÉDITS

---

### TEXTES

---

Municipalité d'Aigle

### PHOTOGRAPHIES

---

Commune d'Aigle  
C. Moeschling  
D. Brooks  
D. Marechal  
L. Henriod  
M. Zouhri  
Sieber Photos

### GRAPHISME

---

Stefan Clay | [www.plus-plus.ch](http://www.plus-plus.ch)

### IMPRIMEUR

---

PCL Presses Centrales SA



Ce document est imprimé sur papier 100% recyclé.

